



PHOTO ALAIN DION

## VICTIME D'UN CHAUFFARD

Blessée dans un accident provoqué par l'inattention d'un conducteur, Tanya Pietropaolo recherche des témoins **PAGE 3**

### Maison d'hébergement pères-enfants à Granby

Un projet qui inquiète des citoyens de la rue Déragon

**PAGE 2**

### Agression d'une fillette dans un restaurant

Christopher Dégarie Giroux a déjà utilisé un modus operandi similaire

**PAGE 7**



0005545

### CHALLENGER DE TENNIS BANQUE NATIONALE

CAHIER SPÉCIAL  
À L'INTÉRIEUR

GRUPE  
**ST-LOUIS**

ICI CHAQUE CLIENT EST UNIQUE



**TOYOTA**  
COWANSVILLE

**MAZDA**  
COWANSVILLE

**NISSAN**  
COWANSVILLE

RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE • 450 263-8888



L'étape 1 du projet de Maison d'hébergement pères-enfants sur la rue Déragon a attiré au moins une soixantaine de citoyens, venus majoritairement exprimer leur désaccord. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

## PROJET DE MAISON D'HÉBERGEMENT PÈRES-ENFANTS À GRANBY

# Des citoyens font part de leurs inquiétudes



**BILLIE-ANNE LEDUC**  
billie-anne.leduc@lavoixdelest.ca

**GRANBY — Le projet visant à aménager une maison d'hébergement pour les pères et leurs enfants sur la rue Déragon a été présenté lors d'une séance d'information houleuse à l'hôtel de ville de Granby, jeudi.**

Des exclamations comme « ça ne passera pas », ou « c'est inacceptable » fusaient dans la salle, accompagnées d'applaudissement et de supports. Visiblement, la majorité de la salle, composée d'environ une soixantaine de personnes résidant dans le secteur concerné, était contre l'établissement d'une maison d'hébergement, un projet supporté par Réseau Maisons Oxygènes et Ressources pour hommes de La Haute-Yamaska (RHHY).

D'emblée, le directeur général de RHHY, Stéphane Prévost, a tenu à préciser la nature du projet. Ce ne serait pas une maison

d'hébergement pour hommes avec antécédents violents ou en difficulté de gestion du comportement, comme l'indiquait un tract distribué dans le quartier, mais une maison pères-enfants, offrant un soutien psychologique et valorisant la paternité des hommes.

« On trouvait qu'il y avait un besoin à Granby. Les maisons de ce type les plus proches sont à Sherbrooke ou à Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est pas facile quand tu as un travail à Granby ou que tu dois rechercher un appartement sur place », mentionne M. Prévost.

### PROJET

Sans discriminations de toutes sortes, la Maison accueillerait les hommes sous plusieurs conditions, dont la principale : être un père avec des enfants, que ce soit en garde partagée ou exclusive, vivant une situation difficile.

Par exemple, un homme en situation de divorce, de séparation, qui se retrouve « dehors », sans logement, pourrait rester quelques jours à la Maison, en plus de bénéficier d'une aide quant à la recherche d'un nouveau logement. L'intérieur comprendrait tout le besoin matériel nécessaire : lit, vaisselle et meubles.

Dès lors, soutient M. Prévost, il fallait qu'elle soit aménagée dans un environnement familial, avec commodités à proximité, tels qu'épicerie, parcs, magasins, puisque les pères y seront autonomes, c'est-à-dire, qu'ils seront en charge de cuisiner, du ménage, etc.

« On ne pouvait pas aller installer la maison dans un parc industriel. Ça prenait un environnement convivial. » Voilà pourquoi le choix s'est arrêté sur la rue Déragon.

Ce qui ne plaît pas du tout à des citoyens du secteur, qui ont exprimé leur mécontentement et leur désaccord à la séance d'information tenue jeudi.

### PAIX DU QUARTIER ET STATIONNEMENTS

« Ce qu'on est contre, c'est d'avoir trop de services dans le même coin. On est déjà submergé : le CLSC, l'hôpital, le MRDI, ça finit plus ! », s'exclame le citoyen ayant distribué les tracts où on pouvait lire « centre d'hébergement pour hommes ».

Puis, Danny Tétreault, demeurant sur la rue Déragon depuis 1995, a évoqué la crainte que cette maison ait d'autres fonctions qui nuiraient à la paix du quartier.

« De la rue Lafontaine à Des Érables, il y a 10 maisons, dont une qui n'est pas familiale (la Maison de Répit Déragon). Vous voulez en rajouter une deuxième, ce qui donne 20 % des maisons sur la rue. Je veux que notre quartier reste paisible. »

Plusieurs citoyens ont effectivement reproché au projet de non seulement entraver la paix au quotidien, mais aussi de dévaluer la valeur des résidences et du secteur. Par ailleurs, le conseiller municipal du district, Robert Vincent, était absent lors de la séance, ce qui a soulevé quelques indignations.

« Le trafic sur cette rue-là est incroyable, affirme quant à lui Robert Bergeron. La construction d'un *building* de six étages avec un CHSLD et le CLSC...ça fait trop. Dans la ville de Granby, il faut qu'on travaille en équipe. C'est pas à un secteur de la ville de tout avoir les projets spéciaux au niveau psychosocial. Le projet en question est excellent, j'ai aucun problème avec ça. Mais il faut se poser la question : ce projet-là a-t-il sa place sur la rue Déragon ? Peut-il être ailleurs ? »

Finalement, une dame a partagé ses inquiétudes quant à l'inconnu : qui restera là ? Seront-ils de bonnes personnes ? Feront-ils attention ?

### ÉTAPES

Présentement en attente d'approbation de la Ville de Granby, la nouvelle maison serait supportée par le Réseau Maisons Oxygènes, qui offre aujourd'hui 144 lits dans 12 régions. Celui-ci a pour mission de favoriser le déploiement, la consolidation et la concertation des ressources d'hébergement et de soutien pour les pères qui vivent des difficultés personnelles, familiales ou conjugales.

La Ville de Granby a pris en compte les commentaires des citoyens, qui ont été entendus et qui seront considérés dans la décision quant à l'acceptation du projet, qui n'en est qu'à l'étape 1.

La deuxième étape se tiendra le 19 août et consistera en l'adoption du second projet de résolution. À la suite de la publication d'un avis public le 21 août dans *La Voix de l'Est*, les citoyens pourront se présenter au greffe de la Ville pour obtenir les documents nécessaires afin de demander la tenue d'un registre.

Les citoyens auront ensuite 8 jours pour déposer la requête avec le nombre de signatures requis, soit du 21 au 29 août, pour forcer la tenue d'un référendum sur le projet.

## COLLISION PROVOQUÉE PAR UNE DISTRACTION AU VOLANT

## Cri du cœur d'une victime



**KARINE BLANCHARD**  
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

**COWANSVILLE — Double fracture à une cheville. Lacération du tendon et du cartilage d'un genou. Brûlure au deuxième degré sur un bras. Dents brisées. Une jeune femme enceinte, Tania Pietropaolo, devra parcourir tout un chemin de croix au cours des prochains mois après que sa voiture ait été emboutie par un conducteur distrait au volant sur la route 112 à Saint-Césaire.**

« Un accident, c'est vite arrivé et ça peut changer la vie d'une personne à tout jamais, confie la jeune femme enceinte de 18 semaines. Si j'avais perdu mon bébé, je ne sais pas ce que j'aurais fait, en plus d'avoir perdu l'usage de mes jambes pour plusieurs mois. Et je ne sais pas si ça va revenir à 100 % pour mes jambes. »

La collision, qui la cloue à un fauteuil roulant pour les six à huit prochaines semaines, s'est produite au cœur de la municipalité de Saint-Césaire, dans une zone de 50 km/h sur la route 112, samedi dernier vers 16 h 10. La conductrice était en direction de sa résidence, à Saint-Paul-d'Abbotsford, quand le véhicule qui arrivait dans la voie inverse s'est mis à empiéter dans la sienne.

« Je ne sais pas ce qu'il faisait, mais il ne dormait pas parce que j'ai vu ses yeux. Mais ils étaient bas. Est-ce qu'il était au cellulaire au volant ? », questionne la jeune femme. Il ne regardait pas la route. »

La voiture de l'homme a complètement traversé la voie inverse. « J'ai klaxonné, j'ai freiné, j'ai encore klaxonné, poursuit la femme âgée de 27 ans. Il s'est rendu jusque dans l'accotement et là, il s'est rendu compte qu'il n'était pas à la bonne place. J'ai donné un coup de roue pour l'éviter, et il a aussi donné un coup de volant pour rentrer dans la voie. C'est là qu'il m'a percutée de façon frontale, mais un peu plus sur le côté passager. »

**BLESSURES GRAVES**

La conductrice a subi des blessures importantes. Pendant toute l'intervention des secouristes, elle n'a jamais perdu conscience. Transportée à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, la future maman était

rongée d'inquiétude pour son enfant à naître.

« Mon enfant est vivant. Heureusement, parce que je ne pense pas que je m'en serais sortie de la même façon. Le bébé va bien, le cœur bat très bien. J'ai passé une échographie et on sait le sexe : c'est un petit garçon ! », se réjouit-elle, en s'accrochant à cette bonne nouvelle pour l'aider à traverser cette douloureuse épreuve.

Les blessures qui lui ont été infligées lors de l'impact sont nombreuses et sérieuses. Elle a dû subir une intervention chirurgicale d'une durée de six heures — sous épidurale puisqu'elle est enceinte — pour une double fracture à sa cheville droite, une lacération du tendon et du cartilage à son genou gauche pour « essayer de recoller tout ça avec des vis et des plaques », décrit-elle.

Son état la confine à un fauteuil roulant pour six à huit semaines. Elle sera ensuite en période de réhabilitation, un processus qui pourrait durer de quatre à cinq mois. La jeune femme pourrait être opérée à nouveau, mais l'intervention devra être réalisée dans plusieurs mois, après son accouchement.

Toujours hospitalisée, elle sera hébergée chez sa belle-sœur dont la maison lui permet de se déplacer dans son fauteuil roulant, ce qui n'est pas possible chez elle.

En plus de ses blessures au bas du corps, elle a une brûlure au deuxième degré sur une partie de son bras droit, causée lors du déploiement des coussins gonflables, des dents brisées, en plus d'une possible fracture du poignet que soupçonnent les médecins.

« Je ne suis pas sortie de ça..., laisse-t-elle tomber, à propos de sa condition physique actuelle. Pousser mon bébé avec des douleurs aux jambes, ça va être toute une paire de manches ! »

**CELLULAIRE AU VOLANT ?**

Les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus sur les lieux de l'accident samedi. Leur porte-parole confirme que la voiture de l'homme s'est retrouvée dans la voie inverse, ce qui a provoqué la collision. Le conducteur a été transporté à l'hôpital par ambulance pour soigner des blessures qui seraient mineures.

Il s'expose à l'émission d'une contravention.

« Les policiers n'ont pas grand-chose contre lui. En ce moment, il a une tape sur les doigts et c'est tout. Il y a quelque chose qui



La future maman, Tania Pietropaolo, est encore hospitalisée à la suite d'une collision dans laquelle elle a été impliquée samedi dernier. Elle souffre de multiples blessures. — PHOTO ALAIN DION

ne fonctionne pas. Ça me fruste énormément parce que c'est sûr et certain qu'il était distrait par quelque chose et ça s'appelle un cellulaire. C'est sûr et certain qu'il avait son cellulaire quelque part », affirme-t-elle.

Cette information aurait d'ailleurs circulé, raconte-t-elle, mais aucun témoin n'a à ce jour fourni une déposition en ce sens aux policiers. Déterminée à connaître la vérité, la jeune femme a posté sur la page Facebook Spotted St-Césaire un avis de recherche pour retrouver des témoins de l'accident dans lequel elle a été impliquée.

« Ceux qui ont vu quelque chose doivent parler aux policiers », implore Tania Pietropaolo, qui devrait obtenir son congé du centre hospitalier au cours des prochains jours.



La voiture de Tania Pietropaolo témoigne de la violence de l'impact survenu sur la route 112 à Saint-Césaire, samedi. — PHOTO FOURNIE PAR TANIA PIETROPAOLO

## SOMMAIRE

|                    |       |
|--------------------|-------|
| affaires           | 19    |
| arts et spectacles | 14    |
| horoscope          | 21    |
| jeux               | 20-21 |
| le monde           | 18    |
| loterie            | 28    |
| météo              | 23    |
| opinions           | 10    |
| petites annonces   | 23    |
| politique          | 12    |
| sports             | 26    |

## NOUS JOINDRE

## ADRESSE

76, rue Dufferin  
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL  
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS  
450-375-9081

## RÉDACTION

redaction@lavoixdelest.ca  
Télé. 450-777-4865

## PUBLICITÉ

publicite@lavoixdelest.ca  
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES  
450-375-8888  
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON  
450-375-4555, option 2  
abonnement@lavoixdelest.ca

## SANS FRAIS

1-800-420-3214



lavoixdelest.ca  
facebook/lavoixdelest  
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.



Merci de recycler ce journal.

## CONCOURS RÉKEAU DE L'OBV DE LA YAMASKA

## Six entreprises se démarquent

BILLIE-ANNE LEDUC

billie-anne.leduc@lavoixdelest.ca

**GRANBY — Lancé au printemps 2018, le projet RÉKEAU de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska a récompensé les initiatives de six entreprises, jeudi à l'hôtel Saint-Christophe.**

« On a créé un outil pour aider les entreprises à réduire leur consommation d'eau et le concours, c'était le lancement de l'outil. On voulait lui donner une bonne visibilité, indique la chargée du projet, Lou Paris. RÉKEAU fait référence au mot RÉSEAU, parce que le but également était de créer un réseau d'entreprises et de partenaires. »

Les entreprises devaient démontrer une volonté de réduire leur consommation d'eau et d'enrayer le plus possible la contamination, à court ou moyen terme.

Marjorie Légaré, au nom de la coopérative Desjardins, a exprimé sa fierté d'avoir contribué au projet à hauteur de 75 000 \$. « Nous voulons militer pour l'environnement, et pour les générations futures. », a-t-elle laissé tomber.

## OUTIL

L'outil RÉKEAU consistait en un questionnaire de 26 questions demandant, par exemple, si l'entreprise avait un coordonnateur de l'environnement, ou encore quelles mesures avaient-ils l'intention de prendre.

« Présentement, les outils que les entreprises ont, c'est des guides très épais avec des listes de solutions, et elles ne se sentent pas concernées spécifiquement par certaines choses, comme par exemple l'installation de toilettes écoresponsables. Le but de ça était donc de vraiment s'en tenir à l'essentiel, à ce qui était applicable pour l'entreprise. Puis, c'était trié selon un laps de temps, par exemple, elles peuvent se dire "oui, c'est faisable l'an prochain" », précise Lou Paris.



Six entreprises sont sorties gagnantes du projet RÉKEAU. Sur la photo: Distributions J. Des-Serres de Granby, représentée par Benjamin Antcil (à gauche), et Teledyne Dalsa Semiconducteur de Bromont, représentée par Moncef Lechekhab. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

## PRIX

Ainsi, deux prix en argent ont été remis aux entreprises Meunerie Saint-Hugues Inc. (200 \$) et GE Aviation de Bromont (600 \$).

« On espère, évidemment, que ces montants serviront encore à réduire la consommation d'eau ! », mentionne M<sup>me</sup> Paris.

De plus, Imprimerie CIC, de Saint-Pie, a gagné une consultation gratuite auprès de Tech-solutions RJ Inc. L'entreprise Teledyne Dalsa Semiconducteur, de Bromont, a quant à elle gagné une consultation gratuite auprès de Écôneau Inc., et Super Décapant - Distributions J. Des-Serres, de Granby, a remporté sa consultation auprès de Avizo Experts-Conseils.

Mentionnons que l'entreprise Norbec Architectural Inc.

a décliné son prix, affirmant qu'elle ne prenait action que pour la cause. Finalement, Les Fermes Burnbrae ont mérité une reconnaissance par la municipalité d'Upton et son maire, Guy Lapointe.

## L'EAU PORTEUSE DE VIE

Couvrant 91 municipalités, 12 MRC, 3 régions administratives et une population de 260 000 personnes, l'OBV de la Yamaska est une table de concertation regroupant les différents intervenants du milieu afin de faire une gestion durable et intégrée de l'eau du bassin versant. L'OBV veut protéger l'eau, « que ce soit pour la baignade, la consommation, la faune la flore », résume M<sup>me</sup> Paris.

« On veut essayer de mobiliser tout le monde, même les petits

canards! On veut s'assurer que la ressource en eau du bassin versant soit accessible et de qualité acceptable pour les utilisateurs. »

Lorsqu'on demande ce qui motive Lou Paris à oeuvrer pour l'organisme, elle insiste sur le côté « sur le terrain ». « C'est très concret. La Yamaska a la réputation d'être la plus polluée du Québec, en terme de son volume d'eau, alors c'est un terrain de jeu où il y a énormément de choses à faire. Sa réputation est assurément la pire. »

Celle qui détient une maîtrise en sciences de l'eau avec une spécialité en écotoxicologie rappelle à quel point « les contaminants dans l'environnement, c'est vraiment d'actualité. On en trouve de plus en plus en terme de quantité, mais également en terme de sortes différentes », souligne-t-elle.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE  
CAPITALES  
MÉDIAS

OBSÉQUIEUX, *adjectif*

**Définition** — D'une politesse et d'un empressement excessifs. *Un employé obséquieux.*

**Cooccurrences** — politesse obséquieuse, ton obséquieux, sourire obséquieux, air obséquieux, attitude obséquieuse.

**Synonymes** — bas, plat, rampant, servile, soumis; [FAMILIER] à-plat-ventriste, fayot, lécheur.

Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgrès

laVoixdel'Est

## NORMANDIN, DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

## À l'Expo agricole pour recruter



**MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**  
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

**SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON —** En cette période de pénurie de main-d'oeuvre, tous les moyens sont bons pour recruter de nouveaux employés. Y compris d'aller courtiser ses futurs travailleurs... à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe.

C'est l'option qu'a retenue l'entreprise spécialisée dans la transformation de métal en feuille Normandin, de Saint-Valérien-de-Milton. Des représentants de la PME se succéderont au kiosque aménagé à ses couleurs à l'intérieur du Centre BMO durant toute la durée de l'Expo, qui a pris son envol jeudi et se terminera le 27 juillet.

« On s'est questionné beaucoup. On a fait des rencontres pour voir comment on pourrait être innovants, différents, comment se faire connaître un peu plus, comment faire connaître notre marque employeur et aller chercher des bassins différents, plutôt que juste d'afficher et attendre que les gens appliquent. C'est là qu'on a eu l'idée d'aller à l'Expo », a lancé la responsable des ressources humaines au sein de l'entreprise de plus de 90 employés, Mariève D'amours.

Cette dernière affirme qu'une quinzaine de postes sont actuellement affichés, en particulier pour les quarts de travail de soir et de fins de semaine. Des opérateurs et des soudeurs sont entre autres recherchés.

Des formations rémunérées sont par ailleurs offertes à l'interne pour certains postes afin de permettre de pallier l'expérience réduite que pourraient avoir certains candidats.

« L'entreprise est en pleine expansion et ça (le manque de main-d'oeuvre) nous bloque un peu. (...) On fait les salons (de l'emploi) comme tout le monde, mais ce n'est plus ce que c'était », déplore Mariève D'amours.

**PAS UN RESTAURANT!**

Normandin fait partie du groupe Mondial, qui compte sept entreprises avec chacune leur expertise. Sa collaboration étroite avec son « entreprise soeur », Métal Bernard de la région de Québec, est entre autres à l'origine du carnet de commandes bien rempli de la PME, dit la responsable des ressources humaines.

En 2016, Normandin comptait 66 employés. Ce nombre a grimpé à 92 en 2019. « Et il nous en manque encore pour continuer à grandir. On voudrait se rendre à 110, 115 pour que notre production soit fonctionnelle sur tous les quarts de travail », laisse tomber Mariève D'amours.

L'entreprise compte ainsi sur sa présence à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe pour se faire voir davantage auprès de l'imposant groupe de festivaliers qui fréquentent le site.

« On espère pouvoir faire des embauches avec ce processus-là. Mais on veut surtout que les gens viennent rencontrer la famille de Normandin et qu'ils nous connaissent pour qu'on ne soit plus mélangé avec les restaurants Normandin », glisse en riant la responsable des ressources humaines.



Des membres de l'équipe de l'entreprise Normandin, de Saint-Valérien-de-Milton, effectuent du recrutement jusqu'à l'Expo de Saint-Hyacinthe. — PHOTO FOURNIE

Selon elle, certains des produits fabriqués par l'entreprise pourront notamment être découverts à son kiosque. Différents jeux et concours seront aussi réalisés au cours de l'événement.

**PAS LES SEULS**

La présence de Normandin à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe et ses objectifs de

recrutement ne sont pas si inusités qu'il n'y paraît, affirme le directeur des communications de l'événement, Gaston Doré.

« Il n'y a pas plein d'entreprises comme ça, mais il y en avait l'an dernier. C'est devenu de plus en plus difficile recruter des gens et quand il y a de la place sur le terrain, on offre l'opportunité aux entreprises,

qui louent leur espace. On a des kiosques de tout type, donc on aide la société aussi », dit M. Doré.

« Les gens trouvent tous les moyens possibles pour chercher des employés. Et c'est une des façons d'en trouver parce qu'il passe 190 000 personnes ici durant l'expo », lance le directeur des communications de l'Expo.

## ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN LIGNE

## Une pratique qui gagne en popularité au Québec

Presse canadienne

**MONTRÉAL —** La plupart des Québécois préfèrent encore faire eux-mêmes leurs achats d'aliments en magasin, mais une étude démontre qu'ils sont de plus en plus nombreux à adopter le commerce en ligne de produits d'alimentation, y compris par abonnement.

Une étude, dont les résultats

viennent d'être dévoilés par le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO), permet d'estimer qu'environ 7 % de la population adulte a réalisé un achat en ligne de produits alimentaires de décembre 2018 à février dernier.

Les acheteurs ont été principalement des adultes âgés de moins de 55 ans, davantage des diplômés universitaires et avec au moins un enfant au foyer.

L'achat en ligne comprend des options déjà connues, comme celle de simplement dresser une commande sur le Web qui sera assemblée par du personnel d'un marché d'alimentation et remise au client lorsqu'il viendra la chercher en magasin ou à un lieu de ramassage.

Il comprend aussi les commandes en ligne sous forme d'abonnements, des paniers appelés prêts à cuisiner. Le CEFRIO a constaté que leur popularité repose surtout sur

les possibilités d'obtenir des produits frais, d'encourager l'économie locale et d'obtenir des produits écoresponsables.

Le CEFRIO a également constaté l'émergence de nouvelles approches commerciales en ligne. Par exemple, des applications qui permettent aux consommateurs de recevoir des rabais significatifs sur des aliments dont la date de péremption approche.

Il existe aussi un marché numérique de vente sans intermédiaire, dans lequel s'inscrivent des producteurs et des transformateurs. Et des entreprises proposent en ligne un service d'abonnement qui offre des fruits et des légumes frais en plus d'une boutique comprenant une gamme de coupes de viande livrées à domicile en moins de 24 heures.

L'étude du CEFRIO a été menée auprès de 1002 personnes.

## SUTTON

# Les derniers jours de l'usine Filtex

CYNTHIA LAFLAMME

cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

**Le paysage du centre-ville de Sutton s'apprête à changer complètement. La démolition de l'ancienne usine Filtex débutera dans la semaine du 5 août. Au terme des travaux de démantèlement, qui devraient prendre tout au plus six semaines, il ne restera plus rien de cette usine de textile qui a longtemps été le plus grand employeur de Sutton.**

Devant les questionnements, les inquiétudes et les protestations des citoyens sur la façon de procéder, le conseil municipal a décidé de tenir une séance d'information, lundi dernier.

Plusieurs personnes impliquées dans la démolition y ont pris part, en commençant par le directeur des travaux publics, Nicolas-Éric Vary, qui a présenté les principaux éléments techniques, ainsi que le chargé de projet chez B. Frégeau et fils, Yves Lachance, et le spécialiste en environnement de HDS Environnement, Bruno Welfringer.

Selon le maire de Sutton, Michel Lafrance, une vingtaine de personnes ont assisté à la séance filmée.

« Avant la séance, avec le conseiller André Forest, j'avais fait du porte-à-porte pour écouter ce que les citoyens avaient à nous dire par rapport à ce projet-là, raconte le maire. On a fait un résumé des préoccupations citoyennes, on a communiqué tout ça à l'entrepreneur, à M. Vary et à notre surveillant de chantier. J'ai l'impression que les gens, parce qu'on était passé chez eux, ont décidé de ne pas venir à la séance d'information. »



L'ancienne usine Filtex disparaîtra très bientôt du paysage de Sutton. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

## TROIS SEMAINES INTENSIVES

B. Frégeau et fils estime à six semaines le temps nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux de démolition, en incluant le transport du béton vers la carrière du chemin du mont Écho, où il sera concassé pour être réutilisé sur les chemins suttonnais, ainsi que la remise en état des lieux, indique Pierre Largy, directeur général de Sutton.

Un expert s'est d'ailleurs déjà assuré des secteurs à décontaminer. Quelques panneaux et recouvrements contenant de l'amiante ont été décelés. Ces éléments

seront retirés, de sorte qu'ils ne représenteront pas de risque pour la santé publique, assurent les deux hommes.

La première semaine servira à retirer les éléments contaminés par l'amiante et certains objets patrimoniaux. De hautes clôtures munies de toiles anti-dispersion pour matières fines seront par ailleurs installées.

Les trois semaines suivantes seront consacrées à la démolition de tous les bâtiments en simultané.

Lors de la dernière semaine, l'entrepreneur va remblayer le terrain

avec de la terre et ensemercer le terrain avec du gazon en attendant la suite.

Les camions lourds ne circuleront pas dans la rue Principale au coeur du centre-ville, a précisé M. Vary. Ils emprunteront plutôt les rues Pine et Western ainsi que la route 139 pour certaines matières et la route 215 pour rejoindre le site du mont Écho.

## PREMIER MANDAT

« On a tous très hâte de voir [le paysage sans la Filtex], commente M. Largy, qui est entré en poste en janvier 2017. C'est un

des premiers dossiers qu'on m'a demandé de régler. La Ville était un peu à couteaux tirés avec l'ancien propriétaire. Il y avait eu des démarches d'expropriation. On a adopté une nouvelle approche pour arriver à une entente à l'amiable entre l'ancien conseil et le propriétaire. Ça a été l'une des dernières démarches de l'ancien conseil. »

Après la démolition, tout un travail de réflexion sera entamé pour déterminer l'avenir du site. La population sera par ailleurs consultée pour créer un projet rassembleur.

## SUTTON EN BREF

### CASERNE INCENDIE

## Une salle de décontamination en construction

Déjà équipée d'une laveuse industrielle destinée à nettoyer et décontaminer les habits de combat de ses pompiers, la caserne incendie de Sutton aura bientôt une pièce mieux équipée qui permettront aux sapeurs de se doucher et de se décontaminer après un feu. « Il y a certaines obligations en santé et sécurité du travail et on a un espace

raisonnable qui nous permet de le faire, indique le directeur général de Sutton, Pierre Largy. Le projet est d'arranger une grande aire de douches. On avait une aire partiellement aménagée pour une douche. Là, ça va être mieux installé. » Les travaux évalués à un peu plus de 3000 \$ sont en cours. La CNESST reconnaît maintenant que sept types de cancers sont possiblement d'origine professionnelle chez les pompiers. Depuis cette reconnaissance, une emphase est mise sur la décontamination des équipements et des vêtements des sapeurs dans les casernes

partout au Québec. La douche permet de minimiser les risques de contamination par la peau et de ramener des contaminants à la maison. CYNTHIA LAFLAMME

### RECONSTRUCTION DU DOMAINE TOMALI-MANIATYN

## Les plans seront bientôt déposés

Six mois après un violent incendie qui a complètement détruit le Domaine Tomali-Maniatyn, le gîte touristique situé à Sutton n'a toujours pas été reconstruit.

Le propriétaire, Tom Bedkowski, doit fournir à la Ville de Sutton des plans du gîte signés par un ingénieur afin de démontrer que le nouveau bâtiment sera conforme aux normes. Un plan de la modification du chemin d'entrée doit aussi être présenté. Le bâtiment, construit au début des années 2000, ne pouvait pas être reconstruit tel quel puisqu'il ne répondait plus aux nouvelles normes. « Quand on perd 50 % de la valeur de la propriété, on reconstruit selon les normes en vigueur, souligne le directeur général de Sutton, Pierre Largy. Les normes ont

évolué pour assurer une plus grande sécurité des gens. On a bon espoir qu'il va être capable de les respecter. » M. Bedkowski souhaite déposer les plans en question à l'hôtel de ville au début de la semaine prochaine. Il demeurera à l'étage d'un bâtiment accessoire, qui se trouve toujours sur le site, le temps de la reconstruction, comme l'a autorisé le conseil municipal au début du mois. La valeur du gîte de la rue Maple, qui s'est envolé en fumée le soir du 15 janvier, était évaluée à 1,5 million de dollars au registre foncier de Sutton.

CYNTHIA LAFLAMME

## AGRESSION D'UNE FILLETTE AU MCDONALD'S

## Un modus operandi similaire

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

L'homme accusé d'avoir agressé sexuellement une fillette de neuf ans dans un restaurant Mcdonald's de Granby, lundi, avait agi de façon presque similaire lors d'une précédente agression, a appris *La Voix de l'Est*.

Christopher Dégarie Giroux, 22 ans, avait plaidé coupable à une accusation de contacts sexuels sur une mineure en mai 2018, à Longueuil.

Le père de la victime a fait irruption dans la salle de bain. M. Dégarie Giroux s'est enfui après une bousculade.

Il avait alors écopé de 90 jours de prison à purger de façon discontinue et d'une inscription pour 10 ans au Registre des délinquants sexuels. Il lui était également interdit de posséder des armes et d'approcher tout mineur à perpétuité.

Or, les circonstances de ce précédent délit ressemblent beaucoup à ce qui s'est produit à Granby.

Selon une source près du dossier, M. Dégarie Giroux avait commis des attouchements sur une mineure de 14 ans que là aussi il ne connaissait pas. L'infraction a toutefois eu lieu dans un immeuble résidentiel plutôt que dans un restaurant.

« Il l'a touchée par-dessus ses

vêtements, et c'a été très bref », indique-t-on.

L'homme aujourd'hui domicilié à Granby — mais présentement détenu — n'a visiblement pas appris de sa sentence.

## BOUSCULADE

Il a été arrêté peu après sa récidive alléguée de lundi dernier. Selon la police de Granby, il a suivi une fillette aux toilettes du restaurant de la rue Denison Est, vers 22 h, avant de l'agresser.

Inquiet de son absence prolongée, le père de la victime a fait irruption dans la salle de bain. M.

Dégarie Giroux s'est enfui après une bousculade.

Il a comparu au palais de justice le lendemain et fait face à des accusations d'agression sexuelle, de contacts sexuels et de non-respect de ses conditions.

Pour le ministère public, M<sup>e</sup> Valérie Simard-Cro-

teau s'est opposée à sa remise en liberté compte tenu de son passé et de la nature des accusations.

M<sup>e</sup> Mireille Leblanc, à la défense, a demandé à ce que son client subisse une évaluation psychiatrique sur sa capacité à comprendre le processus judiciaire. Entre-temps, il lui est interdit de communiquer avec la victime ou ses proches.

M. Dégarie Giroux souffrirait d'une déficience intellectuelle et consommerait des drogues. Par le passé, il a aussi été trouvé coupable de vol qualifié et d'entrave au travail des policiers.

La cause a été reportée au 22 juillet.



Les circonstances de l'agression survenue lundi ressemblent beaucoup au précédent crime de Christopher Dégarie Giroux. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

## ACCIDENT DE LA ROUTE MORTEL

## Un procès en 2020 pour Cathy Lemieux

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSaire — Ce n'est pas avant 2020 que la responsable alléguée d'un accident de la route mortel survenu en octobre 2017, à Saint-Césaire, subira son procès.

Les parties ont fixé en mai prochain l'audience visant à déterminer si Cathy Lemieux, une femme de 49 ans de Longueuil, est coupable d'avoir causé la mort du Granbyen Francis Wadieh Badir.

M<sup>me</sup> Lemieux fait face à une accusation de conduite avec les facultés

affaiblies causant la mort, un crime dont la peine maximale est la prison à perpétuité. Elle n'a pas d'antécédent judiciaire.

Le soir de l'accident, elle circulait en direction ouest sur l'autoroute 10 lorsque sa voiture a quitté la route et embouti la glissière de sécurité — aussi appelée garde-fou — en bordure du terre-plein central, à proximité du kilomètre 51.

Une partie de la glissière a été projetée dans la voie inverse, où roulait la victime. M. Wadieh Badir, qui était agent de service correctionnel à la prison de Cowansville, a heurté le débris, perdu le contrôle et s'est

retrouvé dans la voie inverse.

Il est alors entré en collision avec une autre voiture. L'homme de 43 ans n'a pas survécu à l'impact; l'autre conducteur a subi des blessures mineures.

## CAUTION

À la suite de sa comparution, M<sup>me</sup> Lemieux avait été relâchée moyennant une caution de 2000 \$, et a plaidé non-coupable. La poursuite est représentée par M<sup>e</sup> Sabrina Labrie, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales de Saint-Hyacinthe, et la défense est assurée par M<sup>e</sup> Valérie Riendeau.



La victime, Francis Wadieh Badir.



Cathy Lemieux fait face à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort. — PHOTOS

TIRÉES D'INTERNET

## RÉSIDENCES TOURISTIQUES À STUKELY-SUD

# Un registre demandé par les citoyens

**MARIE-ÈVE MARTEL**  
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

**STUKELY-SUD — Sans surprise, une demande pour tenir un registre réclamant un référendum sur les changements de zonage permettant l'implantation de résidences et de gîtes touristiques à Stukely-Sud a été enregistrée à la mairie de la municipalité. Les citoyens interpellés par la question avaient jusqu'à mercredi pour signifier leur intention.**

Ce faisant, le conseil municipal devra se prononcer sur la tenue d'un registre ou abandonner son projet de modifier le règlement de zonage, indique la directrice générale de Stukely-Sud, Louise Tremblay. Les élus devraient trancher lors de la séance du 12 août prochain.

Si le conseil va de l'avant avec la tenue du registre, M<sup>me</sup> Tremblay disposera d'un délai de 45 jours pour mettre le processus en branle, explique-t-elle.

Rappelons que le conseil municipal a déposé, en juin dernier, un projet de règlement visant à ajouter les usages « gîte touristique » et « résidence de tourisme » dans la zone RUR-4, à la demande de l'entreprise Domaine Les Marquis, qui possède deux chalets locatifs sur la rue Sabrina. La compagnie avait auparavant essuyé plusieurs refus pour régulariser sa situation en raison des nombreuses plaintes formulées par le voisinage.

La demande a fait rugir les résidents du secteur, qui s'estiment lésés par le bruit et les inconvenients causés par les locataires, les fins de semaine. Ceux-ci avaient déjà fait parvenir une pétition à la mairie pour lui demander de sévir contre les actionnaires de l'entreprise, qui opéraient dans l'illégalité étant donné que le zonage ne permettait pas cet usage.

L'assemblée publique de consultation sur le sujet avait d'ailleurs donné lieu à des échanges houleux.



Le conseil municipal a déposé, en juin dernier, un projet de règlement visant à ajouter les usages « gîte touristique » et « résidence de tourisme » dans la zone RUR-4, à la demande de l'entreprise Domaine Les Marquis, qui possède deux chalets locatifs sur la rue Sabrina. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

## Deux frères volent dans plusieurs Walmart

**RENÉ-CHARLES QUIRION**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Deux frères de la région de Montréal qui avaient développé un stratagème pour voler les magasins Walmart analysent la possibilité de plaider coupable aux multiples accusations de fraude déposées contre eux.**

Luc et Stéphane Poliquin, âgés de 50 et 48 ans, détermineront le 13 septembre s'ils reconnaissent les fraudes de plus de 5000 \$ commises entre le janvier 2017 et avril 2018.

C'est la vigilance d'une gérante du Walmart de Magog qui a permis de mettre fin au manège des frères Poliquin. Ces derniers opéraient en duo en se rendant dans le commerce. Ils achetaient légalement divers objets allant des déshumidificateurs aux vêtements, en passant par des aspirateurs, des appareils de cuisine ou électroniques.

Une fois la commande placée dans leur véhicule, ils retournaient dans le magasin pour en prendre une autre semblable. Interceptés par la sécurité à la sortie, ils présentaient la facture de l'article acquis légalement.

Ils se faisaient par la suite rembourser ces articles, à environ

115 % de la valeur, soit le prix d'acquisition plus les taxes.

Le stratagème a été répété à de multiples reprises pour un montant atteignant plus de 12 000 \$.

### UNE TOURNÉE DES WALMART

Ils ont fait une tournée des Walmart passant par Magog, Sherbrooke, Granby, Drummondville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Bruno, Laval, Saint-Jérôme, Lachute, Beauport, Joliette, Trois-Rivières, Sainte-Foy, Lévis et même Ottawa et Markham en Ontario pour ne nommer que ces localités.

« C'est une fraude qui a été répétée dans plusieurs magasins Walmart à travers le Québec. L'enquêteur viendra témoigner du fonctionnement du stratagème », a expliqué au tribunal, jeudi, la procureure aux poursuites criminelles M<sup>e</sup> Laïla Belgharras.

Cette dernière fera une offre de peine aux accusés au cours des prochaines semaines.

« Au retour du dossier, nous allons annoncer si nous avons une suggestion commune de peine à présenter. Si ce n'est pas le cas, je vais faire des représentations », explique l'avocate de la défense M<sup>e</sup> Stéphanie Marcoux.



C'est la vigilance d'une gérante du Walmart de Magog qui a permis d'épingler les suspects. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

C'est à la suite de communications entre les diverses succursales Walmart du Québec et la

comparaison des caméras de surveillance que la preuve contre Luc et Stéphane Poliquin a été établie.

Les accusations contre les deux frères avaient été autorisées en novembre 2018.

## RÉDUCTION DES ACCIDENTS AVEC DES ANIMAUX SUR L'AUTOROUTE 10

# Un nouveau pan du projet se met en branle



**JEAN-FRANÇOIS GUILLET**  
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

**BROMONT —** Alors que les collisions de véhicules avec des bêtes sauvages se multiplient en Estrie, Corridor appalachien a lancé un vaste projet pour faciliter les passages fauniques dans certains secteurs critiques de l'autoroute 10, notamment entre Bromont et Magog.

Une première étude a été réalisée l'an dernier pour connaître les coûts des accidents avec la « grande faune » : chevreuils, orignaux et ours, entre autres. Un groupe investigate maintenant à propos des collisions avec des animaux de petite et moyenne taille afin d'avoir un portrait global.

Cette portion du projet d'ensemble, baptisé Corridors, s'échelonne sur deux ans. Trois étudiantes en biologie à l'Université Concordia, Sabrina Mruzec, Steffy Velosa et Anna Krupa, silloneront durant quatre mois, matin et soir à basse vitesse, les abords de l'autoroute des Cantons-de-l'Est, dans des secteurs ciblés dans le cadre de la première phase de l'initiative.

« Une personne conduit et les deux autres regardent pour détecter des carcasses d'animaux. Des renards, des ratsons laveurs, des coyotes ou des lynx par exemple. Si elles en trouvent, elles s'arrêtent, notent l'espèce et marquent l'endroit sur un point GPS », a résumé la directrice générale de Corridor appalachien, Mélanie Lelièvre.

Il y a six ans, l'organisation a approché le ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de lancer le premier jalon du projet,

mené également en partenariat avec les ministères de la Faune, de l'Environnement ainsi que les universités Concordia et Sherbrooke.

Il s'agissait dans un premier temps d'identifier les principaux tracés naturels et les zones de collisions de part et d'autre de l'autoroute 10, qui « constitue une grande barrière aux déplacements fauniques sur le territoire », a mentionné Mélanie Lelièvre.

Les données colligées ont permis d'établir quatre secteurs prioritaires, situés entre les km 74 et 121. La première portion (zone A) est celle entre les monts Brome et Shefford, à proximité de Bromont. Le second (B) est situé entre Stukely-Sud et Saint-Étienne-de-Bolton. Le troisième (C) est le secteur d'Eastman. Le dernier (D) est près de Magog, entre les monts Orford et Chagnon.

L'étude en cours sur les collisions avec la « petite et moyenne » faune se déroulera dans les zones A, B et D.

## BUDGET

Le nouveau pan du projet Corridors devait être lancé l'an dernier. Or, faute de subvention, l'initiative, dont les coûts sont estimés à 220 000 \$, a été mise sur la glace.

« On est toujours en attente d'une réponse pour du financement du ministère des MTQ. Ça devrait se préciser en août. Comme on a reçu tout récemment une partie de l'argent qui provient de la Fondation de la Faune, on a

pu amorcer le projet », a fait valoir M<sup>me</sup> Lelièvre.

Notons que Corridor appalachien doit aussi contribuer financièrement à l'initiative. De son côté, l'Université Concordia accorde plus de 60 000 \$, principalement « en temps et en prêt de matériel. »

## RECOMMANDATIONS

Du projet Corridors doit émerger une série de recommandations d'aménagements et d'actions à poser pour faciliter les passages fauniques aux abords de l'autoroute.

La construction de nouveaux ponceaux spécifiques à chaque espèce animale, traversant l'artère routière, figure parmi la panoplie d'options possibles. L'installation de clôtures pour « canaliser » les bêtes dans un secteur précis en est une autre.

Selon Mélanie Lelièvre, ces aménagements devront toutefois être réalisés en même temps que des travaux sur les infrastructures routières. De telles réflexions ne sont pas au calendrier à court terme, a indiqué la DG de Corridor appalachien.

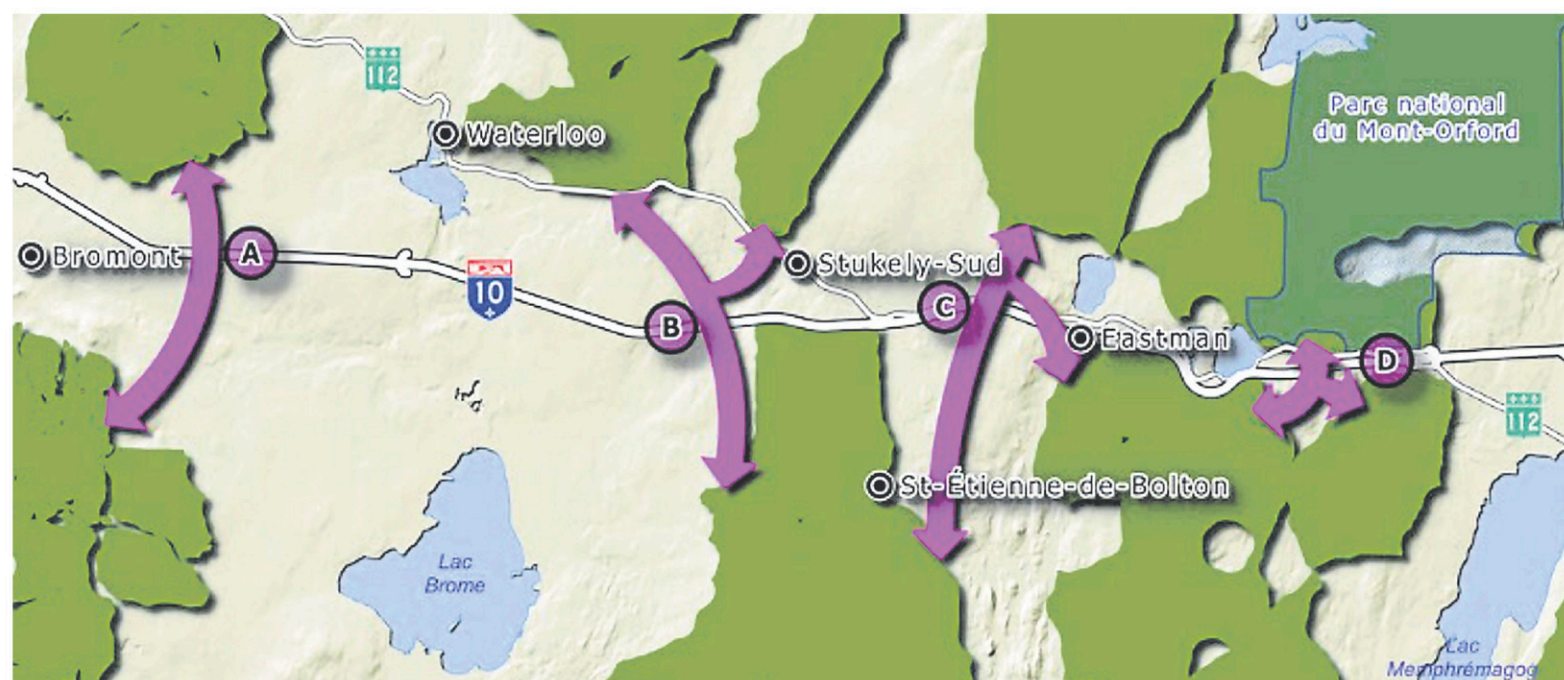
« Il y a de l'ouverture [du MTQ] pour prendre en compte nos recommandations. Sur un horizon de trois à quatre ans, c'est possible qu'il y ait des travaux approuvés [sur l'A10], et que dans une des zones prioritaires, il y ait un plan avec des passages fauniques et des clôtures. »



Trois étudiantes en biologie, Sabrina Mruzec, Steffy Velosa et Anna Krupa, mènent l'investigation sur les collisions avec les animaux de petite et moyenne taille en bordure de l'autoroute 10. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU



« Une personne conduit et les deux autres regardent pour détecter des carcasses d'animaux (...) Si elles en trouvent, elles s'arrêtent, notent l'espèce et marquent l'endroit sur un point GPS », a résumé la directrice générale de Corridor appalachien, Mélanie Lelièvre. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU



On voit ici les quatre zones prioritaires (A,B,C,D) ciblées le long de l'autoroute 10 pour le projet Corridors. — IMAGE FOURNIE PAR CORRIDOR APPALACHIEN

**SUR LE WEB**  
SUIVEZ-NOUS SUR  
lavoixdelest.ca

facebook.com/  
lavoixdelest

@lavoixdelest

# opinions

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE

Directeur général CHRISTIAN MALO

Rédacteur en chef MARC GENDRON

## Un marché public pour tous

**SYLVAIN CHARLEBOIS**

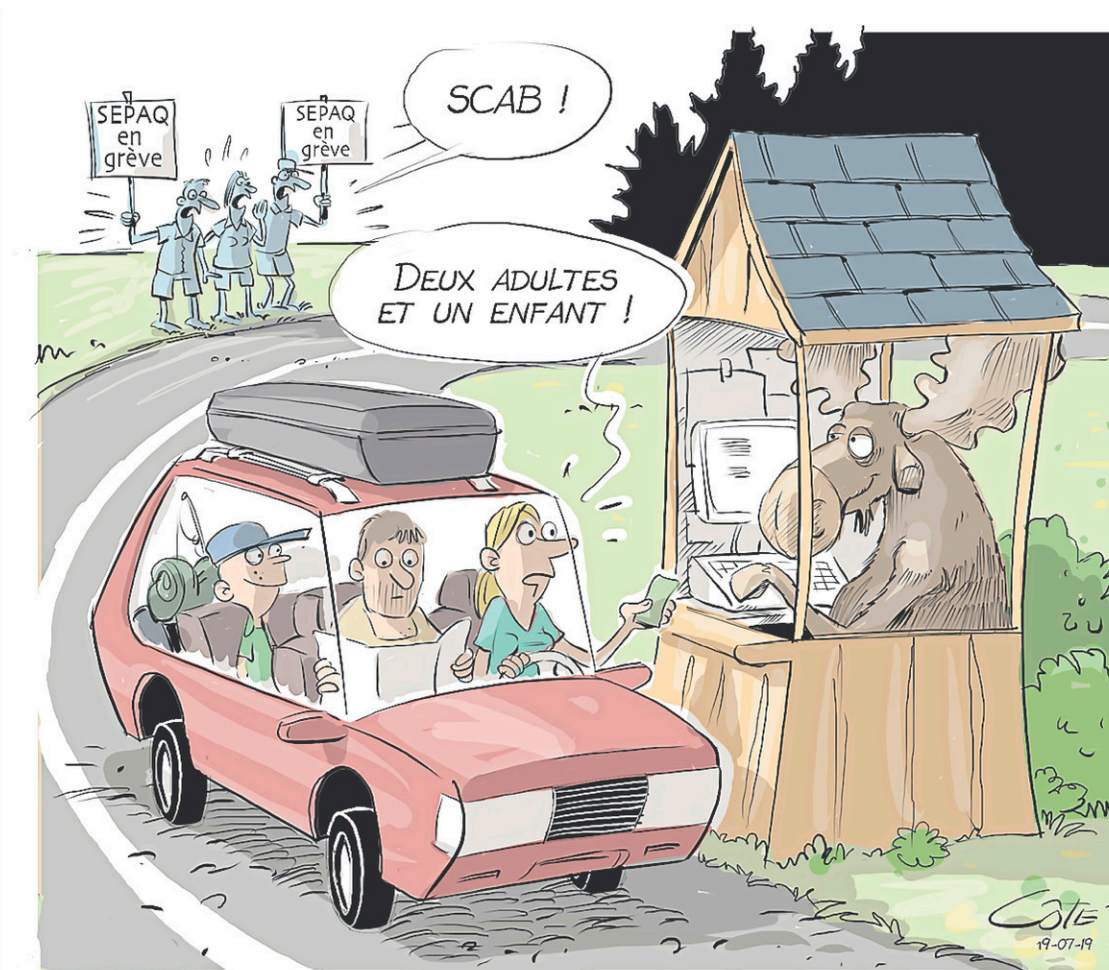
COMMENTAIRE  
opinions@lavoixdelest.ca



**A**vec le beau temps, les gens envahissent les marchés publics au plus grand plaisir des marchands qui réalisent des affaires d'or. Les ventes annuelles de l'ensemble des marchés publics au Canada frôlent les 1,5 milliard de dollars. Ce montant ne représente tout de même qu'un maigre 1,2 % des ventes totales de produits alimentaires au détail au pays, mais ce montant ne cesse d'augmenter. Il existe maintenant plus de 500 marchés publics d'envergure au Canada. Musique, chefs professionnels et spectacles culinaires nous en mettent plein la vue et tout le monde se sent au cœur de la fête lors d'une visite au marché. Certains nouveaux marchés comme celui d'Edmonton et celui du vieux Québec sont de véritables cathédrales de l'alimentation et épatent tous les visiteurs. Un nombre grandissant de marchés publics offrent de plus en plus l'accès aux personnes à mobilité réduite. Même si les marchés publics ont la cote ces jours-ci, plusieurs savent qu'une simple seule visite au marché peut sérieusement compromettre un budget alimentaire.

Entre les années 1800 et 1915, les Européens qui ont immigré dans les premières colonies du « nouveau monde » au Canada ont transporté avec eux leur conception du souk. Ces foires constituant à cette époque des lieux d'échange principalement pour les paysans. Avec le temps, la modernisation du style de vie et l'industrialisation de l'agriculture, les gens ont cessé de dépendre de ce type de marchés publics pour se tourner vers les supermarchés. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que ces lieux d'exposition pour commerçants ambulants regagnent en popularité.

Les gens visitent les marchés publics pour toutes sortes de raisons. Ils veulent d'abord une expérience unique et transiger directement avec les producteurs ou du moins avec des gens passionnés. Certains veulent simplement vivre une expérience qui diffère d'une visite dans un magasin qui manque parfois de personnalité. Ces foires alimentaires représentent un lieu privilégié pour célébrer ce que l'alimentation a de meilleur à nous offrir et les consommateurs veulent acheter des produits locaux, bien de



chez nous. Immanquablement, il y a eu quelques cas de fraudes alimentaires récemment rapportés en Ontario et ailleurs tandis que certains marchands offraient des produits locaux qui n'en étaient pas. Pour pallier cette situation, plusieurs marchés exigent des certificats d'authenticité de ses marchands afin de garantir la provenance des aliments et rassurer une clientèle prête à déboursier plus pour leur nourriture. Quelques problèmes subsistent ici et là, mais de manière générale ils disparaissent à petit feu. Lorsque des gens sont prêts à payer plus, la mise en place de divers mécanismes devient essentielle.

Un morceau de ceci, deux morceaux de cela, et la facture peut grimper rapidement. En faisant attention, on peut toujours faire quelques aubaines, mais la tendance est bien connue... Une visite au marché public coûte cher, très cher. Plusieurs produits sont dispendieux, même hors de prix pour plusieurs. La nature exclusive d'une visite au marché dérange et certains se demandent si un marché public peut devenir une option viable pour un plus grand nombre de

consommateurs.

Certaines provinces tentent de le faire. Tout récemment en Nouvelle-Écosse, une monnaie a été créée afin de permettre à certaines familles de bénéficier des marchés publics de façon régulière. Quelques marchés collaboreront avec certaines organisations partenaires pour émettre des *food bucks*, une monnaie alternative anonyme à utiliser chez certains marchands participants. Ce projet pilote s'appuie sur un programme réussi en Colombie-Britannique qui fonctionne déjà depuis quelques années. Certes, un concept intéressant qui permettra à plusieurs familles de profiter des marchés sans se ruiner. Peut-être qu'un jour le Québec emboîtera le pas, qui sait?

Malgré beaucoup d'efforts pour permettre une meilleure accessibilité aux marchés publics, la concurrence s'éleve. À partir du 15 juillet, une nouvelle application permettra à l'ensemble des Canadiens, sauf les résidents du Québec, de commander en ligne et de se faire livrer des produits frais d'un agriculteur. L'application *Mrs Grocery*, permet à n'importe qui de recevoir des produits frais de la ferme à

domicile. Certains agriculteurs qui considèrent les frais d'exposition trop élevés pour un étal au souk optent pour des applications comme *Mrs. Grocery*. Le consommateur quant à lui, doit payer des frais de 10 \$ pour un produit provenant d'un fournisseur et 5 \$ pour tout produit provenant de chaque fournisseur supplémentaire. C'est un peu d'argent, mais pour les personnes à mobilité réduite, ce service aura son lot d'avantages.

Même si la concurrence virtuelle se fait de moins en moins discrète, il n'en demeure pas moins que les marchés publics jouissent d'un bel avenir, surtout en été. Mais permettre à ces lieux de devenir plus inclusif pour les familles et citoyens moins fortunés doit demeurer au cœur des préoccupations. Après tout, à l'origine, nos marchés publics étaient au service de tous.

*L'auteur, originaire de Farnham, est directeur du Laboratoire des sciences analytiques agroalimentaires et professeur en distribution et politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie*



Le marché public de Granby. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

**HARCÈLEMENT SEXUEL**

# 900 M \$ pour régler des actions collectives contre l'armée

La Presse canadienne

**OTTAWA** — Le gouvernement fédéral déboursera 900 millions \$ pour régler de multiples actions collectives déposées au nom de victimes de harcèlement sexuel, de discrimination fondée sur le sexe et d'agressions sexuelles au sein de l'armée.

Le règlement prévoit 800 millions \$ en compensations pour les membres des Forces armées canadiennes et 100 millions \$ en indemnités pour un autre groupe d'employés du ministère de la Défense nationale.

Au cours des dernières années, les participants à plusieurs recours judiciaires pour des gestes similaires et des problèmes systémiques dans l'armée ont accepté de coopérer dans leurs poursuites contre Ottawa.

Par exemple, trois anciens militaires avaient intenté des pour-

dit reconnaître avoir l'obligation « d'offrir un milieu de travail sécuritaire aux femmes et aux hommes des Forces armées canadiennes ». « Nous souhaitons que le règlement permette aux victimes et aux survivants d'agression sexuelle, de harcèlement et de discrimination de tourner la page, de guérir et de sentir que leurs expériences sont reconnues », ont-ils déclaré.

Le gouvernement fédéral avait d'abord cherché à se défendre devant les tribunaux — il avait même déposé, en décembre 2017, des documents dans le but de faire annuler les procédures. Mais après avoir été la cible de critiques, Ottawa a finalement décidé au début de 2018 d'entreprendre des négociations afin de régler à l'amiable.

**PROGRAMMES**

Dans le règlement annoncé jeudi, le gouvernement promet également un examen externe des programmes existants de lutte contre le harcèlement et une révision de la manière dont il traite les prestations d'invalidité pour les victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement.

Chaque personne inscrite dans les actions collectives recevra une indemnisation allant de 5000 \$ à 55 000 \$.

Selon un communiqué publié jeudi par la firme Deloitte, les membres du groupe qui « ont subi un préjudice exceptionnel et ceux qui se sont déjà vu refuser des prestations d'Anciens Combattants Canada à l'égard de ce préjudice et dont la demande de réexamen a également été refusée peuvent être admissibles à des montants pouvant atteindre 155 000 \$ ».

L'avocat Garth Myers, qui faisait partie de l'équipe juridique représentant les plaignants, a qualifié la journée de jeudi « d'historique ».

Par ailleurs, le règlement prévoit aussi possibilité de participer à un programme de démarches réparatrices et plusieurs autres mesures visant à lutter contre l'Inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

Deloitte a aussi annoncé que la Cour fédérale tiendra des audiences les 19 et 20 septembre à Ottawa « pour décider si le règlement proposé est juste, raisonnable et dans le meilleur intérêt des membres du groupe ».



Chaque personne inscrite dans les actions collectives recevra une indemnisation allant de 5000 \$ à 55 000 \$. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le règlement prévoit 800 millions \$ en compensations pour les membres des Forces armées canadiennes et 100 millions \$ en indemnités pour un autre groupe d'employés du ministère de la Défense nationale

suites reprochant aux Forces armées « d'être empoisonnées par une culture de discrimination et de sexualisation » qui encourage l'inconduite sexuelle dans ses rangs.

Dans un communiqué publié jeudi, la sous-ministre à la Défense nationale, Jody Thomas, et le chef de l'État-Major, le général Jonathan Vance, ont

**VENTE POUR CÉLÉBRER**

**GERVAIS**

**54 ANS**

**DEPUIS 1965**

**DU 18 JUIN AU 27 JUILLET**

**RABAIS DE 20% À 40%\***

159, RUE PRINCIPALE, GRANBY 450 372-2780  
BIJOUTERIEGERVAIS.CA

\*Détails en magasin



**Vous avez des infos?**

Écrivez-nous à [redaction@lavoixdelest.ca](mailto:redaction@lavoixdelest.ca)



**CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY**

66, rue Court, bureau 214, Granby  
450 991-4117

[www.CliniquePodiatriqueGranby.ca](http://www.CliniquePodiatriqueGranby.ca)

**Voyez votre podiatre de confiance!**

**L'été est là!**

*Blessures sportives, verrues plantaires, ongle épais ou douloureux?*

**Votre podiatre peut aider vos pieds**

Couvert par la majorité des régimes d'assurance privés. Aucune référence médicale nécessaire.

**D<sup>re</sup> Geneviève Payette, podiatre**  
Membre de l'Ordre des podiatres du Québec



# politique

## Le Manitoba veut recruter des employés québécois inquiets

**WINNIPEG** — Le gouvernement du Manitoba veut recruter des employés du secteur public québécois préoccupés par la Loi sur la laïcité de l'État, qui interdit les signes religieux dans l'exercice de certaines fonctions.

Alors même que la Cour supérieure du Québec rejetait, jeudi, la requête de groupes de défense des libertés civiles et religieuses, qui réclamaient la suspension de la loi, le premier ministre Brian Pallister indiquait que le Manitoba avait besoin de fonctionnaires bilingues.

M. Pallister a promis de s'adresser aux employés de l'État québécois pour les assurer que sa province n'avait pas, elle, de «police du vêtement». Il a indiqué que des lettres seraient bientôt envoyées aux associations professionnelles du Québec ainsi qu'aux cégeps et autres institutions d'enseignement afin de recruter des Québécois.

Le premier ministre Pallister, qui cherche à se faire réélire au Manitoba le

10 septembre, avait déjà affirmé son opposition à la loi québécoise lors de la rencontre estivale des premiers ministres des provinces et territoires, le 11 juillet. Le premier ministre François Legault a rappelé au Conseil de la fédération que la loi est appuyée par une majorité de Québécois et que son parti respectait une promesse électorale.

En avril, le maire d'Edmundston, Cyrille Simard, invitait dans sa municipalité du

nord-ouest du Nouveau-Brunswick les Québécois «qui pourraient rencontrer des obstacles» dans certaines catégories d'emplois. Alex LeBlanc, directeur général du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, rappelait alors que le Nouveau-Brunswick vivait notamment une pénurie d'enseignants francophones et bilingues qualifiés, et que de nombreux Québécois pourraient pourvoir ces postes.

LA PRESSE CANADIENNE

### LOI SUR LA LAÏCITÉ

# Première victoire pour Québec

STÉPHANIE MARIN  
La Presse canadienne

**MONTREAL** — Un juge de la Cour supérieure a rejeté, jeudi, la demande de groupes de défense des libertés civiles et religieuses qui réclamaient la suspension de la Loi sur la laïcité de l'État.

Le juge Michel Yergeau a tranché que la loi continuerait de s'appliquer jusqu'à ce qu'un tribunal se prononce sur le fond de l'affaire. Car leur but ultime est de faire invalider cette mesure législative, qui a été connue avant son adoption sous le nom de projet de loi 21.

La Loi sur la laïcité de l'État, adoptée en juin à l'Assemblée nationale, interdit aux employés de l'État en position d'autorité coercitive, comme les juges, les policiers et les gardiens de prison, de porter des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions. Cette interdiction s'étend aussi aux enseignants du réseau public.

Le Conseil national des musulmans canadiens, l'Association canadienne des libertés civiles et Ichrak Nourel Hak, une étudiante en enseignement qui porte le hijab, souhaitent obtenir un sursis judiciaire immédiat des articles de la loi qui interdisent aux employés du secteur public de porter des symboles religieux au travail, mais aussi qui obligent les gens à donner ou à recevoir des services publics à visage découvert.

Ils avaient fait valoir que la loi causait des torts sérieux et immédiats aux minorités religieuses et que son application devrait être suspendue pour la durée de la contestation judiciaire, qui vise à faire déclarer la loi inopérante. Ils plaident que cette mesure



Des manifestantes contre la Loi sur la laïcité le 17 juin dernier à Montréal. Le Conseil national des musulmans canadiens et l'Association canadienne des libertés civiles s'inquiètent des torts de la loi envers les minorités religieuses. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

législative est contraire à la Constitution canadienne.

#### DÉBATTRE AVANT DE TRANCHER

Dans sa décision rendue jeudi, le juge Yergeau a toutefois estimé que les demandeurs n'avaient pas démontré que la loi causait un préjudice qui justifierait une telle suspension.

L'État est présumé avoir adopté cette loi — comme toute autre — dans l'intérêt public, a-t-il rappelé.

«La mettre en échec au nom d'intérêts individuels, si noble soit l'intention derrière la démarche, demande d'être tranchée au mérite et non pas de façon préliminaire», écrit-il dans son jugement de 32 pages.

«Prétendre le faire à l'étape d'une demande de sursis exige de renverser la présomption et de démontrer que l'intérêt collectif serait mieux servi en suspendant l'application de certaines dispositions de la Loi plutôt qu'en laissant le choix des élus opérer».

Et puis, analysant les différents témoignages de personnes qui sont venues expliquer en Cour comment cette loi va les affecter, le juge conclut que «nombre d'entre elles sont purement hypothétiques et souvent spéculatives», ce qui fait que les demanderesse n'ont pas démontré, comme il leur revenait de le faire, de dommages sérieux ou irréparables à l'étape de la

demande d'injonction interlocutoire provisoire.

Par exemple, Ichrak Nourel Hak dit aujourd'hui ressentir «le poids du regard méprisant de certains et leur agressivité à son égard à cause du voile qu'elle arbore». Selon elle, la Loi a pour effet de légitimer ce genre de comportement discriminatoire et choquant.

À cela, le magistrat rétorque que sa position, quoique sans doute sincère, demeure largement théorique et «porte plus sur la sagesse de la Loi que sur ses effets sur sa future carrière».

Toute loi qui vise à brider un débat de société entraîne nécessairement dans son sillage son lot de contraintes nouvelles et

«Mettre [la loi] en échec au nom d'intérêts individuels, si noble soit l'intention derrière la démarche, demande d'être tranchée au mérite et non pas de façon préliminaire»

— Le juge Michel Yergeau

d'insatisfaction, souligne le juge, qui est d'avis qu'il n'a pas à cette étape à évaluer l'efficacité des mesures prises par la législature.

#### QU'UN DÉBUT

Mais ce n'est pas la fin pour cette contestation de loi. Les demanderesse auront l'occasion de présenter leurs arguments en détail lors d'un procès.

Le gouvernement caquiste était ravi du dénouement de cette première étape.

«Nous sommes satisfaits de la décision rendue par la Cour supérieure aujourd'hui. Celle-ci fait en sorte que la Loi sur la laïcité de l'État continuera de s'appliquer», a fait savoir par courriel le cabinet du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Simon Jolin-Barrette.

«Le gouvernement du Québec est déterminé à défendre la légitimité de cette loi afin qu'elle continue d'avoir pleinement effet. Une majorité significative et représentative de Québécois appuie cette loi, qui met fin à un débat qui perdure au Québec depuis plus de 11 ans», a-t-il poursuivi.

# VIH Le projet CanCURE obtient une subvention de 6 M\$

**JEAN-BENOIT LEGAULT**  
La Presse canadienne

**MONTREAL** — Le Consortium canadien de recherche sur la guérison du VIH (CanCURE) a obtenu une subvention de 6 millions \$ des Instituts de recherche en santé du Canada, a appris en primeur *La Presse canadienne*.

Cet appui financier permettra à CanCURE de poursuivre ses activités jusqu'en 2024. Le Consortium regroupe 19 collaborateurs, dont la moitié sont installés au Québec, et vise à contrer les principaux obstacles à la guérison du VIH en mettant à profit la synergie entre chercheurs en laboratoire et en clinique, ainsi que les communautés de personnes qui vivent avec le VIH.

« Il faut bien comprendre qu'on parlait de rien du tout (il y a cinq ans), a expliqué le directeur du projet, le docteur Éric Cohen. C'était vraiment de développer l'infrastructure clinique dont on aurait besoin si demain matin il y avait quelque chose qui fonctionnait (...) (pour) faire le suivi clinique de ces expérimentations de guérison. »

Le docteur Cohen est le directeur de l'unité de recherche en rétrovirologie humaine de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Les travaux de CanCURE visent à trouver de nouvelles approches qui permettraient une rémission du VIH chez les personnes infectées sans qu'elles aient besoin de thérapie antirétrovirale.

Les chercheurs souhaitent notamment comprendre comment, malgré cette thérapie, le VIH parvient à demeurer sous une forme



Le directeur du projet, le docteur Éric Cohen — PHOTO COURTOISIE IRCM

silencieuse au sein de certaines cellules, que l'on appelle « réservoirs ».

Le premier volet du programme a déjà permis aux chercheurs d'élaborer des méthodologies pour identifier et mesurer les réservoirs du VIH avec plus de précision. Ils ont également mis au point des approches pour éliminer ou contrôler ces réservoirs.

## PHASE 2.0

La phase 2.0 du projet portera entre autres sur la cartographie des réservoirs de VIH dans le corps humain.

« On veut d'abord comprendre où tous ces réservoirs se situent chez un individu qui est infecté, a dit le docteur Cohen. Ce qu'on connaît actuellement ce sont surtout les réservoirs auxquels on peut avoir accès, comme dans le sang, des tissus qu'on peut prélever, mais on sait que le virus se retrouve un peu partout chez des individus infectés. Un des projets de l'équipe est de (...) savoir où tous ces réservoirs se situent pour pouvoir mieux les (...)

éliminer. »

Si on veut réduire ou éliminer ces réservoirs, explique-t-il, on doit être en mesure de les mesurer, autrement il sera impossible d'évaluer l'efficacité d'une intervention.

Les chercheurs tenteront aussi de comprendre comment les interactions entre cellules immunitaires favorisent la formation de certains réservoirs et influencent ainsi la persistance et la présence du virus malgré les traitements. Ils s'intéresseront notamment à des cellules immunitaires appelées macrophages.

Leurs travaux des cinq prochaines années s'articuleront autour de trois grands axes : examiner la possibilité de rendre le virus visible au système immunitaire dans les cellules où il se cache ; étudier des macrophages spéciaux ayant une longue durée de vie et une capacité de renouvellement où le virus se terre ; et faire progresser les approches développées pendant la première phase afin d'éventuellement procéder à des études cliniques chez l'humain.

**DEVIENS...  
CUISINIER / CHEF**

ON A UNE PLACE POUR TOI!

**CAMPUS**  
BROME-MISSISSUOI  
Éducation des adultes et Formation professionnelle / Adult Education and Vocational Training

180, Adélarde-Godbout  
Cowansville QC J2K 3X9  
450 263-7901 | CBMFP.CA/FR

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

TOURNÉE VERS L'AVENIR DEPUIS 1924

JEAN CARON PROPRIÉTAIRE

**puits CHARLES caron**

568. DESJARDINS.GRANBY

♦ PUIITS ARTÉSIENS   ♦ ANALYSE D'EAU  
♦ POMPES À EAU   ♦ HYDROFRACTURATION  
♦ TRAITEMENT D'EAU

**450 378.2919**

ESTIMATION GRATUITE

**puits caron, com**

**Vos animaux...**

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE de Bromont

450 534.5443 • 395, chemin de Gaspé, Bromont  
www.cliniqueveterinairebromont.com

- Ouvert 6 jours
- Médecine, chirurgie, dentisterie canine et féline

Dre Alexandra Rivard, DMV, IPSAV, MBA  
Plus de 20 années d'expérience, accompagnée de son chat Garfield

*... notre passion!*

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE de Waterloo

450.539.3366  
4900 Foster, bureau 100, Waterloo

Depuis le 25 juin dernier,  
**NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS** au  
4900, rue Foster, bureau 100, Waterloo

# Vers un premier week-end record

À peine une dizaine de billets à vendre pour que l'Amphithéâtre Cogeco affiche complet pour les quatre premières représentations de *Joyeux Calvaire*

**PAULE VERMOT-DESROCHES**  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — La frénésie entourant la première du spectacle *Joyeux Calvaire* du Cirque du Soleil à l'Amphithéâtre Cogeco aura visiblement eu son effet aux guichets. Avec à peine une dizaine de billets encore à vendre pour les représentations de jeudi et vendredi soirs et une représentation affichant complet samedi, l'Amphithéâtre Cogeco connaîtra, cette année, son meilleur départ à vie pour un premier week-end du Cirque du Soleil.**

C'est du moins ce qu'a pu constater l'équipe de l'Amphithéâtre Cogeco, au lendemain de cette première très courue. Le directeur général, Steve Dubé, se disait confiant de voir les quelques billets restants s'envoler à la porte jeudi et vendredi.

« Ils restent une dizaine de billets par-ci par-là. Il y a toujours des gens qui se présentent à la porte et qui achètent, même s'ils ne sont pas assis ensemble. Nous avons affiché complet mercredi, et ce sera aussi complet samedi. Si ça se passe ainsi, il y a de bonnes chances pour qu'on affiche un taux de vente de 100 % pour le premier week-end. Ce serait du jamais-vu », constate Steve Dubé.

Et alors que les techniciens s'affairaient jeudi à démonter les

équipements qui ont servi à tenir le tapis rouge, l'équipe n'a pas eu beaucoup de temps pour célébrer le succès connu, trop occupés à préparer la venue des spectateurs pour la seconde soirée de spectacle.

« Pour nous, ça continue. La première est passée, mais il faut préparer la deuxième, et puis la troisième. Pour tous les spectateurs qui vont venir ici, nous voulons offrir la même qualité d'accueil, la même expérience. Alors la première est peut-être passée, mais pour nous, aujourd'hui, c'est une réunion à midi pour préparer l'arrivée de nos spectateurs ce soir », expliquait, jeudi, le directeur général de la Corporation des événements, Steve Dubé.

Selon lui, la soirée de mercredi aura certainement permis d'excellentes retombées pour le reste de l'été à l'Amphithéâtre Cogeco. Alors qu'on attendait environ 225 membres de la presse, ce sont finalement plus de 300 accréditations médias qui ont été délivrées pour la première et le tapis rouge de *Joyeux Calvaire*, autant d'accréditations qui se transformeront en visibilité un peu partout au Québec, constate-t-il.

Déjà, l'impact sur la courbe de vente de billets s'est fait sentir dans la journée de mercredi, confirme-t-il, avec une hausse marquée des ventes au guichet.



« On a senti que l'engouement était grand, que la notoriété est plus forte encore cette année. On travaille fort évidemment pour en arriver là, mais on se doit de souligner la participation de tous nos partenaires là-dedans », dit le directeur général Steve Dubé. — PHOTO LE NOUVELLISTE

Une bonne nouvelle pour un spectacle qui enregistrait déjà des records de vente par rapport aux autres années à pareille date.

« On a senti que l'engouement était grand, que la notoriété est plus forte encore cette année. On travaille fort évidemment pour en arriver là, mais on se doit de souligner la participation de tous nos partenaires là-dedans. On a des fournisseurs, des restaurateurs qui embarquent avec nous chaque année et qui contribuent à offrir une expérience mémorable aux gens. C'est beau de voir les entreprises d'ici embarquer dans l'aventure avec nous,

de voir qu'ils y croient et que le projet a des retombées positives pour eux aussi », constate Steve Dubé.

Par ailleurs, les actions entreprises par l'Amphithéâtre Cogeco dans le cadre de sa politique de développement durable se sont poursuivies le soir de la première, mercredi. En collaboration avec l'organisme Mon jardin urbain, pas moins de 600 arbres et 2000 plantes ont été distribués au public à la sortie du spectacle.

« Ce cadeau à nos invités représentait à la fois un remerciement pour leur présence lors de cette

soirée bien spéciale, mais également un geste environnemental. En effet, la plantation de ces arbres et plantes permettra de compenser une partie des gaz à effet de serre générés par la présentation de cette première médiatique. Nous sommes également fiers de savoir que plus de 600 chênes, robiniers et féviers pousseront un peu partout au Québec au cours des prochaines années en souvenir du spectacle *Joyeux Calvaire - Hommage aux Cowboys Fringants* », a indiqué la Corporation des événements, par voie de communiqué.



Paul McCartney collabore avec le dramaturge Lee Hall, à l'origine du célèbre *Billy Elliott*, et le producteur Bill Kenwright. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

## Paul McCartney écrit sa première comédie musicale

Associated Press

**LONDRES —** Paul McCartney écrit sa première comédie musicale qui sera présentée en spectacle. Il s'agit d'une adaptation du classique du cinéma américain, *It's a Wonderful Life* (*La vie est belle*).

L'ancien membre des Beatles collabore avec le dramaturge Lee Hall, à l'origine du célèbre *Billy Elliott*, et

le producteur Bill Kenwright.

McCartney a dit qu'il n'avait jamais pensé écrire une comédie musicale, mais sa rencontre avec Kenwright et Hall il y a trois ans lui a fait croire que cette expérience pourrait être « intéressante et agréable ».

Lee Hall a affirmé que « l'intelligence, l'honnêteté émotionnelle et le génie mélodique » de McCartney amèneraient une nouvelle

profondeur au récit.

Le film de Frank Capra datant de 1946 raconte l'histoire de George Bailey, un banquier d'une petite ville dévasté par les regrets, qui réalise la valeur de sa vie à l'aide d'un ange gardien.

Les producteurs ont déclaré jeudi qu'ils visaient un lancement pour la fin de 2020. Les dates et les salles de spectacle n'ont pas été dévoilées.

# Un voyage en train pour de nouveaux millionnaires

## Un couple gatinois remporte le gros lot de la 6/49

**DANIEL LEBLANC**  
dleblanc@ledroit.com

**Un voyage aller-retour en famille à bord d'un train à Québec: voilà le seul et unique projet à court terme pour le couple gatinois formé de Colette Laberge et Mario Lafrenière, qui vient de décrocher un gros lot de sept millions\$ à la Lotto 6/49.**

Les heureux gagnants de 63 et 53 ans, dont l'identité a été dévoilée par Loto-Québec jeudi en marge d'une cérémonie au Hilton Lac-Leamy, n'en démontent pas: la vie les rend déjà très heureux. Même lorsqu'on leur demande de se projeter davantage à moyen terme, ils insistent pour dire que la simple escapade dans la Vieille Capitale leur suffit pour l'instant.

« C'est sûr qu'il y aura d'autres projets, mais pour là, on va laisser la poussière retomber. On ne veut pas partir en folie. On veut continuer comme cela », lance la Gatinoise, dont le patron lui a suggéré de

prendre sa retraite sur-le-champ le 11 juillet dernier.

C'est sur les lieux de son travail, dans une pharmacie du secteur Hull, que M<sup>me</sup> Laberge a appris la semaine dernière que son époux et elle devenaient multimillionnaires. Une scène surréaliste, dit-elle.

« Une cliente m'a dit que c'est quelqu'un de Gatineau qui avait gagné le gros lot, alors je me suis dit que je n'avais pas vérifié mon billet. J'ai vu le premier numéro, puis le deuxième, puis le troisième, et là avec mon petit œil, j'ai vu le sixième, alors je me suis dit que j'en avais quatre, que ce n'était pas si pire. J'ai donc recommencé et là j'ai dit: j'ai tous les numéros. Je suis allée à la machine où vont les clients et j'ai bien vu que c'était sept millions\$. J'ai demandé à ma collègue de vérifier dans la "vraie" machine. Nous nous sommes mises à crier », raconte-t-elle en souriant.

Colette Laberge a par la suite téléphoné à son conjoint pour lui apprendre la nouvelle.

« Je ne la croyais pas du tout. Je me suis dit que ce n'était pas des niaiseries à faire. Là, elle m'a passé son gérant qui m'a dit qu'effectivement on avait gagné. Je me suis mis à trembler, je criais. Les jambes m'ont faibli et j'ai été obligé de demander qu'on m'apporte une débarbouillette d'eau froide, parce

que j'allais m'évanouir », affirme M. Lafrenière, pour qui l'heure de la retraite a aussi sonné dans les derniers jours.

Au cours des mois à venir, le couple souhaite gâter ses proches, en particulier son fils et ses deux petits-enfants.

Ironiquement, même s'il utilisait la même combinaison depuis maintes années pour les tirages de cette loterie, le couple avait cette fois misé sur une autre série.

« Cette journée-là, je n'avais pas ma feuille. La fois précédente, j'avais gagné 2 \$, alors je les ai investis pour un billet. Et on a gagné! », indique la sexagénaire.

C'est avec la combinaison 7-15-22-28-43-49 que le couple s'est enrichi de sept millions\$.

Une semaine a beau s'être écoulée depuis que la valideuse leur a confirmé que leur compte bancaire allait se gonfler, une intense fébrilité habite toujours les gagnants.

« On ne dort pas beaucoup. On va aller relaxer, ça va faire du bien », s'exclame M<sup>me</sup> Laberge.

Fait à noter, il s'agit du troisième plus important gros lot remporté en Outaouais depuis cinq ans. Des lots de 25 millions\$ et de 12 millions\$ avaient été gagnés en 2016 et 2017.

Les probabilités de remporter le gros lot de la 6/49 sont de 1 sur 13 984 000, selon Loto-Québec.



Colette Laberge et Mario Lafrenière, qui ont mis la main sur sept millions\$, ont remporté le troisième plus important gros lot en Outaouais depuis cinq ans. Des lots de 25 millions\$ et de 12 millions\$ avaient été gagnés en 2016 et 2017.

— PHOTO LE DROIT



AUTRES TEXTES DISPONIBLES  
SUR NOTRE APPLICATIONS  
ET SUR  
lavoixdelest.ca

## Bois Franc Richelieu inc.



- ESCALIERS
- COUVRE-PLANCHER
- FINITION INTÉRIEURE

www.bfri.ca

1049 Principale Est, FARNHAM  
450 293-8734

1200, boul. St-Luc, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
450 348-8733

0006838

## LAMOUREUX & FRÈRE

Déshumidificateurs, climatiseurs portatifs et de fenêtre de marque

FRIGIDAIRE



HEURES D'OUVERTURE

|            |                  |            |               |
|------------|------------------|------------|---------------|
| Lundi :    | 8 h 30 à 17 h 30 | Vendredi : | 8 h 30 à 19 h |
| Mardi :    | 8 h 30 à 17 h 30 | Samedi :   | fermé         |
| Mercredi : | 8 h 30 à 17 h 30 | Dimanche : | fermé         |
| Jeudi :    | 8 h 30 à 19 h    |            |               |

LAMOUREUX ET FRÈRE

295, rue Robinson Sud  
Granby QC J2G 7M7  
450 378-9000 | lamoureuxetfrere.ca

0006801



Jason Béliveau  
Courtier immobilier  
450 525-2977

Renaud Béliveau  
Courtier immobilier  
450 777-6743

Christelle Nadeau  
Adjointe administrative

### DES COURTIER À VOTRE ÉCOUTE

Trouvez l'acheteur  
vous-même  
et on s'occupe de tout pour 2%.



L'ÉQUIPE  
*Béliveau*

450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby  
SERVICE BILINGUE

# Un individu accusé de leurre informatique

Il aurait fait des victimes dans plusieurs régions

**CLAUDE PLANTE**

claude.plante@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Un homme de Gatineau a été arrêté pour des infractions à caractère sexuel commises dans plusieurs régions du Québec, dont en Estrie.

Simon Langlois-Gauthier, un individu de 35 ans, aurait aussi fait des victimes en Montérégie et dans la région de Québec.

La Division des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec (SQ) est à la recherche d'autres présumées victimes.

« Le suspect interpellait des adolescents via les réseaux sociaux en utilisant le

pseudonyme de Samy Batilie 17 ans et tenait des propos à caractère sexuel », indique la SQ dans un communiqué de presse.

**« Le suspect interpellait des adolescents via les réseaux sociaux en utilisant le pseudonyme de Samy Batilie 17 ans et tenait des propos à caractère sexuel. »**

— Sûreté du Québec

« Une perquisition réalisée au domicile du suspect a permis la saisie de matériel informatique sur lequel des expertises seront réalisées. »

Langlois-Gauthier a comparu le 16 juillet au palais de justice de Gatineau pour faire face à plusieurs chefs d'accusation,

dont leurre informatique ainsi que d'avoir accédé et possédé de la pornographie juvénile, ajoute le corps policier.

Puisque plusieurs victimes ont été identifiées, la structure de gestion des enquêtes sur les crimes en série (GECES), coordonnée par la Sûreté du Québec, a été déployée dans le cadre de cette enquête.

Il s'agit d'une structure de commandement unifié au sein de laquelle les services de police québécois travaillent en partenariat afin d'identifier rapidement les crimes commis par des prédateurs et de procéder à leur arrestation.

Toute information au sujet de cet homme ou de ses agissements peut être transmise de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

## EN BREF

**Harcèlement: la Cour suprême n'entendra pas les arguments de WestJet**

WestJet a échoué dans sa tentative de mettre fin à une action collective liée au harcèlement. La Cour suprême du Canada a refusé jeudi d'entendre les arguments de WestJet visant à annuler la poursuite intentée par une ancienne agente de bord. Mandalena Lewis affirme avoir été agressée sexuellement par un pilote lors d'une escale à Hawaï, en 2010, et allègue que la compagnie aérienne a enfreint la promesse anti-harcèlement incluse dans son contrat. L'action collective propose de représenter les agentes de bord passées et actuelles de WestJet dont les contrats de travail comprenaient l'engagement de la compagnie aérienne. La compagnie aérienne n'a pas réussi à faire annuler l'action devant les tribunaux de la Colombie-Britannique, ce qui l'a menée à faire valoir que la Cour suprême pourrait préciser si un tribunal ou la Commission canadienne des droits de la personne est l'instance appropriée pour les allégations de harcèlement sexuel systémique. Conformément à sa pratique habituelle, la Haute Cour n'a pas expliqué son refus d'entendre la cause.

LA PRESSE CANADIENNE

**Écrasement d'Air Saguenay: les opérations sont interrompues par le mauvais temps**

La Gendarmerie royale du Canada a été contrainte par le mauvais temps à interrompre les opérations de secours lancées après l'écrasement d'un hydravion du transporteur aérien Air Saguenay dans un lac du Labrador. Les corps de trois occupants de l'appareil ont été retrouvés, mais quatre autres personnes sont toujours portées disparues. Les responsables admettent que les chances de retrouver des survivants sont minces. La caporale Jolène Garland, porte-parole de la GRC, a expliqué que de multiples vols seront nécessaires pour acheminer le personnel et l'équipement nécessaires jusqu'au lac Mistastin, à environ 100 kilomètres au sud-ouest de la municipalité de Nain. Des débris de l'appareil ont été aperçus à cet endroit mardi. Mme Garland avait précédemment annoncé que tout le personnel serait sur place jeudi, mais elle a ensuite précisé que la pluie abondante et les vents violents avaient cloué les appareils au sol. Jean Tremblay, président d'Air Saguenay, a révélé que c'est Gilles Morin, âgé de 61 ans, qui pilotait l'hydravion De Havilland DHC-2 Beaver.

LA PRESSE CANADIENNE



MON ÉQUIPE ET MOI SOMMES FIERS DE VOUS ANNONCER LA CRÉATION D'UN CIMETIÈRE ÉCOLOGIQUE UNIQUE :

## Oasis des mémoires CONCEPT NATURE

CET ESPACE CONÇU POUR L'INHUMATION DE CENDRES SE VEUT UN LIEU DE RECUEILLEMENT AGRÉABLE ET DISTINCTIF, AU CŒUR D'UN MAGNIFIQUE JARDIN OFFRANT DIFFÉRENTS SECTEURS AUX THÉMATIQUES DIVERSES.

UN NOUVEAU RITUEL POUR CÉLÉBRER LA VIE EN HARMONIE AVEC LA NATURE.



Julie Girardot

*Une signature*

DU COMPLEXE FUNÉRAIRE  
GIRARDOT & MÉNARD.

470, rue Dufferin, Granby  
450 372-4498

www.girardot-menard.com



**#1** en accessoires de salle de bains et cuisine

PLOMBERIE  
**SABOURIN**



www.plomberiesabourin.com

632 Dufferin, Granby  
450 372-1138

# Washington réclame la libération de Raïf Badawi

**CLAUDE PLANTE**

clau.de.plante@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Le vice-président américain Mike Pence a demandé jeudi à l'Arabie saoudite de libérer le blogueur Raïf Badawi, dans une rare prise de distance de l'administration Trump à l'égard de cet allié stratégique.**

S'exprimant lors d'une conférence sur la liberté religieuse à Washington, Mike Pence a cité Raïf Badawi dans une liste de personnes détenues dans le monde pour s'être exprimées sur les religions, en Arabie saoudite, mais aussi en Érythrée, en Mauritanie et au Pakistan.

« Le peuple américain est à leurs côtés, et aujourd'hui les États-Unis d'Amérique appellent les gouvernements d'Érythrée, de Mauritanie, du Pakistan et d'Arabie saoudite à respecter le droit de conscience de ces hommes et à les libérer », a dit le vice-président républicain.

Raïf Badawi est emprisonné depuis 2012 et a été condamné en novembre 2014 à 10 ans de prison et 1000 coups de fouet pour « insulte

à l'islam ». Il avait reçu 50 coups de fouet en janvier 2015, mais les autres séances, qui devaient être hebdomadaires, avaient été suspendues après une vague de protestations dans le monde.

Farouche défenseur de la liberté d'expression, Raïf Badawi avait demandé sur son site internet la fin de l'influence religieuse dans le royaume saoudien, régi par le wahhabisme, version rigoriste de l'islam.

Raïf Badawi s'était vu décerner en 2015 le Prix Sakharov par le Parlement européen, une prestigieuse distinction en faveur des droits humains et de la liberté d'expression.

## UNE RENCONTRE AVEC TRUMP

Son épouse, Ensaf Haidar, et ses trois enfants vivent à Sherbrooke. Elle se dit reconnaissante envers le vice-président américain, Mike Pence, qui a appelé l'Arabie saoudite à libérer son mari de prison.

Ensaf Haidar a déclaré jeudi qu'elle aimerait rencontrer le président des États-Unis, Donald Trump, pour discuter des moyens par lesquels il pourrait favoriser la libération de son mari.

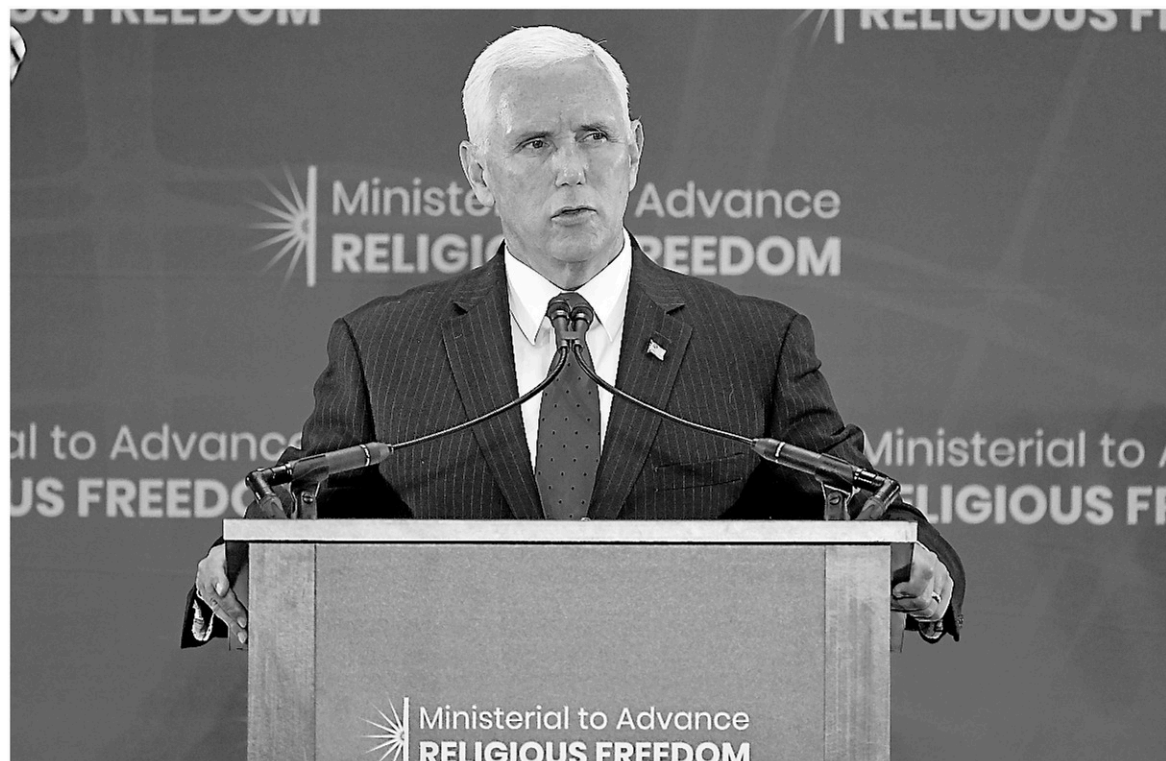
Mme Haidar croit que le président américain peut en faire plus que le premier ministre Justin Trudeau pour aider son mari. Elle estime que M. Trudeau n'en a pas fait assez dans ce dossier.

Pour sa part, l'agente de développement régional pour Amnistie internationale, Mireille Elchacar, se dit agréablement surprise par la réaction de Washington. « On ne s'attendait pas à ce que le gouvernement des États-Unis fasse une sortie comme celle-là », dit-elle à *La Tribune*.

« Mais on a vu dans le passé que l'Arabie saoudite réagissait quand on lui demandait. Le pays a demandé au Canada de se mêler de ses affaires. Il faut continuer de faire des pressions. Tous les États doivent interpellier l'Arabie saoudite. »

Mme Elchacar ajoute qu'il y a de l'espoir, car le pays a libéré des gens détenus pour leurs opinions récemment. « On en a emprisonné d'autres aussi », nuance-t-elle.

« Il faut faire plus. L'Arabie saoudite continue de violer les droits de la personne. » **AVEC L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE**



Le vice-président américain Mike Pence a demandé jeudi à l'Arabie saoudite de libérer Raïf Badawi. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

**SUR LE WEB**  
SUIVEZ-NOUS SUR  
lavoixdelest.ca

facebook.com/  
lavoixdelest

@lavoixdelest

## Vous avez des infos?



Écrivez-nous à [redaction@lavoixdelest.ca](mailto:redaction@lavoixdelest.ca)

**RESSORTS D'AUTOS**  
**MÉNARD** RAVI

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS,  
CAMIONS et REMORQUES**

À VOTRE  
SERVICE  
-DEPUIS-  
**1948**

**ENTRETIENS ET  
RÉPARATIONS SUR  
VÉHICULES LÉGERS  
EN TOUS GENRES**

**450 378-4740**

**UNI-PRO** GARAGE  
AFFILIÉ

**1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY**

0007201

**PRÉPOSÉS AUX  
BÉNÉFICIAIRES EN  
ÉTUDES-TRAVAIL**

**INSCRIPTION DÈS  
MAINTENANT!**

**DÉBUT DES COURS  
DÈS LE 29 AOÛT 2019**

Après 17 semaines  
de formation,  
possibilité d'un emploi  
rémunéré au CIUSSS  
de l'Estrie-CHUS.

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie - Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

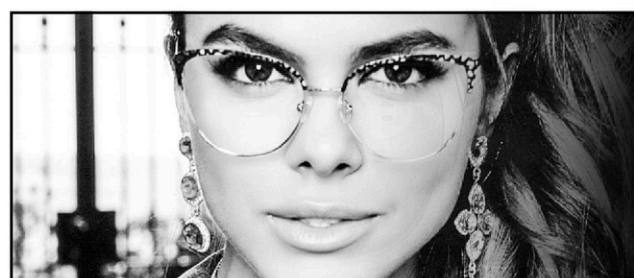
**CRIF**  
CENTRE  
REGIONAL  
DE FORMATION  
COMPLICE  
DE VOTRE RÉUSSITE

Commission scolaire  
de l'Est-Act-Conf

**450 378-8544**

**CRIF.CSVDC.QC.CA**

0006846



**GRAND choix de  
LUNETTES POUR FEMMES  
à la mode D'AUJOURD'HUI**

*Votre amie opticienne*

**CENTRE VISUEL  
LISE DUCHESNE, O.D.D.**

53 Drummond, Granby **450 777-3372**

[www.centrevisuelliseduchesne.ca](http://www.centrevisuelliseduchesne.ca)



0006832

# le monde

## Des documents lient Trump aux efforts pour acheter le silence de maîtresses présumées

**WASHINGTON** — Des documents judiciaires rendus publics jeudi lient Donald Trump aux efforts déployés pendant la campagne présidentielle de 2016 pour acheter le silence de deux femmes qui menaçaient de révéler de vieilles liaisons présumées.

Ces documents ont été rédigés en 2018 pour demander l'émission d'un mandat de perquisition chez l'avocat personnel de Donald Trump, Michael Cohen, qui a joué un rôle central dans les paiements effectués à l'actrice de films X Stephanie Clifford (alias Stormy Daniels) et à la playmate Karen McDougal. Ils font état de nombreux échanges

entre Michael Cohen, Donald Trump et son ancienne proche conseillère Hope Hicks, au moment des négociations.

«Sur la base du calendrier des appels [...] et du contenu des messages par SMS et courriel, je pense qu'au moins une partie de ces communications portait sur le besoin d'empêcher Clifford de parler publiquement», écrit un enquêteur. Depuis, Michael Cohen a été condamné à trois ans et demi de prison pour, entre autres, avoir orchestré ces paiements en violation des lois sur le financement des campagnes électorales. Il a assuré avoir agi à la demande expresse du candidat républicain.

Donald Trump a soit nié avoir été au courant, soit assuré que ces paiements n'étaient pas illégaux. Les documents révélés jeudi mettent à mal sa défense.

Bien qu'ils disposent de ces échanges troublants, les procureurs ont annoncé mercredi la clôture du dossier, sans procéder à de nouvelles inculpations.

Dans la foulée, un juge leur a ordonné de rendre publics les éléments de leur enquête.

«Les violations des lois sur le financement des campagnes sont un sujet d'importance nationale», a écrit le juge William Pauley. «Maintenant que le gouvernement a terminé son enquête, il

est temps que les Américains aient l'opportunité de consulter ces documents», a-t-il ajouté.

L'avocat de Donald Trump, Jay Sekulow, s'est réjoui jeudi de la fin des investigations. «Nous maintenons depuis le début que le président n'a jamais été impliqué dans une violation des lois de financement de la campagne», a-t-il dit dans un communiqué.

Cette lecture des faits est «malhonnête», a rétorqué Michael Cohen dans un communiqué publié par un porte-parole. «La conclusion de l'enquête [...] devrait être une grande source d'inquiétude pour les Américains», a-t-il ajouté depuis sa prison. **AFP**

# Les tensions ravivées

## Washington abat un drone iranien au-dessus du détroit d'Ormuz

**SYLVIE LANTEAUME**  
Agence France-Presse

**WASHINGTON** — Les États-Unis ont abattu jeudi un drone iranien qui s'était approché d'un navire américain dans le détroit d'Ormuz, dernier incident en date dans une région sous haute tension depuis plus de deux mois.

C'est le président américain Donald Trump lui-même qui a annoncé que les États-Unis avaient abattu cet appareil iranien qui s'était approché dangereusement d'un navire américain, après avoir ignoré de multiples appels à s'éloigner.

Selon lui, le drone iranien s'est approché à moins de 1000 mètres du navire amphibie *USS Boxer*, qui a entrepris «une action défensive».

«Le drone a été détruit immédiatement», a-t-il dit.

Interrogé peu après lors de son arrivée au siège de l'ONU à New York, le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif a affirmé n'avoir «aucune information sur la perte d'un drone».

Le milliardaire américain a estimé que l'approche de ce drone était «la dernière des nombreuses actions provocatrices et hostiles de l'Iran contre des navires opérant dans les eaux internationales».

«Les États-Unis se réservent le droit de défendre leur personnel,

leurs équipements et leurs intérêts et appellent toutes les nations à condamner les tentatives de l'Iran de perturber la liberté de navigation et le commerce international», a-t-il poursuivi. «J'appelle aussi les autres pays à protéger leurs navires qui franchissent le détroit et à coopérer avec nous à l'avenir».

Un porte-parole du Pentagone, Jonathan Hoffman, a précisé que l'incident était survenu alors que l'*USS Boxer* s'apprêtait à pénétrer dans le détroit d'Ormuz.

L'Iran a abattu le 20 juin un drone américain qui se trouvait, selon Téhéran, dans son espace aérien.

Donald Trump a affirmé avoir annulé à la dernière minute des frappes de représailles contre l'Iran pour éviter un lourd bilan humain, tout en maintenant ses menaces contre Téhéran.

La région du Golfe et du détroit d'Ormuz, par où transite le tiers du pétrole acheminé par voie maritime sur la planète, se retrouve au cœur de vives tensions géopolitiques, sur fond de bras de fer entre l'Iran et les États-Unis.

Alors que Washington cherche à former une coalition internationale pour escorter les navires de commerce dans le Golfe, le chef du commandement central américain Kenneth McKenzie s'est engagé jeudi à agir «énergiquement» pour assurer la sécurité du transport maritime dans le Golfe, lors d'une visite sur une base aérienne en Arabie saoudite, grande rivale de l'Iran dans la région.

### ACCUSATIONS CROISÉES

Quelques heures avant ce nouvel incident, les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran,



Selon le président américain Donald Trump, le drone iranien s'est approché à moins de 1000 mètres du navire amphibie *USS Boxer* (photo), qui a entrepris «une action défensive». — PHOTO US NAVY VIA AFP

ont annoncé avoir arraisonné le 14 juillet dans le détroit d'Ormuz «un tanker étranger» et son équipage soupçonnés de se livrer à de la «contrebande» de carburant.

Le guide suprême iranien Ali Khamenei avait annoncé deux jours auparavant que son pays répondrait «au moment et à l'endroit opportuns» à l'interception le 4 juillet d'un pétrolier iranien par les autorités britanniques, au large de Gibraltar.

Les États-Unis ont renforcé leur présence militaire dans la région, accusant l'Iran d'être derrière des actes de sabotage ayant visé quatre navires autour du détroit d'Ormuz en mai et deux attaques d'origine inconnue ayant visé en juin deux pétroliers — un japonais et un norvégien — au large des côtes iraniennes en mer d'Oman.

Téhéran rejette ces accusations. Après être sorti de l'accord international sur le nucléaire conclu

en 2015, Washington a rétabli des sanctions qui ont fait plonger l'Iran en récession et lui font perdre les acheteurs de son pétrole.

Depuis mai, l'Iran a commencé à s'affranchir de certains de ses engagements pour, dit-il, forcer ses partenaires à prendre des mesures garantissant ses intérêts et permettant de préserver l'accord. Berlin et Paris ont appelé séparément Téhéran à respecter pleinement ses engagements.

## Vegeat s'amène dans les IGA

La compagnie québécoise Vegeat, qui produit des aliments à base de protéines végétales, annonce la conclusion d'une entente commerciale avec les bannières IGA et Rachelle Béry pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. À compter de lundi prochain, les produits 100% végétaux de Vegeat seront disponibles en exclusivité dans tous les magasins IGA et Rachelle Béry des deux provinces. La compagnie installée à

Montréal met l'accent sur son haché végétal et sur ses galettes pour hamburgers, mais elle promet d'offrir bientôt de nouveaux produits. Vegeat signale que les pois jaunes, les betteraves, l'huile de noix de coco, les carottes, le tapioca et les fibres d'agrumes sont des ingrédients fondamentaux à la confection de ses produits alimentaires vendus au détail. Ceux-ci ne contiendraient pas de soja, ni de gluten, d'organismes

génétiquement modifiés (OGM), d'agents de conservation et de cholestérol et leur teneur en gras serait inférieure de 40 pour cent au bœuf haché mi-maigre. Vegeat vise les mêmes marchés que les fabricants Beyond Meat et Lightlife, basés en Californie et au Massachusetts respectivement. Le fondateur de Vegeat, François Cardinal, a déclaré à La Presse que la PME de cinq employés n'a pas obtenu de subventions ou d'aide financière par la

voie d'un programme. La bannière IGA, qui est très répandue au Québec, appartient à la compagnie Sobeys qui a plusieurs autres établissements IGA en Ontario. Sobeys possède aussi plusieurs autres bannières au Canada, dont Sobeys Urban Fresh, Price Chopper, Safeway, FreshCo et Thrifty Foods. François Cardinal ne cache pas son ambition d'étendre ses ventes dans ces magasins. **LA PRESSE CANADIENNE**

## EN BREF

### Construction: 447 M\$ en chèques de vacances

La Commission de la construction du Québec (CCQ) annonce qu'elle a transmis au cours des dernières semaines près de 159 000 chèques de vacances aux travailleurs de la construction pour une somme qui représente plus de 447 millions\$. Il s'agit d'une hausse de plus de 6% de la valeur totale des versements, qui a été de 421 millions\$ à l'été 2018. La CCQ explique cette variation principalement par la hausse de l'activité de construction durant l'année. Ce sont les employeurs qui versent mensuellement à la CCQ les indemnités pour les jours fériés chômés et les vacances, prévues aux conventions collectives. Ces montants représentent 13% du salaire gagné par les travailleurs durant chaque semaine de travail. Cette année, les deux semaines de vacances de la construction débuteront officiellement dimanche prochain et se termineront le samedi 3 août inclusivement. Environ 80% des travailleurs et des employeurs se retrouvent en vacances durant ces deux semaines. **LA PRESSE CANADIENNE**

## LITIGE CANADO-AUSTRALIEN SUR LE VIN

# Ottawa n'écarte pas une entente

**JULIEN ARSENAULT**  
La Presse canadienne

**MONTREAL — Alors qu'il se retrouve devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la suite d'une plainte de l'Australie entourant l'accès au marché canadien du vin — dans laquelle le Québec est mis en cause — le Canada ne semble pas écarter le scénario d'une entente afin de dénouer l'impasse.**

« Le Canada reste déterminé à trouver une solution au différend », a indiqué dans un courriel un porte-parole d'Affaires mondiales Canada, Guillaume Bérubé, tout en prenant soin d'ajouter qu'Ottawa allait continuer de « défendre les intérêts de l'industrie vinicole canadienne ».

La délégation canadienne, qui compte deux membres québécois dans ses rangs, a participé, jeudi, à une première audience en personne, à Genève en Suisse, devant le groupe spécial du tribunal commercial. D'autres parties intéressées par le dossier, comme les États-Unis, l'Union européenne, l'Argentine, le Chili et la Nouvelle-Zélande, pourront se faire entendre vendredi.

Ce sont des mesures adoptées par la Colombie-Britannique visant à permettre à ses vigneron d'écouler leurs produits dans les épiceries qui ont motivé l'Australie à déposer une plainte auprès de l'OMC.

Mais au passage, Canberra a décidé de mettre en cause le Québec et sa loi 88, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.

Une victoire de l'Australie pourrait signifier un retour en arrière pour les vigneron québécois, qui peuvent, depuis 2016, vendre leurs



En 2018, les importations de vin en provenance de l'Australie ont augmenté de 12%, ce qui en fait le quatrième plus important fournisseur de vin étranger au Canada. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

produits dans les quelque 8000 supermarchés de la province sans transiter par le réseau de la Société des alcools du Québec (SAQ).

Mais même si des responsables de l'OMC ont commencé à entendre les deux parties, le scénario d'une entente est toujours possible.

« Ce n'est pas parce qu'on a commencé à défiler devant les membres du groupe spécial qu'on ne pourrait pas avoir d'entente, a souligné Geneviève Dufour, professeure à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. À tout moment, il peut y avoir une entente. »

La preuve, c'est que le

gouvernement australien affirmait, en avril dernier, avoir conclu un accord afin que la Colombie-Britannique modifie certaines modalités de l'accès à son marché du vin — ce qui n'a toutefois pas été suffisant pour dénouer l'impasse.

À ce moment, dans un communiqué, le ministère australien du Commerce avait signalé son ouverture à la « résolution de ses préoccupations restantes avec le Canada en dehors du processus de l'OMC ». Il n'a pas été possible, jeudi, d'obtenir davantage de commentaires.

Dans son courriel, M. Bérubé a souligné qu'Ottawa était déçu de voir l'Australie se tourner vers

l'OMC, estimant que le vin australien avait déjà « du succès » en territoire canadien.

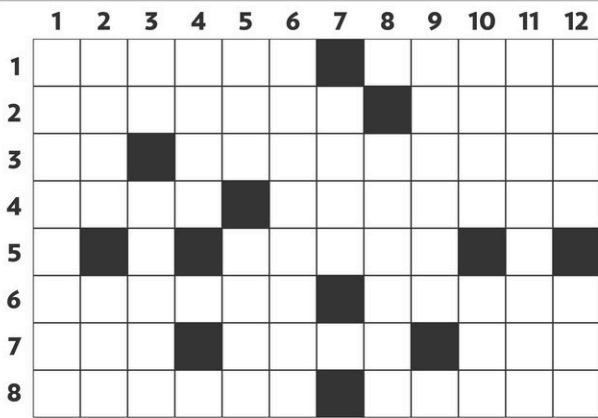
« En 2018, les importations de vin en provenance de l'Australie ont augmenté de 12%, ce qui en fait le quatrième plus important fournisseur de vin étranger au Canada, a-t-il indiqué. Malgré les préoccupations de l'Australie, les vins australiens font très bien sur le marché canadien. »

Au Québec, selon le rapport annuel de la SAQ pour l'exercice 2018-2019, la part de marché des vins australiens était estimée à 6%, derrière l'Espagne (9%), les États-Unis (10%), l'Italie (24%) et la France (30%).

### Hausse des revenus chez SportsScene au 3<sup>e</sup> trimestre

Le Groupe SportsScene affiche un bénéfice net en baisse de 25% pour son troisième trimestre, même si ses revenus ont progressé de 14,1%, alimentés notamment par ses acquisitions et les ventes de ses restaurants ouverts depuis au moins un an. L'exploitant de l'enseigne La Cage-Brasserie sportive a en outre annoncé le retour de son dividende, qui avait été suspendu dans les derniers mois, une décision qu'il a imputée à la progression « soutenue » de ses résultats financiers, sa « solide » situation financière et ses liquidités disponibles. Les revenus consolidés de SportsScene ont atteint 31,6 millions\$ pour le trimestre clos le 26 mai, par rapport à 27,6 millions\$ pour la même période l'an dernier. Cette progression a été attribuée à une hausse des restaurants comparables, à l'acquisition de Moishes et l'ouverture d'un nouveau restaurant La Cage à Gatineau, qui a connu « un succès immédiat et dépasse les attentes » de l'entreprise. Les investissements qu'ont nécessités l'ouverture du restaurant de Gatineau et le démarrage de la nouvelle enseigne À Domicile ont pesé sur le résultat net de l'entreprise. **LA PRESSE CANADIENNE**

### MOTS CROISÉS JUNIOR



#### HORIZONTALLEMENT

- Montagne qui émet des matières en fusion. - Exprimer sa peine, sa douleur par des petits cris plaintifs.
- Langue parlée à Rome et à Venise. - Gardé dans sa main.
- Déterminant démonstratif. - Insolence méprisante et provocante.
- Échange direct d'un objet contre un autre. - Signe de ponctuation qui marque une pause dans une phrase.
- Devenue mure.
- Reproduire la voix, les attitudes d'une personne.

- Grand arbre dont le bois est souple et résistant.

- Petit rongeur à museau pointu et à très longue queue. - Qui n'a pas encore servi. - Un bruit qui choque bien des gens.
- Enfants ou adolescents qui vont à l'école. - Nommer à une fonction par une élection.

#### VERTICALEMENT

- Succès remporté dans une compétition.
- Enlever. - Souffrance physique.
- Sixième note de la gamme. - Inflammation qui provoque des douleurs à l'oreille.

- Onomatopée qui exprime un bruit sec, un claquement bref.
- Dans un pneu. - Est en tête de course.
- Fines lignes en relief sur la surface d'une ligne.
- Couleur du corbeau.
- Ongle crochu et pointu de certains animaux.
- Mettre à des niveaux différents.
- Liste de plats que l'on lit avant un repas au restaurant. - Partie terminale du blé.
- Pencher légèrement.
- Mouvement impétueux d'une foule. - Finit en septembre.

#### SOLUTION du dernier numéro

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | M | A | R | I | O | N | N | E | T | T | E | S |
| 2 | A | D | O | R | E | A | G | I | R | U |   |   |
| 3 | H | A | I | T | I | G | A | R | A | G | E |   |
| 4 | A | M | S | E | M | E | R | C | A | R |   |   |
| 5 | R | T | E | N | U | E | N | D |   |   |   |   |
| 6 | A | B | A | T | T | R | E | A | I | G |   |   |
| 7 | J | A | R | S | E | T | O | I | L | E | S |   |
| 8 | A | R | D | E | N | T | E | F | E | T | E |   |

### MOT MYSTÈRE

#### INFORMATIQUE - Un mot de 10 lettres

ADA  
ANALYSE

BASE  
BIT  
BOGUE  
BUS

CHAMP  
CLAVIER  
CLIC

DEDIE  
DEROULANT

ECRASER  
EDITEUR  
EMULER  
ENTREE  
ETTD  
EVOLUE  
EXTENSION  
EXTRANET

FICHER

HARD

IBM  
ICONE  
INDEX

JEU

LISP  
LISTER  
LOGICIEL

MENU  
MOBILE  
MOT

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | U | E | J | N | F | I | C | H | I | E | R | I | S | C |
| A | U | N | A | V | I | G | U | E | R | E | B | U | S | H |
| E | V | O | R | D | R | E | D | I | T | E | U | R | P | A |
| T | T | C | T | F | O | S | Y | S | T | E | M | E | M | R |
| E | D | I | T | E | R | Y | I | I | E | R | A | M | E | D |
| N | M | E | N | U | E | L | U | R | E | R | E | L | T | E |
| A | O | G | D | U | I | A | T | I | E | T | L | E | E | R |
| R | T | I | L | I | E | N | V | L | T | I | T | B | R | O |
| T | E | O | S | S | E | A | U | D | E | C | T | I | M | U |
| X | V | S | E | N | L | M | E | V | O | L | A | T | I | L |
| E | T | R | A | C | E | U | R | I | N | D | E | X | N | A |
| T | A | D | H | R | G | T | C | S | L | A | S | H | A | N |
| R | A | A | T | O | C | I | X | U | M | P | S | I | L | T |
| O | M | O | B | I | L | E | E | B | A | S | E | U | R |   |
| P | L | E | I | C | I | G | O | L | I | V | E | T | T | I |

Solution du dernier numéro : CISALPINE

19-07-2019

|          |        |         |          |         |
|----------|--------|---------|----------|---------|
| NAVIGUER | PORT   | SEATTLE | TEMPS    | VEILLE  |
| OCTET    | RAM    | SLASH   | TERMINAL | VISUEL  |
| OLIVETTI | RESEAU | SOFT    | TOUT     | VOLATIL |
| ORDRE    | RISC   | SSII    | TRACEUR  |         |
|          |        | SYSTEME | UNITE    |         |

### MOTS CROISÉS

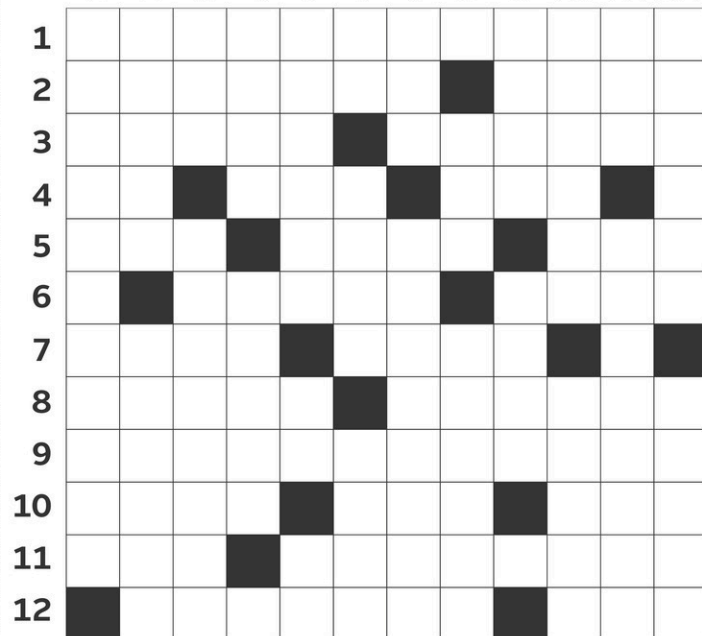
#### HORIZONTALLEMENT

- Jérémiades.
- Estimer - Virtuosité.
- Maison de villégiature - Ballotter.
- Article au pays de la paella - Forme des cadres - Défraîchi.
- Glande du veau - Cette première chose - Etat violent et passager.
- Baigne Grenoble - Sans relief.
- Il émet de la lave - N'a ni feu ni lieu.
- C'était un soldat - (Se) roule sur le sol.
- Émeute.
- Variété de prune - Coule au pays du munster - Intention.
- Région de Champagne - Glorifier.
- Déplacer vers l'arrière - Hégire.

#### VERTICALEMENT

- Ralentir.
- Déshonoré - Faire beaucoup de bruit.
- D'une manière mauvaise - Lugubre.
- Pronom personnel - Rend hommage.
- Différence subtile entre des choses de même nature - Patrie d'Abraham - Cuivre.
- Règle - Rend moins touffu - Pendu en 1885.
- Son plumage est très coloré - Siège des facultés intellectuelles.
- Plante parasite - Frotter rudement.
- Son bec est courbé - Est capable de.
- Au bout du pied - Passe à Rome.
- Refuse d'admettre - Traiter avec rudesse.
- Entremets glacé - Indique un intervalle.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



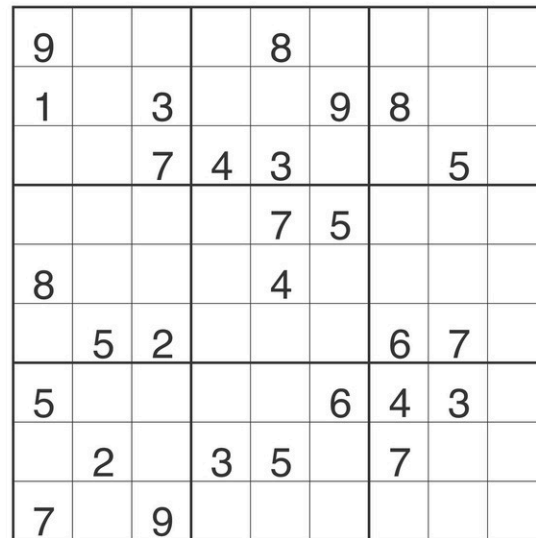
#### SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | B | R | O | S | S | E | A | D | E | N | T | S |
| 2  | R | A | N | C | E | S | E | G | A | R | E |   |
| 3  | A | C | T | E | P | I | C | O | R | E | R |   |
| 4  | S | E | A | V | I | D | E | I | S | E |   |   |
| 5  | D | E | C | U | O | I | S | O | N | I |   |   |
| 6  | H | E | I | N | O | N | E | O | N |   |   |   |
| 7  | O | P | T | E | S | T | O | T | B |   |   |   |
| 8  | N | I | T | O | L | E | R | A | N | T | E |   |
| 9  | N | E | P | A | L | S | E | R | I | E | S |   |
| 10 | E | R | I | G | E | R | S | I | E | N | S |   |
| 11 | U | R | E | E | A | T | T | E | N | U | E |   |
| 12 | R | E | U | S | S | I | E | N | T | E | S |   |

19 juillet 2019

N° 5526

### SUDOKU



Niveau de difficulté : difficile

4802

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

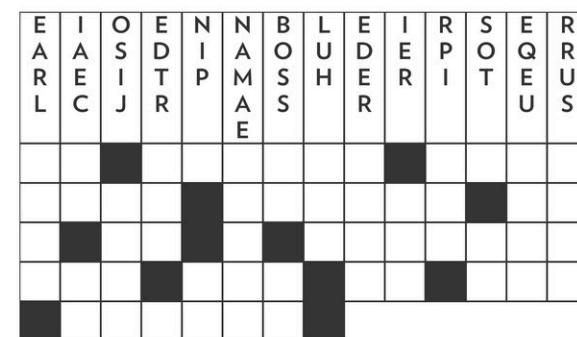
#### SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 4 | 2 | 6 | 7 | 1 | 3 | 9 | 8 |
| 7 | 6 | 9 | 5 | 3 | 8 | 4 | 1 | 2 |
| 1 | 8 | 3 | 9 | 2 | 4 | 6 | 7 | 5 |
| 2 | 3 | 1 | 8 | 6 | 5 | 9 | 4 | 7 |
| 8 | 7 | 4 | 1 | 9 | 3 | 2 | 5 | 6 |
| 9 | 5 | 6 | 7 | 4 | 2 | 1 | 8 | 3 |
| 4 | 9 | 7 | 3 | 5 | 6 | 8 | 2 | 1 |
| 6 | 2 | 8 | 4 | 1 | 7 | 5 | 3 | 9 |
| 3 | 1 | 5 | 2 | 8 | 9 | 7 | 6 | 4 |

4801

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com).

### CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



#### Thème : Proverbe français

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

#### Solution du dernier numéro :

Proverbe oriental : Les ingrats ne profitent jamais des bienfaits qu'ils reçoivent.

**HOROSCOPE**

Vendredi 19 juillet 2019

**Bélier (21 mars au 19 avril)**

La Lune quittera en soirée le Verseau pour les Poissons, et un inconvénient pourrait se transformer en avantage. Les mesures prises pour corriger une erreur devraient vous accorder une longueur d'avance sur la compétition. Une circonstance imprévisible pourrait également vous amener à dévoiler vos talents et à vous faire remarquer par ceux pouvant faciliter votre avancement social et professionnel.

**Taureau (20 avril au 20 mai)**

Uranus en Taureau cherche à vous démontrer que le succès n'est rien d'autre que l'application d'une discipline de vie répétée quotidiennement. Ce qui est sérieux ne doit être ni ennuyeux, ni embêtant. Une nouvelle opportunité d'affaire pourrait d'ailleurs s'avérer profitable si vous en faites votre priorité. Et recherchez la compagnie de gens qui vous encouragent à suivre la voie de la sagesse...

**Gémeaux (21 mai au 21 juin)**

Apportant un climat plutôt réceptif, le cycle Lunaire en Verseau devrait permettre à votre voix de se faire entendre et à vos suggestions d'être mises en application. Votre nouvel aplomb pourrait même finir par convaincre les individus les plus douteux et réticents. Et finalement, la saison estivale devrait s'avérer probablement plus amusante que vous ne l'aviez anticipé. Gardez donc le moral...

**Cancer (22 juin au 22 juillet)**

En cette étape anniversaire, la conjonction Soleil-Vénus en Cancer propose encore une étape dynamique et stimulante, au cours de laquelle les surprises sont possibles. En tête de liste, ce seront vos propos et vos agissements qui risquent de surprendre, mais il est grand temps que tout le monde vous voit sous votre vrai jour. Un petit changement pourrait d'ailleurs entraîner des transformations rapidement.

**Lion (23 juillet au 22 août)**

Le passage de la Lune encore en Verseau, face au Lion, devrait vous permettre de prendre la meilleure décision possible en ce qui concerne une situation délicate. Votre humilité et votre honnêteté par rapport à vos propres capacités vous indiqueront la voie que vous devrez choisir. Les personnes qui constituent de vrais amis seront avant tout celles qui vous diront toujours la vérité.

**Vierge (23 août au 22 sept.)**

La Lune en Verseau pourrait vous faire ressentir une insatisfaction disproportionnée par rapport aux conditions qui s'appliquent. Si vos revendications semblent excessives, les autres pourraient être enclins à discréditer l'ensemble de vos demandes. Vous terminerez la semaine sur une note plus constructive en démontrant que vous êtes capable de mettre un peu d'eau dans votre vin.

**Balance (23 sept. au 23 oct.)**

Sous une Lune en Verseau, la vie sociale pourrait vous procurer davantage de satisfaction, mais à cause de l'influence des astres en Cancer, les gens ne viendront peut-être pas spontanément vers vous. C'est vous qui devrez aller au devant des autres, ou du moins, les rejoindre à la moitié du chemin. La peur du rejet n'est pas fondée. Ne croyez jamais que vous n'êtes pas à la hauteur.

**Scorpion (23 oct. au 21 nov.)**

Dès la soirée, l'arrivée de la Lune en Poissons devrait vous offrir un climat d'aisance et de facilité. Vous devriez profiter de ce climat favorable pour vous mettre en valeur et émettre une proposition. Il est possible de rendre un environnement communautaire plus compatible avec vos aspirations en convainquant les autres que les avantages que vous revendiquez ne brimeront pas les leurs.

**Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)**

L'heure est à la clarté. Voici venu le temps de définir les limites à l'intérieur desquelles vous pourrez manoeuvrer. Quand une situation est sans équivoques, vous savez exactement à quoi vous en tenir. Et avec l'actuelle présence de Jupiter en Sagittaire, un malaise pourrait se dissiper comme par enchantement, cédant la place à un climat cordial, propice à l'obtention de vos convoitises.

**Capricorne (22 déc. au 19 janv.)**

Il faut battre le fer quand il est chaud. Le bon jour pour faire quelque chose, c'est le jour où on l'a décidé. Face à Pluton en Capricorne, la conjonction Soleil-Vénus en Cancer vous investit de la détermination nécessaire pour donner le meilleur de vous-même. Les démarches entreprises aujourd'hui devraient entraîner les conséquences souhaitées. Ne reportez pas une affaire importante à plus tard.

**Verseau (20 janv. au 18 fév.)**

La paix n'est pas un vain mot, mais un comportement. Avec l'influence de la Lune en Verseau, une attitude conciliante de votre part pourrait amener l'autre parti à entretenir une disposition plus favorable. En d'autres mots, c'est vous qui serez en mesure de donner le ton. Si vous amenez vos arguments sur le tapis sans agressivité, vos entretiens ne pourront être que cordiaux.

**Poissons (19 fév. au 20 mars)**

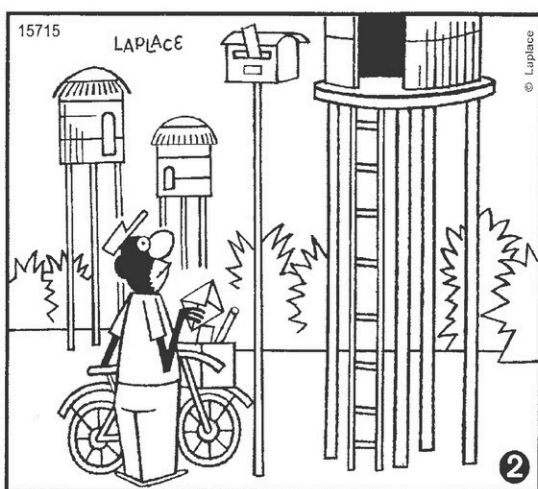
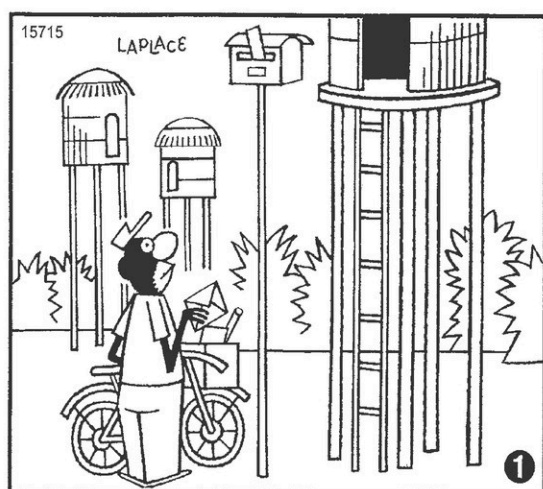
Avec l'arrivée ce soir de la Lune en Poissons, il ne faudrait pas faire d'une chèvre votre jardinier. Sans systématiquement se méfier de tout le monde, il est recommandé de ne confier des responsabilités importantes qu'aux personnes qui ont déjà démontré qu'elles étaient fiables et dignes de confiance. Et le duo Soleil-Vénus en Cancer devrait favoriser l'expansion de votre vie sociale.

Pour information : [marylene@marylene.com](mailto:marylene@marylene.com)

**MOTS FLÉCHÉS**

|  |   |                                  |  |                                      |                                |
|--|---|----------------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| APPÉTISANTE<br>MAGICIEN                | BOXER OU<br>BERGER<br>SAVANTE           | DIFFUSE<br>DE MÊME               | TENTER                                       | TRAVESTISSEMENT<br>DÉNONCÉ           | IL NAVIGUE                     |
| MOICHE<br>IMPLIQUÉ                     |   | TOURMENTÉ<br>MORALEMENT<br>AMUSÉ | POINTE<br>OSSEUSE<br>LE COIN<br>DU FEU       |                                      | ÉDIFICE<br>DE<br>L'ANTIQUITÉ   |
| ILLUSTRE<br>REPAS<br>VIENT DE<br>CHINE |   | ONDÉE                            |  | AVANT<br>DEMAIN<br>VENUS AU<br>MONDE |                                |
| ÉMISSAIRE                              | ENSEMBLE<br>DE TROUPES<br>JEUNE<br>PORC |                                  |  | GRANDE<br>ÉCOLE<br>REINE             |                                |
| COMBAT<br>DANS<br>L'ARÈNE<br>ÉPLUCHÉ   | NOURRIE<br>DE FORCE<br>POULETS          |                                  | FRÈRE DE<br>CHAM<br>PASSÉS SUR<br>LE BILLARD |                                      | DISPOSITIF<br>INTRA-<br>UTÉRIN |
| LETTRÉ<br>GRECQUE                      | INCROYANT<br>DEVANT<br>LE PUBLIC        | ACCÉLÈRE<br>EXÉCRÉ               |  | SAINTE                               | ARROSE<br>GRENOBLE             |
| ÉVIDENTE<br>BÉCANE                     | MOIS DE<br>L'ANNÉE                      | ROUE À<br>GORGE<br>PALPABLE      |  | RICANÉ<br>UN SENS                    |                                |
| RÉCENTE<br>ÉPREUVE                     |   | TENU À<br>L'ÉCART                |  | CHÈNE<br>ARIDE                       |                                |
|  |   | MANQUE<br>DE<br>COURAGE          |  | IL<br>REJOINT<br>LA CÔTE             |                                |

No 1621



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Le bras gauche de l'homme.
- 2 La casquette est plus large.
- 3 Garde-boue avant du vélo plus long.
- 4 Une lettre moins large.
- 5 Toit de la hutte de gauche complet.
- 6 La porte de la hutte du milieu est plus petite.
- 7 Un barreau en plus sur le bas de l'échelle.
- 8 Le buisson d'extrême droite est plus large.

WWW.HANNELIART.COM

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | E | H | C | V | L | T | S | E | L |
| R | I | E | L | E | V | E | N | E | L |   |
| E | T | E | S | S | E | S | O | L | E | L |
| S | I | O | B | A | R | E | I | A | I | C |
| I | R | I | A | V | A | R | E | A | I | S |
| E | T | E | S | T | E | H | A | T | A | P |
| E | T | E | N | R | I | N | E | L | E | P |
| T | S | T | E | S | T | O | R | E | R | O |
| U | N | E | M | S | E | M | O | V | E | N |
| A | N | A | E | V | A | G | A | V | A | E |
| N | O | N | I | S | A | R | N | I | S | H |
| R | H | E | R | C | E | N | E | C | E | N |
| E | A | R | A | T | E | L | E | A | R | A |
| O | T | E | R | G | A | I | D | E | R | G |
| N | I | S | T | E | M | I | S | T | E | N |
| I | D | O | C | E | C | A | S | E | T | E |

# Calypso modifie sa politique sur les seins nus

JULIEN PAQUETTE  
jpaquette@ledroit.com

**Les femmes peuvent-elles circuler torse nu en public ? Confrontée à cette question en 2017, la direction du parc aquatique Calypso de Limoges dans l'Est ontarien avait décidé de l'interdire sur son terrain. L'entreprise confirme toutefois avoir changé son fusil d'épaule.**

Inclus dans une dizaine d'entreprises et d'organismes publics ciblés par une plainte au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, il y a deux ans, le Groupe Calypso-Valcartier avait été forcé de clarifier son code vestimentaire.

Une femme avait contacté le parc aquatique, des hôtels et la Ville de Cornwall pour leur demander s'ils permettaient aux femmes d'avoir les seins nus autour de leurs piscines. Elle a porté plainte en s'appuyant sur la décision de la Cour d'appel de l'Ontario en 1996 dans l'affaire Regina c. Jacob qui avait déclaré que cette pratique doit être tolérée dans un lieu public si « le standard de tolérance de la communauté » considère que le geste n'est pas « indûment sexuel ».

Après quelques jours de réflexion, le Groupe Calypso-Valcartier avait décidé le 19 juillet 2017 qu'elle interdirait aux femmes d'exhiber leur poitrine dans tous ses parcs aquatiques.

« Les commentaires étaient unanimes chez nos clients et on a choisi de ne pas modifier l'expérience qu'ils vivent depuis des années », avait alors déclaré le président et chef de la direction de l'entreprise à l'époque, Louis Massicotte.



Il y a deux ans, le parc aquatique Calypso avait interdit aux femmes d'exhiber leur poitrine sur ses terrains. — PHOTO ARCHIVES LE DROIT

Le Droit a cependant constaté au cours des derniers jours que le code vestimentaire du parc aquatique Calypso ne fait plus mention de cette prohibition.

La politique du parc aquatique de l'Est ontarien et du Village Vacances Valcartier (VVV) indique seulement que « les baigneurs de tous les sexes sont tenus de porter un bas de maillot de bain approprié ».

L'entreprise précise toutefois qu'elle « se réserve le droit de déterminer si un maillot de bain est approprié ».

## ENTENTE À L'AMIABLE

Une porte-parole du Groupe Calypso-Valcartier a confirmé mercredi que l'entreprise a revu ses politiques en raison du conflit légal initié en 2017.

« On a revu ce code

vestimentaire pour nous assurer qu'il respecte en tous points la réglementation et les lois. C'est le bas de maillot de bain pour tous, pas de distinction entre les hommes et les femmes, que ce soit à Valcartier ou à Calypso », explique la porte-parole du VVV, Marie-Ève Hudon.

Cette dernière ajoute que les procédures devant le Tribunal des droits de la personne

de l'Ontario se sont conclues par une entente à l'amiable, dans le cas du Groupe Calypso-Valcartier.

« Notre priorité, c'était vraiment d'avoir un environnement le plus accueillant possible, soutient M<sup>me</sup> Hudon. Il n'y a pas de distinction entre les hommes et les femmes, tout le monde est bienvenu à Calypso, tout comme à Valcartier. »

## PRÉVENTION DES NOYADES

# Pas de vacances pour la vigilance

CAROLINE ST-PIERRE  
La Presse canadienne

**MONTREAL** — Alors que les vacances de la construction approchent et que plusieurs se préparent à passer du temps à la piscine, au lac ou à la mer, un sondage révèle que seulement le tiers des Québécois affirment surveiller les enfants de moins de 12 ans en tout temps lorsqu'ils se trouvent près d'un plan d'eau.

Le sondage, réalisé par Allstate du Canada, indique que plus de la moitié des Québécois — 55 pour cent — passeront leurs vacances

près de l'eau. Mais seuls 32 pour cent des répondants ont dit surveiller en tout temps les enfants de moins de 12 ans. Une statistique qui a interpellé le directeur général de la Société de sauvetage du Québec, Raynald Hawkins.

« J'ai été surpris de ce résultat-là », a-t-il admis en entrevue.

Pour M. Hawkins, relâcher la surveillance des enfants près de l'eau équivaut à laisser un jeune enfant traverser une rue passante sans supervision.

« La noyade chez un enfant, c'est un phénomène qui est silencieux, rappelle-t-il. C'est 15 à 20 secondes. On ne se débat pas,

on ne crie pas, on ne pleure pas. C'est le temps où j'ai peut-être fait une autre tâche que de surveiller, c'est le temps où je suis peut-être allé répondre au téléphone, ou c'est le temps où j'ai peut-être joué avec mon téléphone ? »

Les données 2018 de la Société de sauvetage indiquent que 41 pour cent des noyades ont eu lieu dans des rivières, 28 pour cent dans des lacs ou des étangs et 13 pour cent dans des piscines. Mais peu importe l'endroit, ce nombre diminue à 1 pour cent dans les milieux avec surveillance.

D'où le message martelé par l'organisation : surveillez,

surveillez, surveillez !

## « SAUVETEUR DÉSIGNÉ »

Le sondage d'Allstate révèle que le quart des adultes interrogés ont affirmé se relayer afin qu'une personne soit responsable de la surveillance des enfants en tout temps, une mesure qu'encourage Raynald Hawkins.

« Lorsqu'on organise un souper ou une fête, on a ce qu'on appelle le conducteur désigné pour le retour à la maison. Eh bien lorsque vous organisez une telle activité face à la baignade, assurez-vous d'avoir ce que j'appelle un sauveteur désigné »,

suggère-t-il.

Il encourage évidemment tout le monde — enfants comme adultes — à apprendre à nager, soulignant que plusieurs personnes surestiment leurs capacités en la matière.

Les parents ne doivent pas, non plus, tenir pour acquis que leur enfant est à l'abri de tout accident aquatique parce qu'il a déjà suivi des cours de natation.

« Même en vacances, il y a lieu de suivre (les) conseils de sécurité, comme ça, on aura des anecdotes ou des histoires à raconter au retour plutôt que des drames », conclut-il.

# Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30\*

**450 375-8888**  
**classees@lavoixdelest.ca**

\*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est

**VISA MasterCard Interac**

**PRENEZ NOTE QUE:**  
 Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
 Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.  
 Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

**7737 Logements à louer Granby**

4½, NEUF, AVEC VUE SUR LAC BOIVIN, 3e étage, ascenseur, garage int., air clim., près de la vieille gare et pistes cyclables, commerces, 50 ans +, libre imm. A qui la chance, 450-539-1626

**GRANBY, Grand 4½**  
 Rue Caron, non-fum., pas de chiens, entrées lav./sec. + lave-vaiss., 2 stat. intercom, libre juillet 514-977-5047

**7738 Logements à louer en région**

3½ AU REZ-DE-CHAUSSÉE  
 543\$ ch./écl., libre immédiatement, 50 ans et +, accessible, 450-204-0159

À BROMONT en montagne, grand 5½ sur 2 étages, 2 s/bain meublé, ch./écl. (vaisselle, literie incluses), 1er juillet court et moyen terme 450 539-2067

**7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer**

**LOCAL COMMERCIAL À LOUER**  
 Pour contracteur ou autre, bâtisse de 2,880 pi², 2 grandes portes, près sortie 68 autoroute 10, pour le 1er août 2019 au 331 rue Principale, Saint-Alphonse-de-Granby. 450 375-2792

**7783 Massothérapie et soins thérapeutiques**

Le toucher est l'un de nos sens les plus profonds et quasi infini dans sa capacité de soulager, guérir et donner du plaisir. Je suis membre de F.Q.M et podologue affiliée.  
 Nathalie, 450 577-6035 Bienvenue.

**7819 Messages personnels**

1A AUX MASSAGES ET PLAISIR  
 Sonia, forte poitrine, privé. Pour hommes 40 ans et +. Granby. 579 361-0456

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

**7834 Offres d'emploi**

1 GÉRANT(E) DE FERME avec Exp. débrouillard(e) pour travailler sur ferme Avicole (POULET), 1 fin de sem. sur 2, 40h/sem. Johanne: 450 777-6829 A/Gardien

Avant le 25 juillet recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)  
 www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

**BARMAN(MAID) demandé(e)**  
 Très bon quart de travail, jou/soir/fin de semaine, demandez Jean-Paul 450-775-5512  
 Envoyez votre CV au : gggff09@hotmail.com

**BESOIN INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE**  
 Immeubles Georges Landry inc. (Résidence de personnes âgées) membre en règle de L.O.I.I.A.Q., PDSB et RCR-Secouriste Salaire à partir de 26\$/h  
 Poste de jour avec horaire fixe  
 Communiquer au 450 525-4773 ou par courriel : jm.immeubleslandry@videotron.ca

**CAMELOT** pour distribuer LA VOIX DE L'EST À GRANBY  
 Pour les rues : Robinson Sud, Boul. Fortin, Cyr, Delorme, Mathieu, etc.  
 Laissez vos coordonnées au 450 375-4555, boîte vocale 4527

**CAMELOT** pour distribuer LA VOIX DE L'EST À GRANBY  
 Pour les rues : Albert, Laval S., Mercier, Richelieu, St-François, Notre-Dame, St-Jacques, Ste-Marie, Châteauguay, Horner, etc..  
 Laissez vos coordonnées au 450 375-4555, boîte vocale 4527

Cherche employé pour travail en usine, Expérience non requise, Temps plein 40h sem. / 450 293-0460

**7834 Offres d'emploi**

**CENTRE DENTAIRE PIERRE VIAU**  
 Nous recherchons une hygiéniste dentaire pour remplacer un congé de maladie pour une période indéterminée, 30 à 33 h / semaine, un soir / semaine, possibilité de poste permanent. Veuillez nous faire parvenir votre CV au : 58 St-Antoine S, suite 101, Granby, J2G 6W5 ou au : centredentairepierrevia@bellnet.ca

COFFREUR DE BÉTON demandé, avec ou sans expérience, carte santé et sécurité obligatoire, Granby, 450 534-3685.

**DOOLY'S BROMONT**  
 recherche barmaid/barman, jour et soir. Envoyez CV à : doolysbromont@doolysquebec.com ou demandez Mélanie 450 405-2216

**LAC BROME terrain de camping**  
 recherche un(e) universitaire pour l'accueil, disp. immédiatement, l'anglais est un atout 450 242-8888

**NOUS EMBAUCHONS**  
 Résidence de personnes âgées : - préposé(e) à l'entretien et s/manger de soir, à partir de 14.50\$; - concierge de nuit, 16\$; - cuisinier(ère), à partir de 16\$; Apportez votre CV au : 345 St-Jacques, bureau 100 ou : jm.immeubleslandry@videotron.ca

**RECHERCHE JOURNALIER**  
 DANS le domaine du machinage/rectifiage avec ou sans exp., l'expérience serait un atout, minimum 40h/sem., de jour, salaire à discuter selon exp., envoyer votre CV à : mcleroux@iksinc.com 450-361-0314

**RESTAURANT DI CARLO**  
 cherche cuisinier(ère), plongeur(euse) avec/sans exp., temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue Dufferin ou 450 375-0577.

**SERVEUR(EUSE) DE DÉJEUNERS**  
 LA BELLE PROVINCE BROMONT avec ou sans exp., temps plein / partiel. Bienvenue aux étudiant(e)s. Apportez votre C.V. au 10 boul. Bromont.

**7851 Automobiles**

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.financementbrisson.info

**7873 Divers à vendre**

★ **FRUITS-LÉGUMES** ★  
 En kiosque et/ou à cueillir  
**AMÉLANCHES** (de courte durée), **FRAISES, FRAMBOISES ET BIENTÔT BLEUETS**  
 Haricots, Maïs sucré, Tomates, Concombres, et +  
**LE MARAICHER ANDRÉ CÔTÉ**  
 2150 Rang Papineau, St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-5277  
**LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.**  
 2355 Principale Est, St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744  
**FRUITERIE RELAIS 68**  
 St-Alphonse de Granby

**7895 Avis publics**

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
 Succession de Patrick Breault  
 AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Patrick Breault, en son vivant domicilié au 2, rue Principale à Warden, province de Québec, JOE 1M0, survenu le vingt-sept (27) décembre deux mille dix-huit (2018), un inventaire des biens du défunt a été dressé par le liquidateur successoral, le seize (16) juillet deux mille dix-neuf (2019), devant M<sup>re</sup> Josiane Paradis, notaire, conformément à la Loi.  
 Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de M<sup>re</sup> Josiane Paradis, Notaire, sise au 802, rue Principale à Roxton Pond, province de Québec, JOE 1Z0.  
 Donné ce seize (16) juillet deux mille dix-neuf (2019). M<sup>re</sup> Josiane Paradis, notaire.

**7895 Avis publics**

**VILLE DE Magog**

**Appel d'intérêt**  
**Organisation et gestion d'événements**

La Ville de Magog souhaite confier l'organisation et la gestion de la Fête des neiges et de la Fête de l'eau se déroulant sur son territoire. Elle lance un appel d'intérêt auprès des organismes à but non lucratif ou des firmes spécialisées ayant une expertise en organisation d'événements. Un soutien financier ainsi qu'un soutien technique (prêt ou location de matériel et transport) seront disponibles pour chacun des événements et varieront en fonction de l'ampleur de ces derniers. Le proposant intéressé peut soumissionner pour l'un ou les deux événements.

La Ville recherche un proposant ayant une expérience pertinente en organisation de fêtes familiales et en gestion d'événements. La mobilisation des partenaires du milieu, de même que l'originalité, l'accessibilité et la qualité de l'offre proposée sont des critères essentiels. Ces événements s'adressent principalement à une clientèle familiale, mais des efforts pour attirer des gens de tous âges sont de mises.

Les proposants intéressés peuvent signifier leur intérêt avant le jeudi 15 août 2019 par courriel à [loisirs@ville.magog.qc.ca](mailto:loisirs@ville.magog.qc.ca) ou par téléphone au 819 843-3333, poste 816.

**Complément d'information**

**Fête des neiges :** La Fête des neiges est le rassemblement hivernal des Magogois depuis 25 ans. Elle attire, à elle seule, près de 15 000 visiteurs annuellement. À l'heure actuelle, la Fête des neiges de Magog offre une programmation de quatre jours de festivités. C'est un rendez-vous hivernal incontournable pour les citoyens et les visiteurs. L'événement offre une programmation diversifiée d'activités gratuites ou à petits prix pour toute la famille, permet des rencontres intergénérationnelles, en plus d'être un lieu de diffusion pour des artistes et des associations de la communauté et une vitrine pour les commerçants de la région.

**Fête de l'eau :** La Fête de l'eau est un événement familial estival se déroulant à la plage des Cantons. Des activités pour toute la famille sont offertes lors d'une journée festive sous le thème de l'eau (activités nautiques, jeux gonflables, glissades, animation musicale, etc.). Le samedi 20 juillet dernier a marqué la deuxième édition de la Fête de l'eau de Magog.

Je t'aime mais pas à tout prix!

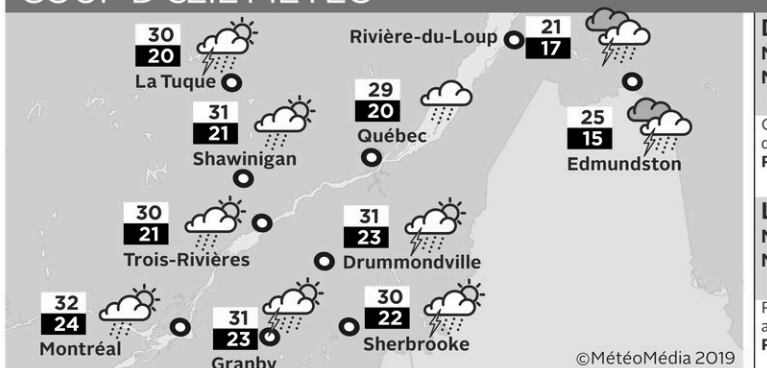
Le changement

Alice maison

Desmarais 450.378.9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

**COUP D'ŒIL MÉTÉO**



| Day      | Max | Min | Precipitations |
|----------|-----|-----|----------------|
| Demain   | 31  | 20  | 60%            |
| Dimanche | 26  | 17  | 60%            |
| Lundi    | 24  | 15  | 40%            |
| Mardi    | 23  | 15  | 40%            |

**AU QUÉBEC**

| Location        | Pluie | Orages | Averses |
|-----------------|-------|--------|---------|
| Baie-Comeau     | 17    | 15     |         |
| Bromont         | 31    | 23     |         |
| Chibougamau     | 23    | 16     |         |
| East Angus      | 30    | 21     |         |
| Gaspé           | 26    | 16     |         |
| Gatineau        | 32    | 20     |         |
| Îles-de-la-Mad. | 20    | 16     |         |
| Joliette        | 31    | 23     |         |
| La Grande       | 17    | 8      |         |
| La Malbaie      | 23    | 17     |         |
| Maniwaki        | 31    | 20     |         |
| Rimouski        | 21    | 16     |         |
| Saguenay        | 27    | 18     |         |
| Saint Georges   | 28    | 21     |         |
| Victoriaville   | 29    | 22     |         |

**LE SOLEIL**

5h20 - 20h33  
 Durée du jour: 15h13

**LA LUNE**

Coucher: 7h49 Lever: 22h24  
 24 juil. 31 juil. 07 août 15 août

**ALMANACH**

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| Maximum hier                       | 28,0°      |
| Minimum hier                       | 13,0°      |
| Normale le jour                    | 25,6°      |
| Normale la nuit                    | 15,8°      |
| Record max                         | 32,0°/1991 |
| Record min                         | 7,8°/1970  |
| Précipitations (avant-hier)        |            |
| Ce mois-ci                         | 35,0 mm    |
| Ce mois-ci l'an dernier            | 13,2 mm    |
| Cette saison                       | 684,4 mm   |
| La saison dernière                 | 568,8 mm   |
| 1 mm d'eau = environ 1 cm de neige |            |

**Météo Média**  
 meteo-media.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!  
 DÉCOUVREZ-EN PLUS

## AIDE AUX MÉDIAS

# Un comité veut des mesures élargies

La Presse canadienne

**OTTAWA — Le gouvernement fédéral doit étendre la portée des mesures fiscales visant à aider les petits médias à locaux à traverser la crise actuelle, affirme un comité d'experts indépendants dans son rapport final publié jeudi.**

Le programme déjà mis en place par le fédéral « ne suffira pas à lui seul à empêcher la disparition de nombreuses sources d'information essentielles », écrivent les membres du comité dans une lettre transmise au ministre du Patrimoine, Pablo Rodriguez, et au ministre des Finances, Bill Morneau.

Selon eux, les entreprises les plus vulnérables sont « les petits médias locaux qui ne sont pas visés par les mesures du budget 2019 ».

« D'autres programmes de soutien devraient être envisagés », ajoutent-ils.

Le comité recommande que les petites publications « qui n'avaient pas deux employés réguliers au cours des douze derniers mois » puissent « compter des pigistes et des entrepreneurs indépendants parmi leurs journalistes [...] afin qu'elles puissent être considérées comme des organisations journalistiques canadiennes admissibles ».

## MESURES

Dans son budget 2019, le gouvernement fédéral avait annoncé diverses mesures pour venir en aide aux médias canadiens : un nouveau crédit d'impôt remboursable à l'intention des organisations journalistiques admissibles, un nouveau crédit d'impôt non remboursable pour les abonnements aux médias d'information



Le gouvernement fédéral dit vouloir poursuivre son soutien au journalisme tout en s'assurant qu'il n'y ait pas d'ingérence politique. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

numériques canadiens et l'accès à des incitatifs fiscaux de bienfaisance pour les organisations journalistiques à but non lucratif.

Le comité exhorte aussi le gouvernement à consacrer « immédiatement au moins 5 % de son budget publicitaire à l'achat d'espace publicitaire dans les publications écrites qui servent les communautés de langue officielle en situation minoritaire ».

De plus, il souhaite que le gouvernement s'engage « à acheter une part importante de publicité

dans les médias écrits canadiens, imprimés et numériques ».

## LES DONATEURS ADMISSIBLES

Les critères visant à définir les donateurs admissibles pouvant recevoir des reçus à des fins d'impôt devraient être élargis, soutient-il.

« La législation actuelle exclut des organismes comme Les Amis du Devoir, qui soutiennent le journalisme depuis longtemps et qui pourraient jouer un rôle important

dans le financement futur du journalisme », déplore le comité.

Le comité recommande aussi que la responsabilité de déterminer quelles entreprises seront admissibles aux crédits d'impôt soit donnée à l'Agence du revenu du Canada, qui pourrait recevoir l'aide d'un organisme consultatif.

Le ministre des Finances Bill Morneau avait annoncé diverses mesures totalisant 600 millions \$ afin de venir en aide aux entreprises de presse qui font face à une crise de revenu depuis quelques années.

Un comité d'experts, comprenant des représentants du secteur, des associations professionnelles et des syndicats, a été nommé pour aider le gouvernement à mettre en œuvre de manière efficace et équitable ces mesures fiscales.

Réagissant au rapport, le gouvernement fédéral a dit vouloir poursuivre son soutien au journalisme tout en s'assurant qu'il n'y ait pas d'ingérence politique dans le contenu des informations des médias.

« Nous avons dit, depuis le début, que nous protégerons l'indépendance des journalistes en laissant le secteur établir les critères et les définitions, a indiqué Simon Ross, un porte-parole de M. Rodriguez, par courriel. Nous continuerons à respecter cette indépendance. »

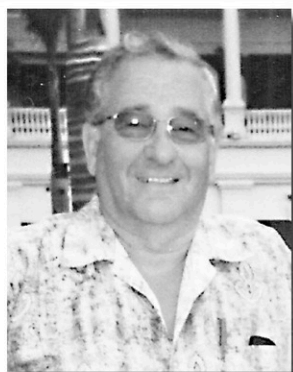
## RECOMMANDATIONS « LOGIQUES »

Du côté de Groupe Capitaux Médias, le président-directeur Claude Gagnon a qualifié de « logiques » les recommandations du comité considérant son mandat « très restreint ».

Celui qui est aussi président et éditeur du *Soleil* aurait toutefois souhaité que le groupe indépendant d'experts puisse traiter de la définition des fonctions qui seront considérées pour avoir accès à un crédit d'impôt, comme « les correspondants, les collaborateurs et les photographes contractuels ».

M. Gagnon estime aussi que le maximum de salaire fixé et le pourcentage du crédit accordé ne tiennent pas compte de la réalité et des réels besoins de l'industrie. « Aussi, la notion de financement intérimaire du crédit revêt une importance majeure considérant les besoins à court terme de l'ensemble des médias au pays », a-t-il ajouté.

« On aurait également souhaité que la notion d'organisme à but non lucratif considère la particularité du *Devoir*, a souligné le président-directeur de GCM. Et on aurait aussi pu considérer les plus petits hebdomadaires dans le programme d'aide, car ils connaissent également des difficultés. » **AVEC LE SOLEIL**



**5<sup>e</sup> anniversaire** du décès de  
**M. YVON CÔTÉ**  
survenu le 19 juillet 2014

Aujourd'hui, le 19 juillet 2019, il y plus de cinq ans que tu fermais doucement les yeux.

Malgré notre déchirement, notre douleur s'est alors faite discrète, comme tu le souhaitais. Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce vide laissé par ton départ. Pourtant, tu nous manques encore tellement. Que de fois nous

aimerions te faire part de nos joies, de nos projets... mais malgré tout, nous sommes persuadés que tu jettes toujours un coup d'œil! Continue d'être notre ange gardien. Avec toute notre tendresse et pour toujours.

Ton épouse Micheline, tes fils Pierre et Mario, tes petits-enfants Frédéric, Marie-Ève, Marie-Pier, Natacha, Kelly-Ann et tes arrière-petits-enfants Malcom, Laetitia et Nathan

# FaceApp aspire vos données, mais ce n'est pas la seule

**OLIVIER LEVRAULT**  
Agence France-Presse

**PARIS —** L'application russe FaceApp, qui permet de voir son visage vieilli, collecte des millions de photos à travers le monde, suscitant l'inquiétude sur l'usage qu'elle en fait. Mais, aussi intrusif qu'il soit, cet usage semble refléter la pratique générale et non un cas isolé.

Lancée en 2017, FaceApp a refait surface ces derniers jours avec ses outils d'intelligence artificielle qui permettent de vieillir, rajeunir, modifier le teint ou le sourire d'un visage.

Mais le succès de FaceApp, actuellement l'application gratuite la plus téléchargée sur Google Play avec plus de 100 millions d'utilisateurs, s'est accompagné d'un émoi quant à la protection de la vie privée. Jusqu'à pousser un sénateur américain à demander au FBI d'enquêter sur les « risques pour la sécurité nationale » et la Pologne et la Lituanie à annoncer qu'elles allaient examiner de près l'application.

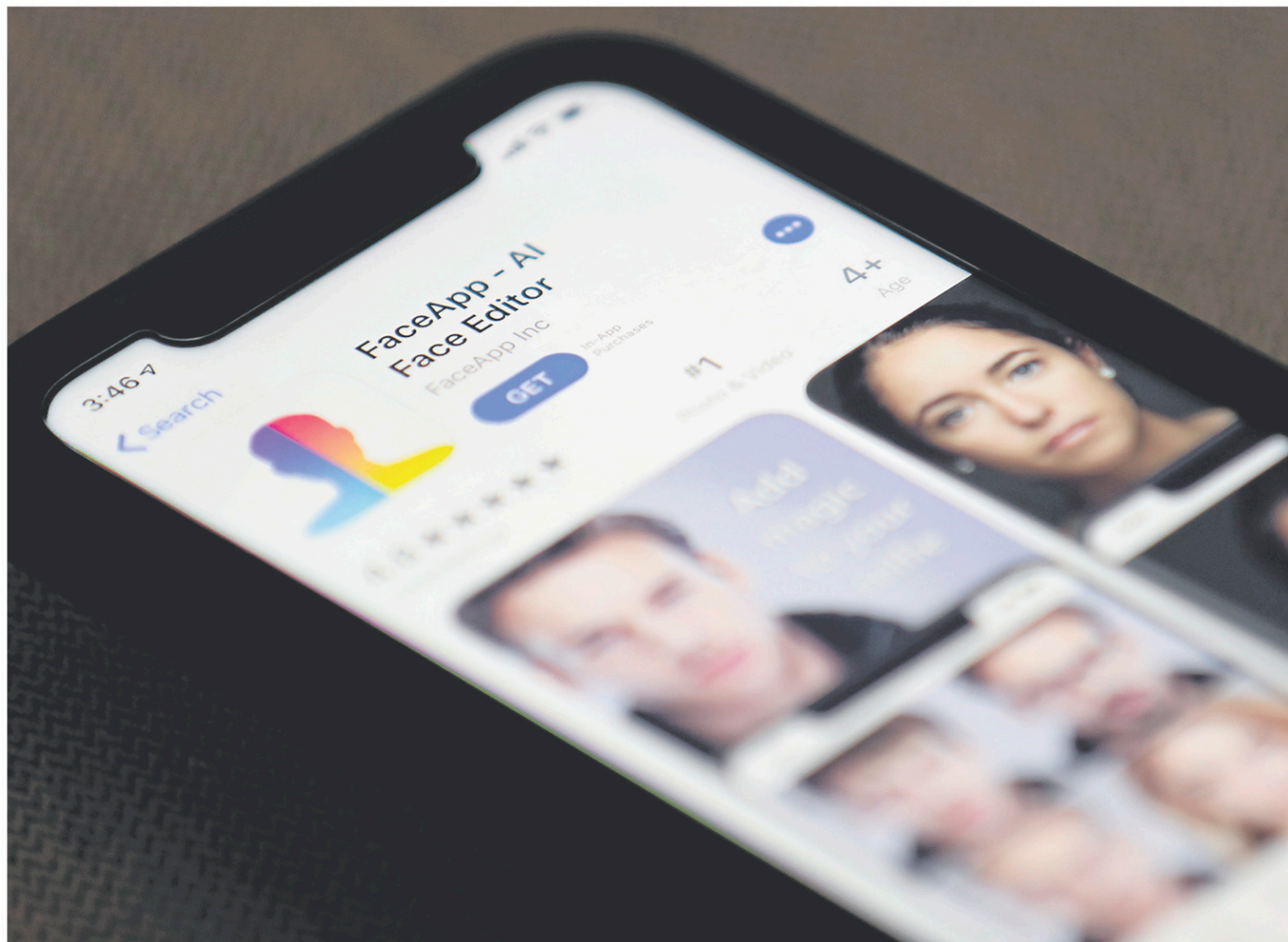
Pourtant, des spécialistes de cybersécurité appellent à relativiser les risques, comme la société israélienne Checkpoint, qui n'a « rien trouvé d'extraordinaire dans cette application » qui « semble avoir été développée dans le bon sens » et ne présente pas de « permissions agressives ».

## NE PAS STIGMATISER FACEAPP

« Il ne faut pas stigmatiser FaceApp, énormément d'applications recourent aux mêmes procédés », confirme Sylvain Staub, avocat spécialisé en droit de la donnée.

Outre le fait que la société est russe, ce qui nourrit des fantasmes, sont en cause les conditions générales d'utilisation (CGU), qui énoncent qu'en recourant à l'application « vous accordez à FaceApp une licence perpétuelle, irrévocable, non exclusive, libre de droits, mondiale, [...] pour utiliser, reproduire, modifier, adapter, publier, traduire, créer des travaux dérivés, distribuer, exploiter publiquement et afficher » les photos et informations qui s'y attachent, dont les noms ou pseudos.

« C'est une chose tout à fait



« Il ne faut pas stigmatiser FaceApp, énormément d'applications recourent aux mêmes procédés », confirme Sylvain Staub, avocat spécialisé en droit de la donnée. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

standard », nuance Baptiste Robert, expert en cybersécurité. « Dans les CGU de la plupart des sites internet tels que Twitter ou Snapchat, vous allez retrouver exactement la même chose ».

## AUCUN CONSENTEMENT DEMANDÉ

Si ces usages sont standards, ils n'en seraient pas moins contraires au règlement européen de protection des données personnelles (RGPD), au moins sur un point : l'obligation pour les entreprises d'obtenir le consentement « libre, spécifique, éclairé et univoque ».

En ouvrant l'application, aucun consentement n'est explicitement demandé. « Il faut accéder à des CGU longues et fastidieuses, en anglais et uniquement sur le site, pour comprendre que les données seront conservées par l'éditeur

et pourront être transférées en dehors de l'UE », détaille Sylvain Staub.

« Il n'y a pas non plus de possibilité d'arrêter la collecte de données ni de procédure claire pour demander la suppression des données », ajoute Baptiste Robert.

« L'indignation qui sort de cette histoire est bonne, car les gens s'intéressent à leur vie privée, mais en soi FaceApp n'est pas plus malicieuse que d'autres », continue-t-il. Si les CGU des géants sont davantage conformes à la loi, c'est parce qu'elles sont édictées par « des armées d'avocats, contrairement à celles de FaceApp ».

## CHOIX DE SOCIÉTÉ

Dans les deux cas, les données personnelles seront exploitées à des fins commerciales, pour mettre en place des publicités

ciblées ou améliorer les algorithmes, de reconnaissance faciale en l'occurrence pour FaceApp.

**Le succès de FaceApp, actuellement l'application gratuite la plus téléchargée sur Google Play avec plus de 100 millions d'utilisateurs, s'est accompagné d'un émoi quant à la protection de la vie privée**

« Il n'y a pas de comparaison à faire entre FaceApp et des géants comme Facebook, qui posent des questions autrement plus importantes » de protection de la vie privée, estime Constantin

Pavléas, avocat spécialisé dans le droit des nouvelles technologies.

L'avocat rappelle qu'en février par exemple, l'Allemagne a restreint l'exploitation par Facebook des données de ses utilisateurs, lui interdisant de piocher sans accord explicite dans les informations collectées par des sites tiers ou des filiales comme Instagram et Whatsapp.

Toute cette affaire met en lumière le rapport coût-bénéfice relatif à notre vie numérique. « Ai-je intérêt, pour avoir une photo de moi vieillie, à céder mon droit de propriété sur quelque chose de très personnel comme une photo », s'interroge Caroline Lancelot-Miltgen, chercheuse spécialiste des questions de données personnelles.

Si ce n'est  
pas écrit  
Pfizer

ce n'est pas Viagra.



**VIAGRA**<sup>MD</sup>

Vous connaissez le nom. Demandez-le.

Toujours à prix réduit

VIAGRA, M.D. de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada SRL, licencié  
© 2019 Pfizer Canada SRL, Kirkland [Québec] H9J 2M5 | PP-VIA-CAN-0057-FR

CONCOURS

**WEEK-  
END  
VIP**

AU GRAND PRIX DE  
TROIS-RIVIÈRES AVEC  
L'ÉQUIPE D'ALEX TAGLIANI

Courez la chance de vivre une  
expérience exclusive et d'avoir  
un accès privilégié à l'enclos  
de l'équipe d'Alex Tagliani!

**2 accès VIP  
à gagner**

Valide pour  
2 personnes

Valeur  
550\$

INSCRIPTIONS  
[concours.leSoleil.com](http://concours.leSoleil.com)

GRUPE  
**CAPITALES  
MÉDIAS**

**GP3R**  
GRAND PRIX  
TROIS-RIVIÈRES



J'étais tellement content de prendre place sur la première place du podium, entre Andrew Ranger (à gauche) et Louis-Philippe Dumoulin. — PHOTO TAGLIANI AUTOSPORT

## Un week-end... parfait !

**ALEX  
TAGLIANI**

CHRONIQUE  
Collaboration spéciale



Il y a une semaine, je vous disais que j'étais à Toronto pour gagner. Ce n'est pas que je me mettais de la pression (quoi que oui, un peu...), mais je croyais véritablement en mes chances.

J'y croyais et j'ai atteint mon objectif: je suis monté sur la première marche du podium. Ça a été un week-end... parfait!

En partant, je savais que j'avais une bonne voiture. Quand tu sors le bolide de la van et que tu vois que tout ce qu'il y a à faire, c'est du fignolage, ça regarde bien. Et du fignolage, c'est effectivement tout ce qu'on a eu à faire tout au long du week-end.

Ça a été une très belle bataille avec Andrew Ranger, qui a repris la tête du championnat, deux points devant Kevin Lacroix et 14 points devant moi. Une bataille intense, mais propre. Andrew et moi, on a déjà eu nos problèmes en piste, mais on se respecte grandement. On respecte le cheminement et le talent de l'autre. Nous sommes deux vrais professionnels, nous avons tous les deux la chance de gagner notre

vie exclusivement avec la course, et on essaie d'être à la hauteur de notre statut.

Le week-end de Toronto est toujours très spécial pour moi. En fait, c'est un week-end émotif. J'y revois mes amis de l'IndyCar, série à l'intérieur de laquelle j'ai beaucoup couru, et ça m'amène à revoir plein d'images dans ma tête. J'ai encore passé de bons moments avec le pilote Scott Dixon, un grand ami à moi, la fin de semaine dernière.

Mais Toronto est maintenant derrière nous. Là, on va s'attaquer à l'Ouest du pays!

### UN VOYAGE TELLEMENT IMPORTANT

On va se le dire franchement: les courses sur ovale que nous disputerons dans l'Ouest (deux à Saskatoon mercredi et une autre à Edmonton trois jours plus tard) seront tellement importantes. À vrai dire, ce voyage est souvent carrément déterminant. Je ne veux pas me répéter, mais je pense d'ailleurs vous l'avoir dit l'an dernier.

Après l'Ouest, il ne restera que

six épreuves au calendrier. Les épreuves de Saskatoon et d'Edmonton peuvent te permettre de véritablement bien te positionner au classement, comme elles peuvent littéralement te couler. Parlez-en à Andrew, pour qui le voyage a fait très mal depuis quelques années. Et vous pouvez m'en parler à moi aussi, car je n'ai pas juste de beaux souvenirs de ce traditionnel périple de mi-saison.

À Saskatoon, on fait deux fois 125 tours, avec une pause d'une heure entre les deux courses. C'est exigeant pour les pilotes, pour les membres des équipes et, bien sûr, pour les voitures. Et si tu rencontres un gros problème mécanique lors de la première épreuve, tu risques fort de *scrapper* ta deuxième course, tout simplement parce que le temps va manquer pour faire les réparations nécessaires.

L'Ouest, c'est une aventure, tu ne sais jamais comment ça va virer. Au moins, j'ai réussi à convaincre les gens de mon équipe de repartir avec les réglages de l'an dernier, ceux d'avant les nouveaux pneus que l'on retrouve sur nos voitures. Vous le savez, notre bolide sur ovale n'a jamais été à mon goût depuis le début de la saison.

On s'en reparle la semaine prochaine, entre les épreuves de Saskatoon et celle d'Edmonton.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL TASSÉ

## BASEBALL MAJEUR

### LIGUE AMÉRICAINE

| SECTION EST |    |    |      |       |           |         |       |       |       |
|-------------|----|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|
|             | G  | P  | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| New York    | 61 | 33 | ,649 | —     | —         | 6-4     | G-2   | 35-16 | 26-17 |
| Tampa Bay   | 56 | 42 | ,571 | 7     | —         | 6-4     | P-2   | 26-22 | 30-20 |
| Boston      | 53 | 44 | ,546 | 9½    | 2½        | 7-3     | G-2   | 24-25 | 29-19 |
| Toronto     | 36 | 62 | ,367 | 27    | 20        | 3-7     | P-2   | 18-30 | 18-32 |
| Baltimore   | 29 | 66 | ,305 | 32½   | 25½       | 5-5     | G-1   | 13-35 | 16-31 |

| SECTION CENTRALE |    |    |      |       |           |         |       |       |       |
|------------------|----|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|
|                  | G  | P  | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| Minnesota        | 58 | 36 | ,617 | —     | —         | 5-5     | P-3   | 28-17 | 30-19 |
| Cleveland        | 54 | 40 | ,574 | 4     | —         | 8-2     | G-4   | 29-20 | 25-20 |
| Chicago          | 42 | 51 | ,452 | 15½   | 11½       | 1-9     | P-7   | 25-20 | 17-31 |
| Kansas City      | 36 | 62 | ,367 | 24    | 20        | 7-3     | G-4   | 22-29 | 14-33 |
| Detroit          | 29 | 62 | ,319 | 27½   | 23½       | 2-8     | P-3   | 12-32 | 17-30 |

| SECTION OUEST |    |    |      |       |       |      |       |       |       |
|---------------|----|----|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|
|               | G  | P  | Moy. | Diff. | Diff. | Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| Houston       | 60 | 37 | ,619 | —     | —     | 5-5  | G-1   | 33-14 | 27-23 |
| Oakland       | 55 | 41 | ,573 | 4½    | —     | 8-2  | G-6   | 31-20 | 24-21 |
| Texas         | 50 | 46 | ,521 | 9½    | 5     | 4-6  | P-4   | 31-21 | 19-25 |
| Los Angeles   | 50 | 47 | ,515 | 10    | 5½    | 6-4  | P-1   | 27-22 | 23-25 |
| Seattle       | 39 | 60 | ,394 | 22    | 17½   | 1-9  | P-6   | 19-29 | 20-31 |

**Mercredi 17 juillet**  
Seattle 2 Oakland 10  
Detroit 2 Cleveland 7  
Toronto 4 Boston 5  
Chi. White Sox 5 Kansas City 7  
Houston 11 L.A. Angels 2  
**Interligue**  
N.Y. Mets 14 Minnesota 4  
Washington 2 Baltimore 9  
Arizona 19 Texas 4  
**Jeudi 18 juillet**  
Toronto 0 Boston 5  
Chi. White Sox 5 Kansas City 6  
Tampa Bay 2 N.Y. Yankees 6  
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 19h05.  
Detroit à Cleveland, 19h10.

### LIGUE NATIONALE

| SECTION EST  |    |    |      |       |           |         |       |       |       |
|--------------|----|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|
|              | G  | P  | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| Atlanta      | 58 | 39 | ,598 | —     | —         | 7-3     | P-2   | 28-19 | 30-20 |
| Washington   | 50 | 44 | ,532 | 6½    | —         | 7-3     | P-1   | 26-20 | 24-24 |
| Philadelphie | 50 | 47 | ,515 | 8     | —         | 5-5     | G-1   | 30-21 | 20-26 |
| New York     | 44 | 51 | ,463 | 13    | 5         | 6-4     | G-4   | 23-19 | 21-32 |
| Miami        | 36 | 58 | ,383 | 20½   | 12½       | 4-6     | G-1   | 18-32 | 18-26 |

| SECTION CENTRALE |    |    |      |       |           |         |       |       |       |
|------------------|----|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|
|                  | G  | P  | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| Chicago          | 52 | 44 | ,542 | —     | —         | 7-3     | G-2   | 34-17 | 18-27 |
| Milwaukee        | 50 | 47 | ,515 | 2½    | —         | 4-6     | G-2   | 30-21 | 20-26 |
| St. Louis        | 48 | 46 | ,511 | 3     | ½         | 6-4     | G-1   | 28-20 | 20-26 |
| Pittsburgh       | 45 | 50 | ,474 | 6½    | 4         | 3-7     | P-1   | 22-21 | 23-29 |
| Cincinnati       | 43 | 50 | ,462 | 7½    | 5         | 4-6     | P-2   | 24-21 | 19-29 |

| SECTION OUEST |    |    |      |       |           |         |       |       |       |
|---------------|----|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|
|               | G  | P  | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom.  | Ext.  |
| Los Angeles   | 64 | 35 | ,646 | —     | —         | 4-6     | P-1   | 37-12 | 27-23 |
| Arizona       | 49 | 47 | ,510 | 13½   | ½         | 6-4     | G-2   | 20-22 | 29-25 |
| San Francisco | 47 | 49 | ,490 | 15½   | 2½        | 8-2     | G-5   | 20-26 | 27-23 |
| Colorado      | 46 | 50 | ,479 | 16½   | 3½        | 2-8     | P-4   | 26-24 | 20-26 |
| San Diego     | 46 | 50 | ,479 | 16½   | 3½        | 4-6     | P-1   | 23-27 | 23-23 |

**Mercredi 17 juillet**  
Pittsburgh 5 St. Louis 6  
Atlanta 4 Milwaukee 5  
Cincinnati 2 Chi. Cubs 5  
San Francisco 11 Colorado 8  
L.A. Dodgers 7 Philadelphie 2  
San Diego 3 Miami 2  
**Jeudi 18 juillet**  
San Diego 3 Miami 4  
L.A. Dodgers 6 Philadelphie 7  
St. Louis à Cincinnati, 19h10.  
Washington à Atlanta, 19h20.  
Milwaukee en Arizona, 21h40.  
N.Y. Mets à San Francisco, 21h45.  
**Vendredi 19 juillet**  
San Diego à Chi. Cubs, 14h20.  
Philadelphie à Pittsburgh, 19h05.

## LES MENEURS

### LIGUE AMÉRICAINE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

|                 | Mj | Ab  | P  | Cs  | Moy. |
|-----------------|----|-----|----|-----|------|
| LeMahieu N.Y.   | 86 | 362 | 66 | 119 | ,329 |
| Devers Bos.     | 93 | 375 | 74 | 122 | ,325 |
| Brantley Hou.   | 91 | 358 | 51 | 116 | ,324 |
| Bogaerts Bos.   | 92 | 362 | 74 | 114 | ,315 |
| Merrifield K.C. | 97 | 410 | 69 | 128 | ,312 |
| Polanco Minn.   | 90 | 378 | 58 | 116 | ,307 |
| Alberto Bal.    | 78 | 291 | 25 | 89  | ,306 |
| Trout L.A.      | 90 | 311 | 74 | 95  | ,305 |
| Moncada W. Sox  | 85 | 333 | 52 | 101 | ,303 |
| La Stella L.A.  | 78 | 283 | 49 | 85  | ,300 |

**Points produits** — Trout, L.A.A., 75; Bogaerts, Bos., 74; Devers, Bos., 73; Soler, K.C., 69; Abreu, W. Sox, 68; LeMahieu, N.Y., 65; Santana, Sea, 64; Encarnación, N.Y., 63; Rosario, Minn., 61.

**Circuits** — Trout, L.A.A., 30; Encarnación, N.Y., 28; Soler, K.C., 26; Bregman, Hou., 24; Sánchez, N.Y., 24; Kepler, Minn., 23; Gallo, Tex., 22; Chapman, Oak, 22.

**Victoires** — Germán, N.Y., 12; Lynn, Tex., 12; Rodríguez, Bos., 11; Morton, T.B., 11; Giolito, W. Sox, 11; Odorizzi, Minn., 11; Verlander, Hou., 11; Gonzales, Sea, 10; Cole, Hou., 10; Cashner, Bos., 9.

**Retraits au bâton** — Cole, Hou., 194; Sale, Bos., 172.

**Victoires protégées** — Hand, Cle., 25; Chapman, N.Y., 25.

### LIGUE NATIONALE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

|                  | Mj | Ab  | P  | Cs  | Moy. |
|------------------|----|-----|----|-----|------|
| McNeil N.Y.      | 81 | 310 | 46 | 107 | ,345 |
| Bellinger L.A.D. | 94 | 345 | 77 | 115 | ,333 |
| Yelich Mil.      | 88 | 329 | 72 | 109 | ,331 |
| Blackmon Col.    | 79 | 340 | 70 | 108 | ,318 |
| Rendón Wash.     | 80 | 302 | 69 | 95  | ,315 |
| Marte Ari.       | 92 | 371 | 61 | 116 | ,313 |
| Arenado Col.     | 95 | 365 | 62 | 112 | ,307 |
| Verdugo L.A.D.   | 92 | 299 | 39 | 91  | ,304 |
| Dahl Col.        | 87 | 323 | 60 | 98  | ,303 |
| Bryant Cubs      | 91 | 338 | 74 | 101 | ,299 |

**Points produits** — Bell, Pit., 84; Bellinger, L.A.D., 77; Escobar, Ari., 75; Freeman, Atl., 75; Alonso, N.Y.M., 71; Harper, Phi., 69; Muncy, L.A.D., 65; Rendón, Wash., 65.

**Circuits** — Bellinger, L.A.D., 34; Yelich, Mil., 34; Alonso, N.Y.M., 31; Renfro, S.D., 27; Bell, Pit., 27; Reyes, S.D., 26; Muncy, L.A.D., 25; Freeman, Atl., 25; Escobar, Ari., 25.

**Victoires** — Strasburg, Wash., 11; Woodruff, Mil., 11; Soroka, Atl., 10; Fried, Atl., 10; Ryu, L.A.D., 10; Greinke, Ari., 10; Gray, Col., 9; Castillo, Cin., 9; Scherzer, Wash., 9; Lester, Cubs, 9.

**Retraits au bâton** — Scherzer, Wash., 181; Ray, Ari., 152.

**Victoires protégées** — Yates, S.D., 31; Smith, S.F., 24.

## BASEBALL

### CAN-AM

|                | G  | P  | Moy.Diff. |
|----------------|----|----|-----------|
| Sussex County  | 34 | 17 | ,667      |
| Trois-Rivières | 31 | 21 | ,596 3½   |
| New Jersey     | 28 | 24 | ,538 6½   |
| Ottawa         | 25 | 29 | ,463 10½  |
| Rockland       | 24 | 30 | ,444 11½  |
| Québec         | 20 | 33 | ,377 15   |
| Cuba           | 8  | 7  | ,533      |
| Shikoku        | 7  | 12 | ,368      |
| Empire League  | 0  | 4  | ,000      |

**Lundi 15 juillet**  
Rockland 5 Ottawa 1  
**Mardi 16 juillet**  
Québec 5 Trois-Rivières 7  
Rockland 2 Ottawa 5

**Mercredi 17 juillet**  
Sussex 11 New Jersey 3  
Québec 10 Trois-Rivières 9  
Rockland 10 Ottawa 4  
Sussex à New Jersey (pluie)

**Jeudi 18 juillet**  
Québec à Trois-Rivières, 19h05.  
Sussex à New Jersey, 19h05.

**Vendredi 19 juillet**  
Boston à Rockland, 19h.  
Ottawa à Québec, 19h05.  
T.-Rivières à New Jersey, 19h05.

**Samedi 20 juillet**  
Ottawa à Québec, 18h05.  
T.-Rivières à New Jersey, 18h05.  
Sussex à Rockland, 18h30.

**Dimanche 21 juillet**  
Ottawa à Québec, 13h05.  
T.-Rivières à New Jersey, 14h05.  
Sussex à Rockland, 17h.

### LBJEQ

| Section Financière Sun Life |    |    |           |           |
|-----------------------------|----|----|-----------|-----------|
|                             | G  | P  | Moy.Diff. | Série 10D |
| Québec                      | 20 | 8  | ,714      | — G-3 9-1 |
| Charlesbourg                | 13 | 15 | ,464      | 7 P-2 5-5 |
| Trois-Rivières              | 10 | 19 | ,345 10½  | P-3 3-7   |
| Saguenay                    | 4  | 24 | ,143 16   | P-4 3-7   |

| Section La Cage Brasserie sportive |    |    |           |           |
|------------------------------------|----|----|-----------|-----------|
|                                    | G  | P  | Moy.Diff. | Série 10D |
| Montréal                           | 17 | 10 | ,630      | — G-2 5-5 |
| Repentigny                         | 16 | 12 | ,571 1½   | P-2 7-3   |
| Laval                              | 16 | 13 | ,552 2    | G-1 5-5   |
| Saint-Eustache                     | 14 | 14 | ,500 3½   | P-3 3-7   |
| Gatineau                           | 12 | 14 | ,462 4½   | G-2 5-5   |

| Section Vertdure |    |    |           |           |
|------------------|----|----|-----------|-----------|
|                  | G  | P  | Moy.Diff. | Série 10D |
| Granby           | 24 | 8  | ,750      | — P-1 8-2 |
| LaSalle          | 17 | 15 | ,531 7    | G-3 6-4   |
| Longueuil        | 12 | 15 | ,444 9½   | P-2 5-5   |
| Coaticook        | 9  | 20 | ,310 13½  | P-1 2-8   |

| Section Baseball Québec |   |   |           |           |
|-------------------------|---|---|-----------|-----------|
|                         | G | P | Moy.Diff. | Série 10D |
| ABC-17U                 | 6 | 4 | ,600      | — G-1 6-4 |
| ABC-16U                 | 6 | 5 | ,545 ½    | G-3 5-5   |

**Mardi 16 juillet**  
Montréal 8 Saint-Eustache 4  
Repentigny 0 Gatineau 6  
LaSalle 10 Granby 5

**Mercredi 17 juillet**  
Québec 6 Saguenay 0  
Saint-Eustache 3 Laval 5  
ABC-17U 11 Charlesbourg 9  
Longueuil 7 LaSalle 10

**Jeudi 18 juillet**  
ABC-17U à Saguenay, 19h30.  
Repentigny à Montréal, 19h30.  
Longueuil à Coaticook, 20h.

**Vendredi 19 juillet**  
ABC-17U à Gatineau, 19h30.  
Québec à Charlesbourg, 19h30.  
Repentigny à Laval, 19h30.

**Samedi 20 juillet**  
Granby à Saint-Eustache, 14h.  
Laval à Gatineau, 14h.  
Saguenay à Trois-Rivières, 16h.  
LaSalle à Coaticook, 16h.

Granby à Saint-Eustache, 17h.  
Laval à Gatineau, 17h.  
Saguenay à Trois-Rivières, 19h.  
LaSalle à Coaticook, 19h.

### SENIOR MAJEUR

|                | G  | P  | Moy. Diff. |
|----------------|----|----|------------|
| St-Jean        | 12 | 7  | ,632       |
| Montréal       | 13 | 8  | ,619       |
| Thetford Mines | 10 | 7  | ,588       |
| Victoriaville  | 11 | 8  | ,579       |
| Shawinigan     | 10 | 8  | ,556 1½    |
| Coaticook      | 11 | 9  | ,550 1½    |
| ABC U17        | 3  | 2  | ,600 2     |
| Acton Vale     | 10 | 10 | ,500 2½    |
| St-Jérôme      | 8  | 10 | ,444 3½    |
| Sherbrooke     | 5  | 17 | ,227 8½    |
| ABC U16        | 0  | 7  | ,000 6     |

**Mercredi 17 juillet**  
St-Jean 7 Acton Vale 1  
Shawinigan 5 Montréal 6

**Jeudi 18 juillet**  
Shawinigan à Thetford, 20h

**Vendredi 19 juillet**  
Victoriaville à Coaticook, 20h

**Samedi 20 juillet**  
Coaticook à St-Jérôme, 14h (2)  
Thetford à St-Jean, 15h (2)  
Montréal à Shawinigan, 19h

**Dimanche 21 juillet**  
Victoriaville à Shawinigan, 13h  
Acton Vale à Thetford, 14h  
ABC U17 à Sherbrooke, 19h  
Acton Vale à Victoriaville, 19h

## SOCCER

### MLS

| EST           |    |    |    |   |    |    |     |  |  |
|---------------|----|----|----|---|----|----|-----|--|--|
|               | MJ | V  | D  | N | BP | BC | Pts |  |  |
| Philadelphie  | 22 | 10 | 6  | 6 | 39 | 32 | 36  |  |  |
| D.C. United   | 22 | 9  | 5  | 8 | 31 | 24 | 35  |  |  |
| Atlanta       | 21 | 10 | 8  | 3 | 33 | 25 | 33  |  |  |
| New York      | 21 | 9  | 8  | 4 | 36 | 30 | 31  |  |  |
| Montréal      | 22 | 9  | 10 | 3 | 26 | 36 | 30  |  |  |
| Toronto       | 21 | 8  | 8  | 5 | 35 | 34 | 29  |  |  |
| New York City | 18 | 7  | 3  | 8 | 31 | 22 | 29  |  |  |
| N.-Angleterre | 21 | 7  | 8  | 6 | 28 | 38 | 27  |  |  |
| Orlando       | 20 | 7  | 9  | 4 | 28 | 27 | 25  |  |  |
| Chicago       | 22 | 5  | 9  | 8 | 34 | 23 | 23  |  |  |
| Columbus      | 22 | 5  | 14 | 3 | 19 | 33 | 18  |  |  |
| Cincinnati    | 21 | 5  | 14 | 2 | 21 | 49 | 17  |  |  |

| OUEST            |    |    |   |   |    |    |     |  |  |
|------------------|----|----|---|---|----|----|-----|--|--|
|                  | MJ | V  | D | N | BP | BC | Pts |  |  |
| Los Angeles FC   | 20 | 14 | 2 | 4 | 53 | 17 | 46  |  |  |
| Seattle          | 20 | 10 | 5 | 5 | 31 | 26 | 35  |  |  |
| Los Angeles Gal. | 20 | 11 |   |   |    |    |     |  |  |

## IMPACT

# Samuel Piette ratera trois semaines d'action

MICHEL LAMARCHE  
La Presse canadienne

**MONTREAL —** Après quelques jours où leurs nerfs semblaient à fleur de peau, les joueurs de l'Impact de Montréal avaient retrouvé la bonne humeur et le goût de s'amuser jeudi matin, lors d'une séance d'entraînement tenue sous un soleil de plomb sur la surface du stade Saputo. Et ce, même si les nouvelles n'étaient pas toutes bonnes dans le camp de l'équipe.

À quelque 48 heures de son prochain match contre le Crew de Columbus, dans la capitale de l'État de l'Ohio, Rémi Garde a confirmé le diagnostic qu'il craignait au sujet du milieu de terrain Samuel Piette, soit une déchirure intercostale subie en deuxième demie du duel de samedi dernier contre le Toronto FC. Selon l'entraîneur-chef de l'Impact, Piette sera à l'écart du jeu pendant trois semaines.

Ennuagé par une blessure à un ischio-jambier, Harry Novillo devrait aussi être inactif samedi à Columbus, tandis que le défenseur Daniel Kinumbe subira une opération au ménisque d'un genou au début de la prochaine semaine après s'être blessé à l'entraînement mercredi.

Par ailleurs, Garde avait des nouvelles plus positives à annoncer au sujet d'Ignacio Piatti, chez qui les plus récents examens n'ont révélé aucune nouvelle blessure.

L'Argentin n'a pas participé à l'entraînement de jeudi, mais

son cas est évalué au jour le jour et on pourrait le revoir sur le terrain la semaine prochaine. Il est cependant assuré qu'il ne sera pas du match contre Columbus.

Invité à préciser si Piatti pouvait participer au match retour du Championnat canadien contre le York9 FC, mercredi prochain au stade Saputo, Garde a montré son sens de l'humour... et ses connaissances de la géographie montréalaise!

« Chaque chose en son temps, il y a beaucoup d'eau qui va couler dans le Saint-Laurent et sous le pont Jacques-Cartier avant que je puisse répondre s'il va jouer mercredi, mais je le souhaite de tout cœur », a-t-il lancé en souriant.

Quoi qu'il en soit, et malgré le fait qu'ils viennent de subir trois défaites d'affilée, Garde et ses joueurs semblaient reconnaître qu'il était important d'opérer un changement d'attitude à l'intérieur de l'équipe.

« Je pense qu'on devrait venir avec cet état d'esprit chaque jour, chaque jour qu'on est amené à être sur le terrain parce que pour moi, c'est une bénédiction, a déclaré le défenseur Bacary Sagna. On devrait en profiter, on devrait tout simplement travailler dans la joie. »

## FAIRE LA PART DES CHOSES

« On se rend compte qu'on a la chance d'être des footballeurs, on a la chance d'être professionnels, on a la chance de pouvoir faire ce qu'on aime. Tant qu'on a la chance de le faire, il faut profiter pleinement, mais il faut continuer à travailler durement,



Samuel Piette a subi une déchirure intercostale en deuxième demie du duel de samedi dernier contre le Toronto FC.

— PHOTO LA PRESSE

parce qu'on en a besoin aussi. On a besoin de se rassurer en ce moment, parce qu'au niveau de la confiance, ce n'était pas au "top". Il s'est passé des choses durant ces dernières semaines, on en est conscient, on en prend la responsabilité, et on prépare le prochain match », a aussi nuancé Sagna.

Selon le gardien Evan Bush, il est important de savoir faire la part des choses lorsqu'une équipe connaît une période creuse.

« Lorsque vous connaissez des moments difficiles, il y a deux façons de voir les choses; vous pouvez être fâchés contre vos coéquipiers et provoquer un effet

boule de neige, ou vous pouvez essayer de changer la mentalité et essayer de trouver la joie dans ce que vous faites, parce c'est un beau métier. Et nous sommes toujours dans une position où nous pouvons en tirer quelque chose de positif. C'est très important d'afficher cet état de légèreté. »

**LOTTO QUÉBEC** RÉSULTATS DU : MERCREDI 17 JUILLET 2019

**649** + **20 X 10 000 \$ GARANTI**  
Consultez les résultats des Super mercredis du Lotto 6/49 à [loto-quebec.com](http://loto-quebec.com), avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

**Quebec 49** 06 13 22 37 38 48 16 compl.

**Extra** 0006500

**TOUT-ORNIEN** 01 04 06 07 10 11 14 15 16 17 20 23 2 97 3 622 4 1213

**Quotidienne**

**banco Turbo x 2**

02 04 05 11 15  
17 21 29 35 37  
40 41 45 47 54  
60 64 65 67 70

**Lotto D** 3 5 2 6 5 4 4 4

**Tiplex** 18 23  
26 28 41

**Lotto MAX** + **MAXMILLIONS**

**Ce soir, 50 MILLIONS \$ + 2 MAXMILLIONS**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## > CHAMPIONS DE LA COUPE NIKE XL BOWL

Les cinq footballeurs de Granby qui ont pris part au tournoi de la Coupe Nike XL Bowl sont revenus chez eux à titre de champions de l'événement, eux qui ont aidé les Gladiateurs de la Montérégie à enlever les grands honneurs au stade Hébert de Saint-Léonard en division II de la classe M17. C'est ainsi que Ézékiel Beaudoin, Yovic Graveline, Jérémie Guyon et Charles-Antoine Lemieux, des Incroyables de J.-H.-Leclerc, ainsi que Vincent Paquette, des Élités du Mont-Sacré-Cœur, auront de quoi entamer la prochaine saison de football scolaire avec confiance à la suite des succès qu'ils viennent de remporter à l'ancienne Coupe Spalding. Félix-Antoine Douville, aussi des Incroyables, devait également participer au tournoi, mais il s'est blessé à la clavicule tout juste avant le début de la compétition. LA VOIX DE L'EST — PHOTO FOURNIE



## OMNIUM BRITANNIQUE

# Première ronde catastrophique pour Woods, Holmes en tête

Associated Press

**PORTRUSH — Un coup de départ émouvant de Darren Clarke. Un autre surprenant par Rory McIlroy. Tiger Woods qui connaît son pire départ à l'Omnium britannique, tandis que Brooks Koepka s'est rapidement hissé dans le haut du classement. Emiliano Grillo a réussi un trou d'un coup. David Duval a joué 14 sur un trou.**

Il s'en est passé des choses à la première visite de l'Omnium britannique au Royal Portrush en 68 ans. Une fois que les 15 heures de golf disputées devant une foule impressionnante ont été terminées, J.B. Holmes occupait le haut du tableau, une première en 11 ans dans un tournoi du Grand Chelem pour lui, à l'aide d'une carte de 66, cinq coups sous la normale.

L'Américain détient une avance d'un coup devant l'Irlandais Shane Lowry (67). Un groupe de 13 golfeurs — dont Koepka, Sergio Garcia, Tony Finau et Jon Rahm — suivent à 68.

Tiger Woods a quant à lui connu des débuts difficiles, avec une première ronde de 78, soit sept coups au-dessus de la normale.

Trois Canadiens sont inscrits, mais aucun n'a pu jouer la normale: Corey Connors (72), Adam Hadwin (74) Auston Connelly (75) ont joué entre un et quatre coups au-dessus des 71 coups prescrits pour survoler le parcours.

Holmes, du Kentucky, avait eu un premier contact avec le Royal Portrush lors d'un voyage universitaire. Il a réussi des coups mémorables jeudi, notamment un coup de départ aidé par le vent de 374 verges au cinquième.

Il a conclu sa ronde en frappant un coup de fer 5 contre le vent à 15 pieds de la coupe pour son dernier oiseau de la ronde.

« Vous devez accepter les conditions et ne pas être trop gourmand », a noté Holmes.

Celui qui le suit, Lowry, n'a pas les mêmes liens avec le parcours — pas plus que les mêmes attentes ne sont placées en lui — que McIlroy, Clarke, ou encore Graeme McDowell. Les trois Nord-Irlandais n'ont jamais imaginé que le plus vieux tournoi de golf du monde retournerait un jour chez eux.

« Je pense que je passe un peu plus sous le radar que ces gars-là », a humblement souligné Lowry.

## FAUX DÉPART POUR MCILROY

Ce n'était assurément pas le cas pour McIlroy, le favori des preneurs aux livres pour l'emporter.

Après tout, il a inscrit le record du parcours en jouant 61 à l'âge de 16 ans seulement, alors qu'il était toujours un golfeur amateur. Ses partisans se sont rapidement tus. Son coup de départ au premier trou s'est retrouvé hors limite et il a terminé cette normale 4 avec un pointage de huit.



Une fois que les 15 heures de golf disputées devant une foule impressionnante ont été terminées, J.B. Holmes occupait le haut du tableau, à l'aide d'une carte de 66, cinq coups sous la normale. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Il a finalement remis une carte de 79 au terme de sa première ronde.

« Je vais aller visiter ma famille et mes amis. Souhaitons qu'ils ne me portent pas en moins haute estime après cette performance, a-t-il dit. Je vais me relever les manches et tenter de faire mieux (vendredi). »

Woods ne semblait pas aussi optimiste.

Après sa victoire magique au Tournoi des Maîtres, Woods a tenté de trouver l'équilibre parfait entre le jeu et la santé de son dos. La ronde de jeudi n'était que sa 10<sup>e</sup> depuis cette victoire, mais elle est à oublier. Woods n'a commis qu'un oiseau — au 15<sup>e</sup> —, mais un triple bogey et un double.

Sa carte de 78 égale sa deuxième pire en tournoi majeur.

« De jouer à un tel niveau est une tout autre histoire, a analysé Woods. Vous devez être parfait. Ces gars-là sont excellents. Il y a trop de golfeurs qui jouent bien et je ne suis pas l'un de ceux-là. »

En tout, 41 joueurs ont joué moins que la normale et 15 golfeurs se retrouvent à trois coups ou moins du meneur à l'issue de cette première journée.

## FOOTBALL CANADIEN

## Éric Deslauriers de retour avec les Alouettes

La Presse canadienne

**MONTRÉAL —** Les Alouettes de Montréal ont rapatrié jeudi Éric Deslauriers, qui occupera maintenant la fonction de coordonnateur du personnel des joueurs.

Deslauriers, un ancien receveur de passes de la LCF, a occupé le poste de coordonnateur du repêchage des Alouettes de 2016 à 2018. Il s'agit d'un retour pour lui au sein de l'organisation montréalaise, à la suite de son congédiement en décembre dernier.

En 115 matchs dans la LCF,

tous disputés avec les Alouettes, l'athlète originaire de Gatineau a capté 99 passes pour des gains de 1334 verges en plus d'inscrire trois touchés. En 2011, il a capté la 395<sup>e</sup> passe de touché d'Anthony Calvillo, permettant à ce dernier de s'emparer du premier rang de l'histoire de la LCF à ce chapitre.

L'ancien des Eagles de l'Université Eastern Michigan a aidé la formation montréalaise à soulever la Coupe Grey à deux reprises, en 2009 et en 2010.

Deslauriers n'est pas le premier à effectuer un retour dans le nid au cours des derniers jours.

Mardi, les Alouettes ont également annoncé avoir rapatrié le receveur Félix Faubert-Lussier et le joueur de ligne défensive Fabion Foote, qui avaient pourtant été libérés par l'ex-directeur général Kavis Reed il y a un peu plus d'une semaine.

Dimanche dernier, les Oiseaux ont annoncé qu'ils avaient relevé Reed de ses fonctions, et précisé que Joe Mack, en collaboration avec l'entraîneur-chef Khari Jones et le directeur des opérations football Patrick Donovan, assurera la gestion quotidienne de l'équipe.



Éric Deslauriers occupera maintenant la fonction de coordonnateur du personnel des joueurs chez les Alouettes. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

# Une rivalité qui s'est intensifiée

Le Championnat mi-saison pourrait s'avérer crucial pour Steve Bernier et David Hébert



**MICHEL TASSÉ**  
michel.tasse@lavoixdelest.ca

**GRANBY — David Hébert devance Steve Bernier par 14 points au classement des modifiés à l'Autodrome Granby. Mais alors que deux finales de 40 tours sont au programme vendredi, les deux avec points de championnat, bien malin qui peut prédire à quoi ressemblera le classement à la fin de la soirée.**

Le Championnat mi-saison constitue une étape très importante, voire cruciale, dans le calendrier. Et Bernier le sait fort bien.

«Deux bons résultats et tu es en *business*; deux mauvais et tu es dans le trouble, résume le Maskoutain, qui compte deux victoires cette saison comparativement à trois pour Hébert. On a encore travaillé fort sur la voiture cette semaine et j'espère que ce sera deux bons résultats.»

Et la rivalité entre les deux hommes s'est intensifiée cette saison. Un contact entre les voitures, survenu il y a un mois, a fait monter la pression... et l'intérêt. Hébert,

on s'en souviendra, avait été jugé sévèrement à la suite de l'incident.

«Il est arrivé de petites affaires, c'est vrai, reprend Bernier. Et c'est vrai aussi que je n'étais pas content après la fameuse course (remportée par Hébert) en question. Mais ça met du piquant, les gens et les journalistes aiment ça...»

La semaine dernière, Bernier a survolé la piste de l'Autodrome. Il était intouchable. Et ne vous attendez pas à ce qu'il change beaucoup de choses à ses réglages vendredi.

«On est revenus avec nos ajustements de l'an dernier et ça s'est avéré un bon coup. Comme ils disent au hockey, on ne change pas une formule gagnante...»

Bernier continue à avoir du succès avec son moteur W16. Certains ont trouvé qu'il était courageux, cette saison, en choisissant de défendre son titre avec, à bord de sa voiture, un W16. «J'aime prendre des risques», avait-il mentionné à *La Voix de l'Est* en ouverture de campagne.

«Je le répète, je suis satisfait du comportement du moteur. Mais je ne vous mentirai pas. Ça m'arrive de temps en temps d'avoir le goût de courir avec mon bon vieux 358. Ça ne veut pas dire que je vais le faire, mais c'est possible que ça arrive à un moment donné...»

Par ailleurs, on parle beaucoup du duel opposant Bernier et Hébert,



Alors que sera disputé le Championnat mi-saison, Steve Bernier (notre photo) accuse un retard de 14 points sur David Hébert, qui domine le classement en modifié. — PHOTO JULIE CATUDAL

mais il y a le frère du premier, François, qui connaît aussi une bonne saison. Il est troisième au classement, 57 points derrière Hébert.

«David, François et moi, on est réguliers depuis le début de la saison, on a réussi à éviter les vraies mauvaises soirées. Et François, il est bon, tout le monde le sait.»

Au sujet d'Hébert, il ajoutera qu'il n'est pas étonné de le voir encore

et toujours aussi bien performer.

«David a le talent, il a toujours une bonne voiture et il veut tellement gagner. Il n'y a jamais rien qui change dans sa recette.»

## PLATTSBURGH DEVANT SAINT-MARCEL

Jusqu'à la semaine dernière, Steve Bernier dominait le classement au RPM Speedway de

Saint-Marcel et au Airborne Speedway de Plattsburgh. Mais il a décidé de faire un choix : c'est à Plattsburgh qu'il va dorénavant courir le samedi.

«Je défends mon titre à Plattsburgh, ce qui n'est pas le cas à Saint-Marcel, a-t-il rappelé. Je pense que les promoteurs du RPM (les mêmes qu'à Granby) vont comprendre la situation.»

## Plongeon: Abel et Ware se qualifient pour les JO

La Presse canadienne

**GWANGJU, République de Corée** — Les Québécoises Jennifer Abel et Pamela Ware se sont qualifiées pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020, jeudi.

Abel, de Laval, et Ware, de Greenfield Park, ont respectivement terminé aux quatrième et sixième rangs des demi-finales dans l'épreuve individuelle au tremplin de 3 mètres aux Championnats du monde de Gwangju, en Corée du Sud. Afin d'obtenir leur laissez-passer pour les prochains JO d'été, elles devaient terminer parmi les 12 premières plongeuses dans cette phase de la compétition.

Abel a récolté 339,90 points, tandis que Ware en obtenait 308. La Chinoise Tingmao Shi a dominé

les demi-finales avec un score de 359,40 points, suivie de l'Australienne Maddison Keeney (348,10) et de la Chinoise Han Wang (345,80).

«L'objectif en venant ici était de terminer dans le top-12 afin d'obtenir une place pour les Jeux olympiques, a déclaré Ware. À présent, il s'agit d'obtenir un top-8 en finale, ce qui me qualifierait pour la Série mondiale.»

Abel et Ware ont ainsi imité leurs coéquipières Meaghan Benfeito et Caeli McKay, qui ont également obtenu leurs billets en vue des JO de Tokyo en 2020 à la tour de 10 mètres, plus tôt pendant les Mondiaux.

Abel a également assuré sa nomination dans l'équipe olympique avec sa coéquipière Mélissa Citrini-Beaulieu en gagnant la médaille d'argent à l'épreuve féminine de plongeon synchronisé au tremplin

de 3 mètres.

«J'étais très nerveuse en pensant à la qualification olympique. Je peux finalement me libérer l'esprit et respirer. Je ne voulais pas passer à côté de cette occasion et maintenant, je sens que je peux me rendre à la finale en n'ayant rien à perdre», a mentionné Abel.

La finale au tremplin de 3 m aura lieu vendredi.

Par ailleurs, le Québécois Vincent Riendeau et le Britannico-Colombien Bryden Hattie participeront aux préliminaires de l'épreuve individuelle à la tour de 10 mètres vendredi.

## WATER-POLO: LE CANADA MALMÈNE LA CORÉE DU SUD

En water-polo féminin, Emma Wright et Kyra Christmas ont inscrit trois buts chacune pour propulser le Canada vers une écrasante victoire

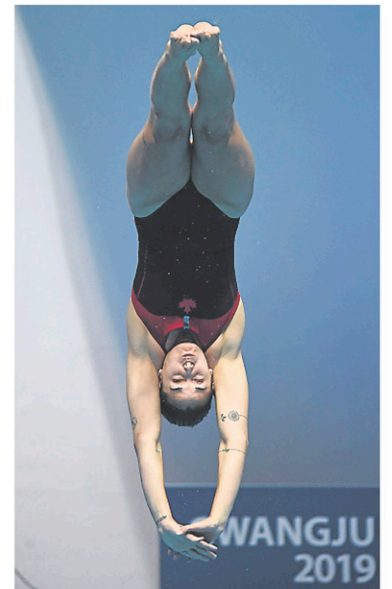
de 22-2 contre la Corée du Sud.

Cette victoire a permis au Canada (1-2) de demeurer dans la course au titre après la phase préliminaire. Les Canadiennes affronteront les Pays-Bas (2-1) au premier tour éliminatoire samedi.

La Corée du Sud (0-3) participera à la phase de relégation.

D'autre part, le duo canadien de natation artistique composé de Jacqueline Simoneau et Claudia Holzner a abouti au septième rang en finale du programme libre.

Les Russes Svetlana Kolesnichenko et Svetlana Romashina (97,5000 points) ont été sacrées championnes du monde, devant les Chinoises Sun Wenyan et Huang Xuechen (95,7667 points) et les Ukrainiennes Marta Fiedina et Anastasiya Savchuk (94,1000 points), respectivement.



La plongeuse québécoise Pamela Ware — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

# Les Guerriers perdront à nouveau Dave Gauthier

« Une opportunité que je ne peux laisser passer », explique-t-il

**MICHEL TASSÉ**

michel.tasse@lavoixdelest.ca

**GRANBY** — Lorsque la nouvelle saison a commencé, les gens des Guerriers étaient très heureux à l'idée que Dave Gauthier passe la campagne au complet à Granby. Mais voilà, les plans de l'athlète de Mont-Saint-Hilaire ont changé.

Fin août, Gauthier retournera aux États-Unis. Cette fois, il s'en va à la Webber International University de Floride, membre de la National Association of Intercollegiate Athletics. Le lanceur et joueur de premier coussin avait passé les trois premières années dans la NCAA.

« Je voulais vraiment jouer une saison complète à Granby, mais il y a cette opportunité qui s'est présentée et que je ne peux pas laisser passer, explique le jeune homme de 22 ans. Mon rêve est vraiment de jouer au baseball professionnel et je veux mettre toutes les chances de mon côté. »

Jeudi matin, Gauthier passait d'ailleurs des tests académiques à Plattsburgh. Il a réussi ses examens avec succès et plus rien ne



Dave Gauthier connaît une excellente saison. Il est dominant comme les Guerriers s'attendent à ce qu'il le soit cette année. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

peut l'empêcher de quitter pour la Floride à la fin août.

« Je suis heureux et triste à la fois. Heureux d'avoir une nouvelle chance de jouer aux États-Unis et triste à l'idée de quitter une équipe extraordinaire. Mais bon, j'imagine qu'il faut que je pense à moi et à ma carrière... »

Gauthier connaît une excellente saison. Au monticule, sa fiche est de six victoires, aucune défaite, un match sauvé, avec une moyenne de points mérités de

1,10. Au bâton, il affiche deux circuits, 20 points produits, avec une moyenne de .320. Il est dominant comme les Guerriers s'attendent à ce qu'il le soit cette année.

« Il me reste une dizaine de matchs à jouer avec l'équipe et je vais donner mon maximum jusqu'à la fin. Ce que je veux, c'est aider les gars à représenter le Québec au championnat canadien. J'ai vécu l'expérience deux fois (avec les Orioles de Montréal

à titre d'invité) et j'ai gagné l'or en 2016. C'est une belle expérience et je veux que mes chums le vivent. »

Gauthier sera encore au Québec pendant le tournoi, qui aura lieu à Gatineau du 15 au 18 août, mais l'événement s'adresse aux 21 ans et moins.

Les Guerriers (24-8) disputeront un programme double samedi à Saint-Eustache. Zachary Gagnon (3-2) et Jeffrey Dupont (4-0) seront alors au monticule.

## LNH

# Ron Francis nommé DG de l'équipe de Seattle

La Presse canadienne

**SEATTLE** — Ron Francis a été nommé directeur général de l'équipe d'expansion de Seattle, a confirmé la LNH par voie de communiqué jeudi.

Francis, qui est âgé de 56 ans, a occupé ce poste avec les Hurricanes de la Caroline de 2014 à 2018 et a fait partie du personnel administratif de l'équipe pendant 12 saisons.

Les Hurricanes n'ont toutefois pas participé aux séries éliminatoires de la Coupe Stanley durant ses quatre saisons à titre de directeur général. Ils ont mis fin à une léthargie de neuf saisons

consécutives sans participer au tournoi printanier en atteignant la finale de l'Association de l'Est la saison dernière, leur première sous l'égide du remplaçant de Francis, Don Waddell.

Francis, un membre du Temple de la renommée du hockey, occupe le cinquième rang dans l'histoire de la LNH avec 1798 points (549 buts, 1249 passes) en 1731 rencontres dans la LNH avec les Whalers de Hartford, les Penguins de Pittsburgh, les Hurricanes et les Maple Leafs de Toronto. Il a notamment remporté la Coupe Stanley à deux reprises avec les Penguins, et il occupe le deuxième rang de l'histoire de la LNH au chapitre des

mentions d'assistance.

Seattle, qui a reçu l'approbation du Bureau des gouverneurs de la LNH pour devenir la 32<sup>e</sup> équipe de la Ligue le 4 décembre 2018, devrait prendre part au repêchage d'expansion de la LNH en juin 2021. Le repêchage sera tenu en vertu des mêmes règles que celui de 2017 des Golden Knights de Vegas, qui ont atteint la finale de la Coupe Stanley en 2018.

La concession de l'État de Washington jouera au KeyArena, qui est actuellement rénové au coût de 800 millions \$ US.

La saison inaugurale de Seattle dans la LNH aura lieu en 2021-22. L'équipe n'a toujours pas de nom.



Ron Francis a été nommé directeur général de l'équipe d'expansion de Seattle. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

# Sports

**OMNIUM  
BRITANNIQUE**  
J.B. HOLMES  
PREND LES  
COMMANDES  
29

# Colorie ce dessin de notre suricate!

laVoixdel'Est  
CONCOURS



## TU POURRAIS GAGNER!

1 laissez-passer pour 2 adultes et 2 enfants pour le zoo de Granby

Retourne ton coloriage à la billetterie de la Fête des mascottes (au parc Miner ou à l'église Notre-Dame).

Tirage au sort le 22 juillet.

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Nom du parent: \_\_\_\_\_

Téléphone: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_